

culture & société



Luce Guilbault

Comédienne, metteur en scène, réalisatrice de cinéma, Luce Guilbault, femme solitaire, de retour de France, veut retrouver le public et la scène au Québec: surtout dans des œuvres de ses «soeurs» les Québécoises. La comédienne, qui se sent actuellement un peu seule dans son coin, après avoir joué de grands rôles à la scène et au cinéma, raconte à Renée Rowan son désir de renouer avec le théâtre québécois.

— page 13



Rachel Lortie

Administratrice du Théâtre du Bois de Coulange, qui a planté sa tente dans les jardins du Lieutenant-gouverneur à Sillery, près de Québec, Rachel Lortie tente de réconcilier le théâtre et l'argent. Dans sa bataille quotidienne pour tenir le bateau à flot, Rachel Lortie vit les grandeurs et les misères d'une administratrice qui a renoncé à la gloire de la scène. Elle raconte son amour du théâtre à Ginette Stanton.

— page 13

AU SOMMAIRE

■ Joe Clark sur les sentiers piégés de Lusaka — page 2

■ \$10,5 millions à la CUM pour quatre nouveaux parcs sur la rivière des Prairies — page 3

■ M. Crosbie et le budget d'automne: un éditorial de Michel Nadeau — page 4

■ Les PME auront désormais accès aux marchés boursiers de Montréal — page 9

Transports Canada déménage ... mais sur la pointe des pieds

par Rodolphe Morissette

Le Centre de recherche et développement (CDT) du ministère fédéral des Transports ne déménagera pas ses pénates de Montréal à Ottawa, a annoncé hier le ministre des Transports, M. Donald Mazankowski, mais cette volte-face du ministre apparaît aux employés du CDT comme une victoire bien étrange, car elle dissimulerait des dispositions d'accompagnement fort inquiétantes pour l'avenir du centre de Montréal.

En apprenant la nouvelle décision du ministre hier, et surtout en prenant connaissance d'un certain nombre de dispositions qui l'accompagnent, la majorité des 70 employés du CDT n'a guère applaudi. Et pour maintes raisons.

Le ministre a précisé, comme l'annonçait déjà LE DEVOIR dans son édition d'hier, que « dix ou 12 employés ne s'occupant pas du Centre seront mutés à Ottawa d'ici quelques mois, mais que les experts permanents en technologie resteront à Montréal ».

La dizaine d'employés mentionnés représente un groupe de spécialistes des études de planification qui portent essentiellement sur les questions reliées aux ressources énergétiques et aux objectifs mêmes du CDT.

On a de plus laissé entendre que le directeur général du Centre prendrait lui aussi bureau à Ottawa désormais et qu'il est loin d'être certain que le DG actuel M. Peter Eggleton, continue d'occuper ses fonctions.

Ce n'est pas tout. On apprend égale-

ment que le Centre aura désormais un nouveau « grand patron », soit le sous-ministre adjoint de Transports Canada à la planification stratégique, M. Mulder, tandis que n'aura plus rien à voir avec le centre le sous-ministre adjoint à la recherche et au développement, M. P.H. Aykroyd, de qui relevait le CDT en dernière analyse.

Qui sont exactement ces « experts permanents en technologie » qui, selon le ministre, demeureront en poste à Montréal? S'agit-il des quelque 35 ingénieurs spécia-

lisés seulement? La dizaine de professionnels actuels qui ne sont pas des ingénieurs mais agissent comme directeurs de projets du point de vue des objectifs économiques ou de marketing sont-ils ou non de ce nombre? Et toutes ces personnes auront-elles désormais un directeur général qui administrera le Centre depuis Ottawa?

Le moins qu'on puisse dire est que les employés considèrent l'avenir du Centre avec plus d'incertitude encore qu'ils ne le

Voir page 6: Transports Canada

Plus d'emplois fédéraux sans un accord sur la politique linguistique

par Michel Vastel

OTTAWA — Tous les projets de décentralisation de services fédéraux vers le Québec ont été reportés sine die. Les quatre déménagements reportés hier par le président du Conseil du Trésor, M. Sinclair Stevens, auraient représenté 1.486 emplois permanents et 700 emplois à temps partiel: une masse salariale de près de \$26 millions.

Si on en croit les propos de M. Stevens, ces projets de déménagement sont même sérieusement compromis puisque le président du Conseil du Trésor pose maintenant comme condition « que le gouvernement fédéral soit assuré, par la voie d'ententes permanentes avec la province d'accueil, que les enfants des employés fédéraux puissent recevoir leur instruction dans la langue officielle qu'ils utilisent habituellement ».

Cette question de l'accessibilité de l'école anglaise à des enfants de fonctionnaires anglophones avait déjà fait l'objet d'une dispute entre Ottawa et Québec. En proposant de déménager les 750 employés de la Direction des relevés et de la cartographie du ministère de l'Énergie et des Mines vers Sherbrooke, le gouvernement libéral avait demandé des garanties pour l'instruction des enfants de ses fonctionnaires. Québec avait alors proposé un compromis: les fonctionnaires mutés au Québec seraient assimilés à du personnel des Forces armées et la période d'exemption serait prolongée de trois à six ans. Non satisfait de ce compromis le gouvernement fédéral avait alors reporté jusqu'à « au moins 1984 », ce déménagement.

Cette ligne de conduite est maintenue par l'administration conservatrice puisque M. Stevens a pris la peine de rappeler hier qu'il n'y aura « aucune réinstallation touchant un groupe important d'employés d'une minorité de langue officielle sans une entente permanente préalable avec la province d'accueil ».

Le président du Conseil du Trésor a pris soin hier de préciser que cette question de la langue d'enseignement n'avait pas été le principal facteur qui avait motivé sa décision de reporter quatre déménagements au Québec.

Comme pour l'ensemble des dix déménagements carrément annulés, et des six autres reportés, le principal critère fut celui de l'économie.

Les dix déménagements annulés, dont cinq touchent particulièrement le nord-est de l'Ontario, représenteront une économie de \$76 millions pour le Trésor fédéral. La décision de reporter six déménagements, dont les quatre du Québec, représentera une autre économie, temporaire celle-là, de \$125 millions.

Les projets reportés au Québec sont le déplacement de la Direction du ministère de l'Énergie et des Mines à Sherbrooke, le déplacement du Centre de développement professionnel du ministère du Revenu à Rigaud (430 emplois et une masse salariale de \$4,5 millions), le déménagement d'un centre de données fiscales du ministère du Revenu à Jonquière, représentant 55 emplois permanents et 700 emplois temporaires pour une masse salariale de \$2,4 millions, et enfin le service de réglementation des Télécommunications du ministère des Communications à Québec, représentant 251 emplois et des salaires de \$4,5 millions.

Un autre projet du bureau régional du Régime de pensions du Canada, qui devait s'installer à Québec, est également

reporté. Le seul projet de décentralisation au Québec qui sera finalement maintenu est celui du transfert du Collège de Revenu-Canada à Rigaud. Dans ce cas, comme dans le cas de sept autres transferts maintenus qui coûteront quelque \$185 millions, \$85 millions avaient déjà été dépensés, rendant toute annulation impossible.

Le principal des déménagements ainsi maintenus, et le dernier de cette importance probablement, est celui du minis-

Voir page 6: Emplois fédéraux

Le retour de Staub gâché par Pittsburgh

par Richard Milo

Il y avait huit ans qu'on ne l'avait vu dans l'uniforme des Expos. L'homme a changé, il porte bien le poids de ses 35 ans, avec au moins une bonne dizaine de livres en trop, mais le joueur, lui, n'a rien perdu du charisme qui en a fait la première vedette des Expos, de 1969 à 1971.

Ainsi, Rusty Staub, le « Grand Orange », a reçu hier une ovation de plusieurs minutes de la part de la foule record de 59.260 spectateurs qui s'était déplacée pour célébrer sa rentrée à Montréal. Le bonheur de ces retrouvailles n'a pas été total cependant, puisque les Expos ont subi deux défaites aux dépens des Pirates de Pittsburgh.

N'ayant pas joué à la défense depuis deux ans dans la Ligue américaine, où il a agit ces dernières années exclusivement comme frappeur désigné, Staub a joué au premier but lors de la 2e partie, démontrant une forme qui n'est évidemment pas celle de ses 20 ans.

« Rusty Staub est un athlète professionnel dans toute l'acceptation du terme, et j'ai confiance qu'il retrouve sa bonne condition physique d'ici quelques semaines », a dit Ed Enos, le responsable du conditionnement physique chez les Expos.

Enos soumettra Staub à un programme d'entraînement spécialement conçu pour lui, insistant surtout sur les exercices d'assouplissement pour lui éviter les blessures et ainsi améliorer sa rapidité au champ. Il fera aussi beaucoup de courses.

« Mais ne vous méprenez pas: je ne suis pas encore convaincu que Staub soit très gras, a ajouté Enos, en le voyant s'exercer à capter des roulements. Staub a une carrure d'athlète qui rappelle celle des joueurs de football. Des joueurs de ligne peuvent être en excellente forme même s'ils sont bedonnants ».

Invité à parler du stade, Staub s'est dit émerveillé par l'architecture, même s'il aimait mieux, a-t-il précisé, le parc Jarry.

« Je ne l'aimais pas, je l'adorais, a-t-il lancé à la face de Woodie Fryman, son coéquipier de casier, qui a aussi joué à l'ancien domicile des Expos. J'y ai connu tant de succès. »

Echangé par les Expos aux Mets de New York, en 1972, Staub avait d'ailleurs pris l'habitude de revenir à Montréal pour saluer ses amis et revoir, bien sûr, le parc Jarry... Mais la mort de son père, en 1975, et l'ouverture de son restaurant à New

Voir page 6: Rusty Staub



Thiemme, Thie, Deuan et Thou Phommeline, une famille de réfugiés laotiens, sont arrivés au pays il y a deux semaines, parrainés par la paroisse de Saint-Bruno. Une vie nouvelle les attend, après quatre dures années dans les camps. (Photo Pierre Villeneuve)

Arrachés au désespoir d'un camp thaïlandais

par Rodolphe Morissette

SAINT-BRUNO — Thiemme, Deuan et leurs deux jeunes enfants, Thie et Thou, une famille laotienne en exil depuis plusieurs années dans les affreux camps de réfugiés situés en Thaïlande, sont arrivés à Saint-Bruno depuis deux semaines, parrainés par la paroisse locale.

Thiemme Phommeline était un militaire laotien. C'est son seul métier, il a 30 ans. Deuan était institutrice. A 29 ans, elle a eu trois enfants. Le second aurait six ans aujourd'hui. Il est mort brûlé dans l'incendie de la petite maison familiale. Thie, le plus vieux, a huit ans, son frère Thou en a quatre. Avant d'arriver à Saint-Bruno le 13 juillet dernier, Thou n'avait connu depuis sa naissance que la vie désespérante des camps de réfugiés.

En 1975, Thiemme est fait prisonnier dans un camp au Laos. Après 20 ans de guerre (1953-1973) entre le pouvoir royal,

appuyé par les États-Unis entre autres à coups de bombardements « exemplaires » et les mercenaires thaïs, et le Pathet Laos dissident, soutenu par les troupes communiste à compter de 1974, un nouveau pouvoir qui est sanctionné par la proclamation, le 2 décembre 1975, de la République démocratique du peuple laotien.

La même année, Deuan laisse son travail et va rejoindre Thiemme au camp militaire de Nang Kai, situé au nord du Laos. Ils sont mal nourris, ils travaillent très dur. Plantation de légumes, de maïs, de canne à sucre, construction de baraquements, transport de charges de bois. Deuan en a encore mal au dos aujourd'hui. Les couples mariés ne peuvent se rencontrer qu'une fois par semaine, le samedi, dans le camp.

Thiemme réussit à s'enfuir du camp, fin 1975. Deuan, avec les deux enfants qui

Voir page 6: Arrachés

Le MEER fait une nouvelle offre à GM

OTTAWA (par Michel Vastel) — Le nouveau ministre de l'Expansion économique régionale, M. Elmer MacKay, a officiellement fait une offre de subvention de \$82,5 millions à General Motors pour construire une usine de moteurs en aluminium à Valleyfield.

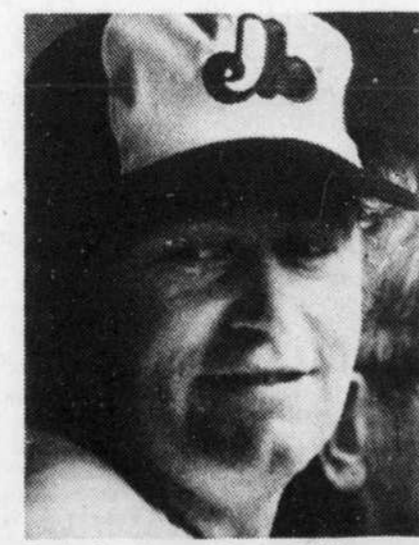
Le précédent gouvernement avait fait une offre de \$58 millions qui était venue à expiration vers la fin mai au moment de la passation des pouvoirs entre les deux ministres. C'est la première fois qu'on obtient confirmation à Ottawa que la politique vis-à-vis ce projet d'investissement du

plus gros constructeur américain n'a pas changé. L'augmentation de la subvention, de \$58 à \$82,5 millions, ne serait due qu'à l'inflation. En effet, l'aide du MEER est calculée en pourcentage du coût global du projet.

On apprenait d'ailleurs hier à Québec que l'offre du gouvernement provincial s'est elle aussi accrue, de \$20 millions à un peu plus de \$25 millions aujourd'hui.

C'est donc une offre de près de \$110 millions qui est maintenant sur la table de General Motors pour la construction

Voir page 6: Le MEER



Rusty Staub (Photo P Villeneuve)

L'exode des réfugiés est en net recul depuis Genève

MANILLE (AFP) — Le nombre de réfugiés déferlant en Asie du Sud-Est a nettement diminué depuis la conférence de Genève la semaine dernière où le Vietnam s'est engagé à endiguer l'exode des Vietnamiens, indiquant-on hier à Manille dans les milieux diplomatiques.

Selon ces observateurs, seulement 50 à 60 « réfugiés de la mer » sont arrivés aux Philippines depuis le 15 juillet contre plus de 400 durant les deux premières semaines de ce mois.

Un renversement de tendance est égale-

ment constaté, pour la première fois, sur les côtes orientales de la Malaisie, où l'afflux des réfugiés vietnamiens s'est considérablement ralenti depuis une semaine, conduisant les responsables locaux à penser qu'après la conférence de Genève, le Vietnam commence à agir « à la source ».

Selon un porte-parole des services spéciaux des garde-côtes, seuls 43 réfugiés, à bord de deux petits bateaux, qui ont réussi à forcer le cordon de sécurité le dimanche 22 juillet, ont débarqué, depuis

une semaine, sur les côtes malaises, tandis que quelques rares bateaux étaient maintenus à distance. Aux grandes périodes d'afflux massif, fin 1978, 500 à 1000 réfugiés vietnamiens débarquaient quotidiennement sur ces côtes, avant la mise en place du cordon naval.

Les autorités vietnamiennes paraissent s'être décidées à « fermer le robinet à la source », a estimé le porte-parole, en rappelant que cette mesure a été demandée la semaine dernière par la Malaisie et

Voir page 6: L'exode

Joe Clark sur les sentiers piégés de Lusaka

par Claude Turcotte

OTTAWA — À peine sorti d'une invraisemblable bousculade diplomatique engendrée par sa promesse d'installer une ambassade à Jérusalem, le premier ministre Joe Clark s'engage sur un autre terrain miné, celui de l'Afrique, en marchant sur la pointe des pieds comme un mari coupable aux petites heures du matin.

Pour le nouveau premier ministre du Canada, la conférence des pays du Commonwealth à Lusaka apparaît comme une première épreuve véritable sur la scène internationale. Il y arrivera bien préparé et bien entouré, ce qui n'a pas été le cas dans l'affaire de Jérusalem. En conséquence, il devra porter entièrement le poids de toute embardée malencontreuse qu'il pourrait faire à Lusaka et on sait déjà qu'il aura plus d'un virage difficile à négocier.

À Tokyo, il y a quelques semaines, M. Clark participait en somme à une discussion très sérieuse et souvent technique entre quelques personnes distinguées comme à l'heure du thé dans un salon.

À Lusaka, le climat et les sujets de discussions sont tout à fait différents. Il ne sera plus dans le salon en compagnie de visiteurs distingués, mais au sein d'une grande famille aux prises avec un problème politique aigu, en sachant très bien que tout autour de la maison il y a des frères qui n'attendent qu'un petit signal pour reprendre la bagarre et même lui donner plus d'ampleur.

Au coeur du débat, il y a la mère, en l'occurrence la

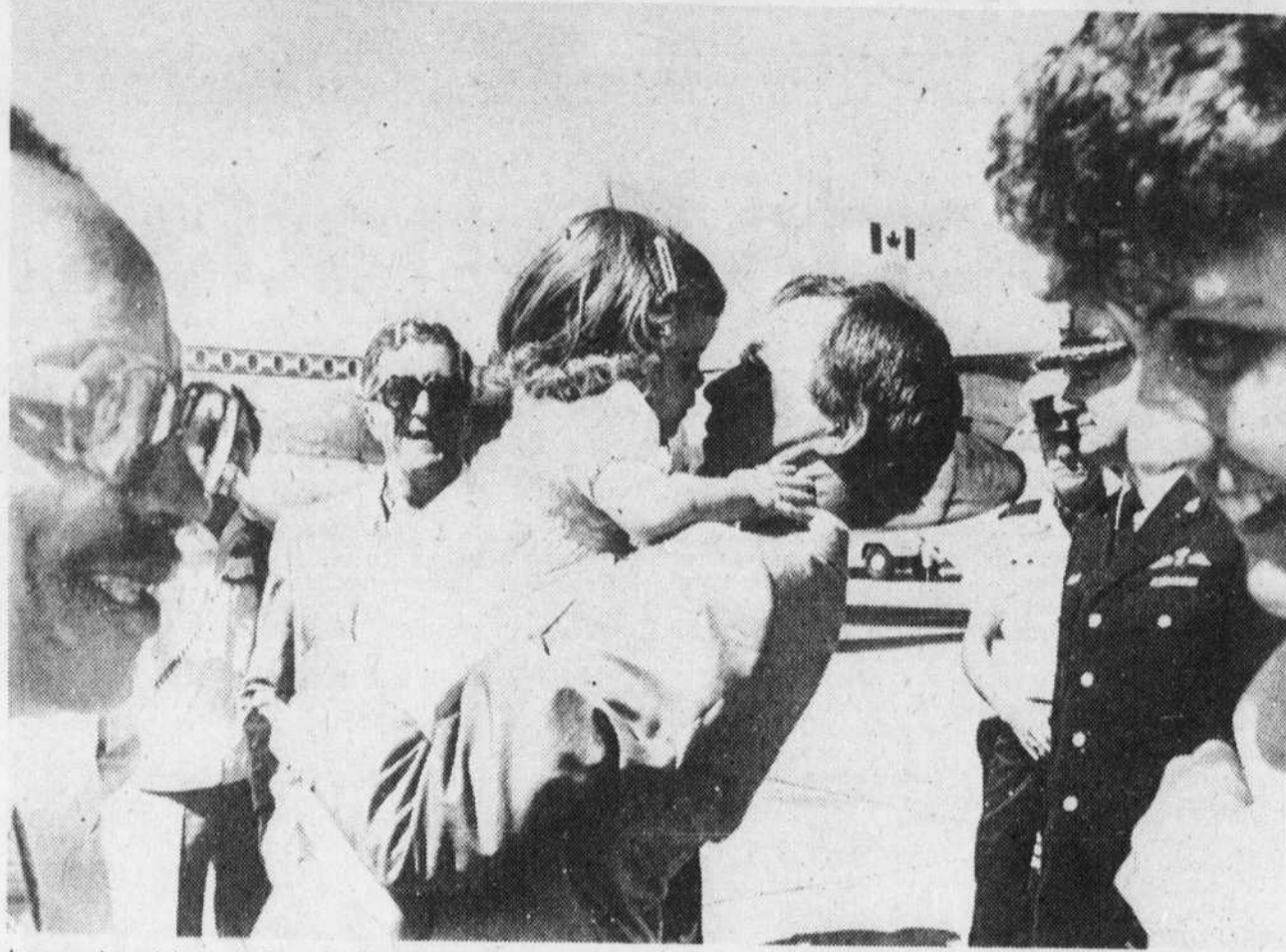
Grande-Bretagne, qui brûle d'envie de se décharger de la responsabilité qu'elle a encore envers l'une de ses filles qui grandit mal, la Rhodésie-Zimbabwe. On lui a maquillé le visage en noir récemment, mais personne n'est dupe, derrière les produits de beauté il y a une tête blanche. Toutes les soeurs africaines craignent que la mère britannique n'abandonne sa fille Zimbabwe aux mains de la Rhodésie au méprisage douteux de Ian Smith et de Mgr Musorewa.

Que vient donc faire le cousin canadien dans cette galéridé? M. Clark s'est sûrement posé la question en se préparant à ce meeting de Lusaka, mais il n'est pas certain qu'il ait trouvé la réponse.

Il ne fait cependant aucun doute que le gouvernement du Canada jouera la carte de la prudence et qu'il cherchera à éviter de se laisser entraîner profondément dans un sillon ou l'autre, le britannique ou l'africain.

Dans une conférence de presse qu'elle a donnée à Tokyo, tout juste après le sommet économique, Mme Flora Macdonald, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a probablement le mieux exprimé dans quel esprit le Canada s'assoiera à la table du Commonwealth.

« La dernière chose que l'on voudrait, disait-elle, en arrivant à Lusaka serait de s'enfermer dans une quelconque position rigide, qui mettrait en danger l'avenir du Commonwealth. » Sans nier ce souci d'altérisme, on peut croire également que Mme Macdo-



Le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, serre dans ses bras sa petite fille Catherine peu avant son départ de l'aéroport d'Ottawa pour sa tournée de deux semaines en Afrique. À droite, sa femme Maureen. (Photolaser CP)

nal pensait en même temps à l'avenir de son propre gouvernement encore échaudé par son baptême de feu à la Jérusalem.

C'est donc une attitude d'extrême prudence qui guidera M. Clark à Lusaka; il s'en tiendra à un rôle de cousin éloigné et poli, mais tout de même intéressé et serviable. Il se conformera en somme à ce

qu'a souvent été la politique canadienne dans le domaine international.

Si les positions devaient se durcir entre la Grande-Bretagne et les pays africains, M. Clark aurait alors une excellente occasion d'exercer une grande influence sur l'issue de la conférence et sur les étapes à prévoir pour l'avenir immédiat de la Rhodésie-

Zimbabwe.

Mais pour l'instant, quelle est la position du Canada sur ce sujet pour lequel on cherche une solution depuis 15 ans?

Les porte-parole officiels du gouvernement canadien disent croire que l'élection d'un gouvernement composé en majorité de Noirs a apporté un certain progrès, mais que la nou-

velle constitution approuvée par les Blancs seulement (ils représentent 4% de la population du pays) est « très généreuse en ce qui concerne le traitement accordé à la minorité blanche ». Inutile d'ajouter qu'il s'agit ici d'un euphémisme sorti tout droit du petit manuel du parfait diplomate.

Le Canada considère en définitive qu'il faut faire plus de progrès, reconnaître davan-

tage les droits de la majorité noire et faire approuver la constitution par tous les citoyens, sinon on risque de ne pas obtenir l'approbation internationale. On pense alors en tout premier lieu au président Jimmy Carter, dont les opinions semblent rejoindre assez bien celles du gouvernement canadien.

D'un point de vue de politique interne, M. Clark se présente à Lusaka en sachant qu'il y a au Canada les deux courants de pensée prédominants, entre lesquels il risque de se retrouver comme assis entre deux chaises pendant la conférence.

Certains commentateurs anglophones ont déjà écrit que le gouvernement Clark doit s'aligner sur la position britannique, qui leur semble plus apte à ramener la paix et la démocratie, en soulignant que les groupes nationalistes et terroristes qui font la lutte au pouvoir blanc rhodésien opéreraient vraisemblablement pour la dictature, une fois installés à la tête d'un gouvernement.

En revanche, l'autre courant existe au Canada et d'une manière beaucoup plus voyante et spectaculaire. Il y a quelques jours à peine, le Conseil canadien pour la coopération internationale, un organisme qui regroupe environ 80 associations charitables oeuvrant en Afrique australe (des groupements religieux et Oxfam-Canada par exemple) donnait une conférence de presse pour inviter M. Clark à faire preuve de leadership en s'opposant énergiquement à la reconnaissance du gouvernement Smith-Muzorewa.

Au Québec, plusieurs organismes également et notamment les trois centrales syndicales, CSN, FTQ et CEQ, pre-

naient position dans le même sens et suppliaient Ottawa de maintenir les sanctions contre la Rhodésie.

Dans un tel contexte, on peut soupçonner que toute prise de position à Lusaka tiendra compte des répercussions politiques possibles à domicile. Faut-il le répéter, M. Clark ne tient certainement pas à s'embarquer dans un nouveau Jérusalem.

Outre la conférence du Commonwealth, le voyage en Afrique de M. Clark présente un intérêt pour la francophonie. Intentionnellement, dit-on, le premier ministre d'un gouvernement dans lequel les francophones sont presque inexistantes a choisi de visiter d'abord le Cameroun, parce que le pays est bilingue, a certaines affinités avec le Canada et fait partie de la francophonie.

Aussi bien pour l'Afrique que pour le Canada, M. Clark voudra proclamer solennellement que son gouvernement s'intéresse comme le précédent à la francophonie. Le sénateur Martial Asselin, chargé de l'Agence canadienne de développement international, accompagne le premier ministre. On se rappelle que lors de son assermentation, M. Asselin avait promis de reprendre l'idée d'un Commonwealth francophone, avec une approche différente peut-être.

Or, on sait que M. Clark abordera ce sujet d'un Commonwealth francophone pendant son séjour à Yaoundé. A cet égard, on peut se poser des questions sur la nature exacte de la visite surprise à Ottawa du ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, à quelques heures du départ de M. Clark pour le Cameroun.

Comment Raymond Boisvert a-t-il pu se retrouver seul candidat du PQ dans Beauce-Sud?

par Jean-Claude Picard

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE — En Beauce, où se déroulera en septembre une élection partielle, personne ne comprend très bien ce qui s'est passé dans l'organisation du Parti québécois.

En principe, le candidat de ce parti au scrutin qui doit dénommer un successeur à M. Fabien Roy devait être Mme Jeannine Bourque.

Cultivateur du comté, membre de l'exécutif régional de l'UPA et membre, depuis mai dernier, du conseil exécutif du PQ, Mme Bourque, se destinait tout naturellement à l'investiture péquiste.

Elle-même ne faisait pas mystère de ses ambitions et aucun péquiste de Beauce-Sud ne se sentait de taille à lui barrer la route.

Mais voilà que Mme Bourque, pour une raison que tous continuent toujours d'ignorer,

a décidé de ne pas faire face à l'électorat et a plutôt donné son appui au seul brave qui ait osé se porter à l'investiture péquiste, M. Raymond Boisvert, un industriel de Saint-Ludger de Frontenac.

En Beauce, on continue de se perdre en conjectures lorsqu'il s'agit de savoir comment il se fait que le PQ n'a réussi à trouver qu'un seul candidat à sa convention, comme on est tout aussi perplexe devant cette candidature de M. Boisvert, un homme qui, jusque là, n'avait jamais tâté de la politique.

Certes, M. Boisvert ne manque pas de qualités et ses réalisations industrielles en font l'un des hommes les plus en vue du comté de Beauce-Sud.

Fils de cultivateur, cet homme, qui est âgé de 37 ans, bien qu'il en paraisse 25, a quitté à l'âge de 15 ans la ferme familiale pour aller travailler dans une manufacture de Montréal.

En l'espace de cinq ans, il apprend tous les secrets de l'industrie du textile et est promu contremaître de son usine.

A 20 ans, il revient dans sa région et fonde sa propre compagnie, avec l'aide d'ailleurs de ses concitoyens qui ont collectivement endossé l'emprunt dont il avait besoin.

Dix-sept ans plus tard, Raymond Boisvert est millionnaire. Il dirige dix compagnies, toutes installées dans le comté de Beauce-Sud, a un chiffre d'affaires de \$24 millions et fournit du travail à 860 personnes, ce qui en fait le plus gros employeur de la Beauce.

Son adhésion au Parti québécois est encore toute récente et remonte, confie-t-il, à l'affaire de la taxe de vente. « C'est à ce moment-là, dit-il, que j'ai compris que le Québec avait besoin de sa souveraineté nationale. » Jusque là, M. Boisvert n'e-

tait pas, particulièrement reconnu pour ses activités politiques. Il passait plutôt pour un industriel qui n'a guère d'opinion partisane et qui est prêt à aider financièrement tout candidat susceptible de rallier une certaine proportion des suffrages.

C'est ainsi qu'au fil des ans, il a accumulé, sans d'ailleurs y attacher trop d'importance, un certain nombre de cartes de membre des divers partis politiques du pays.

Dans cette grande famille de la Beauce, l'appartenance politique compte assez peu. Raymond Boisvert est un ami personnel de Rock Jolicoeur, président de l'association libérale du comté; le président du PNP, Maurice Breton, qui appuie le PQ à cette élection, est le voisin et l'ami de M. Hermann Mathieu, candidat à l'investiture libérale; Robert Dutil, autre candidat à la convention libérale, a déjà aidé le PQ; et tout ce beau monde se

réclame de l'amitié et de l'appui de Fabien Roy, qui lui, affirme sa plus stricte neutralité. Allez donc y comprendre quelque chose.

Quoi qu'il en soit, la seule conclusion qui puisse se dégager des résultats électoraux des derniers dix ans, c'est que la Beauce vote pour l'homme et que péquistes comme libéraux n'y ont jamais été très présents.

Si ce rapport, M. Boisvert ne dispose finalement que d'une très faible organisation locale qui sera cependant appuyée, au cours des prochaines semaines par l'organisation centrale du parti.

Pour l'instant, son principal handicap semble résider dans son inexpérience politique et sa très grande timidité.

Même si son passé personnel milite en sa faveur, ce candidat a peine à affronter les feux de la rampe et se révèle un communicateur médiocre. La sincérité de son geste

peut cependant jouer en sa faveur dans un comté où on attache davantage d'importance à la personne du candidat qu'au parti qu'il représente.

Au surplus, les péquistes devraient bénéficier au cours de cette partielle de l'appui du Parti national populaire. Cet appui se concrétise notamment par le fait que M. Breton participera, le 6 août prochain, à l'assemblée d'investiture péquiste.

S'il advenait cependant que M. Hermann Mathieu soit désigné candidat libéral, l'appui des troupes péquistes pourrait passer massivement dans le camp de ce dernier, compte tenu des affinités qui lient M. Mathieu à l'ancien député Roy.

Reste l'apport de l'Union nationale qui, espère-t-on du côté du PQ, pourra aller chercher l'appui des libéraux mécontents du résultat de leur convention.



Raymond Boisvert, candidat du PQ dans Beauce-Sud.

L'Asbestos: un juge de la Cour d'appel se demande s'il peut émettre une injonction

par Guy Bourdon

Malgré la promesse presque formelle du président de la Société nationale de l'amiante que les biens de la Société Asbestos Limitée ne seront pas expropriés d'une manière « sauvage », l'entreprise minière cherche à mettre tous les atouts de son côté et elle s'est adressée, hier, à un juge de la Cour d'appel, siégeant en division de pratique, pour réclamer une injonction visant à empêcher le gouvernement québécois de se prévaloir de la Loi 121 jusqu'à ce qu'un banc complet du plus haut tribunal du Québec ait statué en appel sur le refus du juge Denis Lévesque, de la Cour supérieure, d'accorder l'injonction recherchée en première instance.

Le juge Albert Mayrand, qui a entendu les arguments de part et d'autre pendant toute la matinée d'hier, a pris la requête en délibéré et on ne s'attend pas qu'il rende sa décision avant mardi ou mercredi prochain. Avant même de décider si l'Asbestos a fait valoir favorablement son droit à l'injonction, le juge Mayrand devra se demander s'il possède la « juridiction » nécessaire pour accueillir la requête en sa qualité de juge en division de pratique.

Me Michel Décaré, au nom du gouvernement, a en effet contesté sa « compétence » en la matière en faisant appel au code de procé-

dures et à la doctrine juridique qui, selon lui, autoriserait le juge à suspendre l'effet d'une injonction mais ne lui permettrait pas d'en émettre une.

Le procureur du gouvernement a aussi réitéré l'argument qu'il avait fait valoir en première instance que la Couronne, dont il est le représentant en instance, jouit de l'immunité qui la met à l'abri d'une injonction.

Quant à Me John Claxton, au nom de l'Asbestos, qui a soutenu la thèse opposée, il a plaidé l'urgence et la nécessité de l'injonction même si la Cour supérieure n'a pas retenu cet argument.

Selon lui, quand M. Daniel Pearlstein, pdg de la SNA a promis que l'expropriation ne se ferait pas d'une manière « sauvage et brutale », il ne représentait pas le gouvernement qui, en vertu de la Loi 121, possède seul l'initiative à ce sujet et que personne qui n'en fait pas partie, ne peut l'engager.

Me François Mercier, qui défend également les intérêts de l'Asbestos, a d'ailleurs rappelé qu'au cours de son contre-interrogatoire devant le juge Lévesque, M. Pearlstein avait clairement indiqué qu'aucun ministre du gouvernement n'avait corroboré sa prétention à une expropriation civilisée.

Les procureurs Claxton et Mercier ont aussi déclaré que si le gouvernement avait donné l'assurance que l'expropriation n'aurait pas lieu avant la fin du débat sur

la constitutionnalité de la Loi 121 et de la Loi 70 (créant la SNA), puis qu'une contestation légale à ce sujet doit également être débattue, aucune requête d'injonction n'aurait été déposée.

Depuis le début des procédures, le gouvernement a reporté à sept reprises l'éventualité de l'avis d'expropriation qui, en vertu de la Loi 121, constituait, à toute fin utile, la prise de possession des biens de l'Asbestos. Mais, depuis la décision du juge Lévesque (mercredi) le moratoire n'a pas été renouvelé.

Donc, pour Me Claxton, « la menace est dans la loi » et il ne voit que dans une injonction le remède à une décision appréhendée dont la balance des inconvénients pencherait nettement du côté de l'Asbestos, selon le propre aveu du juge Lévesque.

Le juge Mayrand, qui a entendu les arguments hier matin, a laissé entendre, de son côté, qu'il aurait à décider, si toutefois il s'en reconnaît la juridiction ou la compétence, entre la menace que constitue la loi, en l'absence de tout moratoire, et la probabilité, soulevée par le président de la SNA, que le gouvernement n'agira pas brutalement. Dans sa décision repoussant une première fois la requête, le juge Lévesque avait opiné qu'il fallait présumer de la bonne foi du gouvernement et de la validité de la Loi 121 jusqu'à ce qu'une instance finale en ait statué.

Le règlement sur les feux rouges est inapplicable

Ces incorrigibles piétons de Montréal

par Jean-V. Dufresne

Le règlement municipal qui interdit aux piétons de traverser la chaussée sur un feu rouge ou à l'extérieur des passages cloutés est, à toutes fins utiles, inapplicable.

Les contrevenants interpellés ne sont d'ailleurs pas tenus de s'identifier, à moins que l'agent de police n'invoque un article du Code criminel qui assimilerait leur refus à une entrave à l'exercice de ses fonctions, ce qui entraînerait l'arrestation et la détention du prévenu au poste.

« Il nous faudrait alors probablement quatre fourgons au coin de Peel et Sainte-Catherine seulement, faisait observer hier au DEVOIR le lieutenant Laurent Levy, di-

recteur des relations publiques de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

M. Levy rappelle en effet que le piéton n'est pas porteur d'un permis de circuler, que la police ne peut l'obliger à s'identifier sauf s'il existe un motif raisonnable pour le soupçonner d'avoir commis un acte criminel — le « jaywalking » n'est qu'une contravention à un règlement municipal — alors qu'au contraire on peut exiger d'un automobiliste pris en délit son certificat d'immatriculation ou son permis de conduire.

A défaut de pièces d'identité ou de soupçon d'acte criminel, l'agent de police est impuissant. Et même si le piéton s'identifie volontairement, comment alors contrôler

l'authenticité de son nom et de son domicile?

« On mettrait alors en marche des procédures judiciaires qui n'aboutiraient à rien », signale M. Lévy.

À Montréal surtout, ajouté-t-il, le « jaywalking » est une habitude si profondément enracinée que tout l'effectif policier réuni ne pourrait suffire à le réprimer.

De sorte que la police n'interpelle, paradoxalement et bien tard, que les piétons qui, ayant enfreint le règlement, provoquent un accident ou s'ils sont eux-mêmes blessés. Les automobilistes incriminés sont également poursuivis.

Pour 265 piétons à Montréal, ces trois dernières

années, la mort s'est chargée d'effacer la contravention, qui s'élève à \$4. Sans prétendre en effet que les automobilistes montréalais soient prudents ou courtois, il est vrai que la plupart des piétons victimes d'accidents mortels l'ont été par ignorance des règlements.

Dans la plupart des villes canadiennes — Toronto ne signale que 115 piétons tués ces trois dernières années — l'application du règlement sur le « jaywalking » est possible du fait que fort peu de piétons, précisément, s'en rendent coupables.

« Lorsque j'étais agent de circulation, rappelle M. Lévy, les piétons me passaient sous le nez à la douzaine. A l'époque, rue Sainte-Catherine, la circulation n'était pas à sens unique. »

Dans la plupart des villes canadiennes — à Vancouver, particulièrement, où traverser la chaussée sur un feu rouge est quasiment un acte immoral — l'application du règlement permet de cultiver une prudence déjà acquise. Il suffit au piéton de mettre le gros orteil sur la chaussée pour interrompre aussitôt la circulation.

À Montréal et dans la plupart des villes du Québec, on doute que la police puisse modifier nos mauvaises habitudes de piétons, alors que le nombre effrayant d'accidents de la chaussée n'émeut personne.

Quant aux piétons blessés, le traumatisme de l'accident, plus qu'une contravention de \$4, leur sert douloureusement de leçon.

La marche Montréal-Québec contre le nucléaire a pris fin

QUÉBEC (PC) — « Le nucléaire? Non merci ». C'est en scandant ce slogan qu'une centaine de manifestants se sont rassemblés devant l'édifice de l'Assemblée nationale, hier, pour réclamer un arrêt complet de toutes les activités liées au développement de l'énergie nucléaire au Québec.

La manifestation, qui s'est déroulée dans le calme, venait clôturer une marche de quelque 250 kilomètres entreprise le 3 juillet dernier, à Montréal, par des membres de divers mouvements soucieux de la qualité de l'environnement, dont le « ramoneur des

pauvres », Luc-André Godbout.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi la manifestation, un porte-parole des marcheurs, Roger Julien, a affirmé que cette marche avait surtout pour but de sensibiliser la population.

« Seule une population bien informée pourra dire non au nucléaire. Or, nous nous sommes rendu compte que la population québécoise ignorait l'existence et les dangers de l'énergie nucléaire sur son territoire », a-t-il souligné. Une dizaine de personnes

ont participé à la marche mais seulement deux ont complété le parcours en entier.

Les autres manifestants se sont joints aux marcheurs près de l'incinérateur de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), une installation considérée comme une importante source de pollution dans le quartier Limoilou, à Québec.

M. Julien a reproché au gouvernement québécois de se livrer à un abus de langage quand il prétend avoir décrété un moratoire sur le développement de l'énergie nucléaire au Québec.

Il s'appelait Thomas... et portait une ceinture... on l'appelait ceint Thomas.

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

\$10,5 millions à la CUM pour quatre nouveaux parcs sur la rivière des Prairies

par Jean-V. Dufresne

Le gouvernement du Québec met \$10,5 millions à la disposition de la Communauté Urbaine de Montréal pour l'aménagement et l'acquisition d'espaces verts afin de créer quatre nouveaux parcs métropolitains le long de la rivière des Prairies.

nicipales, M. Guy Tardif. L'octroi, précisément \$10,540,000, sera déboursé et deux tranches: \$2,975,000 dès cette année, et \$7,565,000 en 1980.

paces verts. » la CUM appuiera financièrement l'effort du gouvernement en complétant l'octroi provincial d'une somme d'environ \$2,5 millions

dans le règlement qu'elle a adopté en avril dernier, lui donnant juridiction sur les parcs régionaux. Cette contribution devrait être suivie d'un effort de la CUM correspondant à peu près au quart de celui du gouvernement provincial, mais rien n'oblige la CUM.

tion de M. Tardif: « On peut maintenant prévoir que d'ici un an ou deux, les citoyens de la CUM auront accès à de nouveaux espaces verts. »

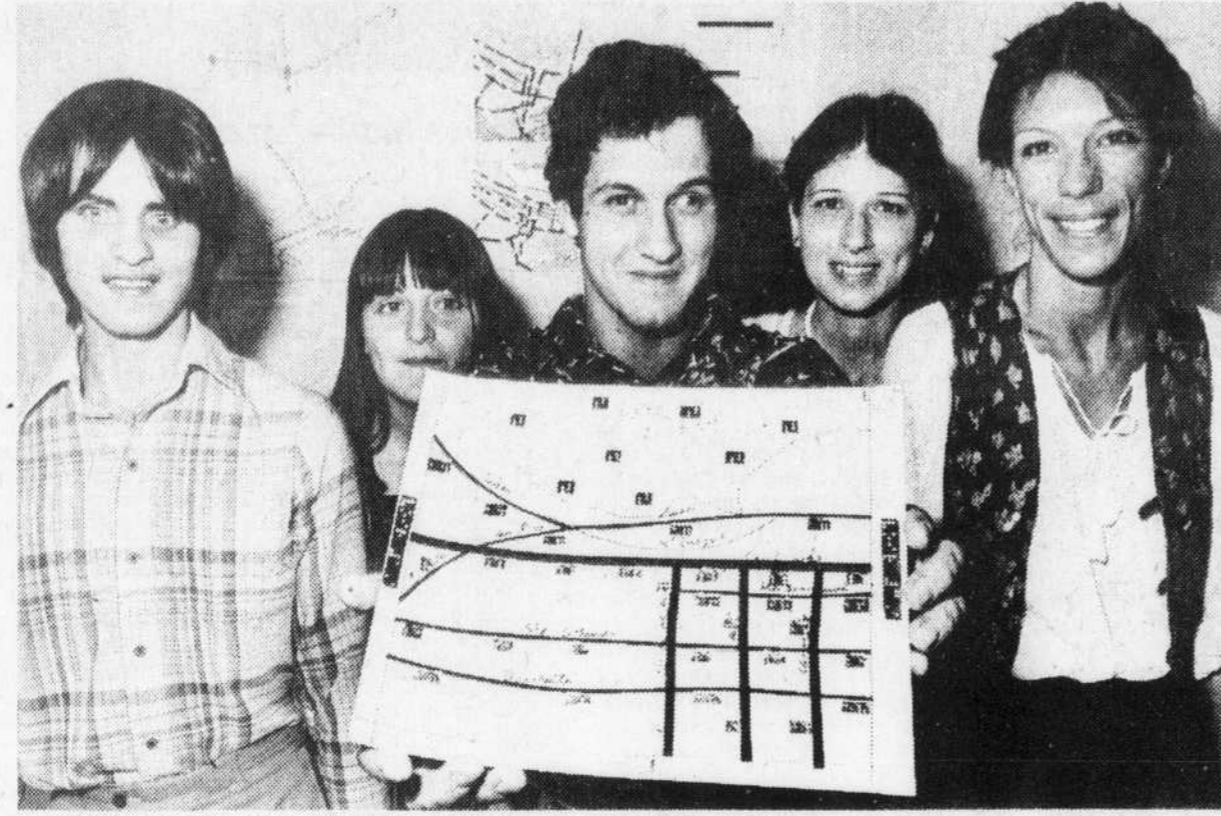
procéder à certaines acquisitions pour compléter celles-là. M. Tardif signale que la région de Montréal est « singulièrement pauvre » en espaces verts: un taux d'équipement régional de 3,2 acres par 1.000 habitants, en regard de la norme minimale nord-américaine de 10 acres.

Montréal en Braille

Une carte du métro pour aveugles

par François Barbeau

La Commission des transports de la communauté urbaine de Montréal manifeste une certaine réticence à afficher dans les stations de métro une carte du métro en braille que viennent de préparer deux jeunes handicapés visuels secondés par trois étudiants.



Les membres de l'équipe «Montréal en Braille» montrent fièrement une des matrices de la carte des rues de Montréal qui sera bientôt prête à l'intention des handicapés visuels. Les deux non-vooyants de l'équipe, MM. Richard Lavigne et Jacques Ferland, sont secondés par, de gauche à droite, Milles Mariette Breton, Michèle Myre et Claudine Loiselle.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas aux relations publiques de la CTCUM de prendre une décision, et c'est au président de cet organisme, M. Lawrence Hanigan, que le dossier a été confié.

La carte du métro et celle de la ville ont été réalisées grâce au travail minutieux de deux jeunes étudiantes en géographie à l'UQAM, Milles Mariette Breton et Claudine Loiselle, qui ont mis leurs connaissances de la cartographie à bon usage.

En plus de ces cartes, qui seront éditées et distribuées par les Editions Braille du Québec, le groupe, avec la collaboration d'une autre jeune fille, Mlle Michèle Myre, étudiante en comptabilité à l'Université McGill, prépare un guide des divers trajets d'autobus de la CTCUM, cette fois sur cassette.

distribuées par l'entremise de la Magnétothèque générale pour aveugles du Québec. Le groupe « Montréal en Braille », pour mener à bien ce travail ardu, demande la participation de la population, et accueillera toute offre de renseignement et d'aide à 252-9694, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

Léger exhorte la population à ménager l'eau potable

par André Tardif

Le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, a demandé hier aux Québécois de réduire leur consommation d'eau potable au strict minimum, afin de permettre à plusieurs municipalités de maintenir leur réserve d'eau à un niveau permettant d'éviter la disette.

l'absence notable de pluie. Les quelques millimètres tombés jeudi n'auraient été qu'un soulagement temporaire à la situation, car il faudra d'autres précipitations.

limitée de l'usine de filtration de Longueuil, qui dessert également Saint-Hubert et Saint-Bruno. « D'ailleurs, dans les prévisions que nous transmettons quotidiennement aux citoyens de 18 municipalités de la région métropolitaine, nous leur déconseillons depuis quelques jours toute utilisation extérieure d'eau potable de façon à éviter la disette », a déclaré au DEVOIR M. François Nault, responsable de la campagne d'information de l'AQTE dans la région de Montréal.

jeudi à toutefois grandement aidé, car les gens sont moins enclins à utiliser l'eau en abondance, ajoute-t-il. Mais la journée de mercredi aura probablement constitué un record de consommation, en raison de la chaleur excessive qui prévalait ce jour-là.

ne pas se servir des toilettes comme d'une poubelle en se rappelant que chaque utilisation nécessite de quatre à six gallons d'eau.

Sur ce dernier point, M. Léger a souligné qu'une étude récente de l'AQTE avait conclu que les coûts de production de l'eau utilisée pour l'arrosage des pelouses s'élevaient à plus de \$2,5 millions par année dans la seule région du Québec métropolitain.

Les techniciens de Bell manifestent avec les métallos de la Baie-James

Un millier de techniciens de Bell Canada et des métallos en lock-out de la Baie-James ont manifesté hier devant le siège social de Bell Canada au centre-ville de Montréal.

faction des demandes des employés et même, si nécessaire, jusqu'à la nationalisation de la compagnie de téléphone.

Montréal, tous les autres étant en lock-out. On en comptait 6.000 au total en lock-out au Québec et en Ontario.

Voici quatre mesures principales suggérées par M. Léger: réduire la consommation domestique au minimum évitant de laisser couler le robinet pour avoir de l'eau froide; garder plutôt un récipient rempli d'eau au réfrigérateur;

Contravention mal digérée

Pierre Boisclair n'appréciait pas la contravention qu'on lui donnait, il a donc tenté de s'en prendre à l'agent, ce qui lui a coûté plus cher encore.

ou il étiquetait son automobile, en décembre dernier. Girard, blessé au doigt dans l'altercation, a été incapable d'écrire une autre contravention durant une semaine.

Tout rentre dans l'ordre à l'Hôpital général juif

Quelque 700 infirmiers et membres du personnel de soutien de l'Hôpital général juif de Montréal ont repris le travail à 16 h hier après avoir défilé pendant deux jours une injonction de la Cour supérieure qui leur ordonnait mercredi de reprendre immédiatement leurs fonctions.

gés de transporter des patients ou de rattraper ceux qui se sauvent. L'hôpital encombré de patients trop malades pour être renvoyés chez eux était presque complètement paralysé lorsque le personnel de soutien a repris le travail.

Incidentement, le Conseil canadien des relations de travail doit annoncer lundi le résultat du vote d'accréditation au STCC tenu chez les 7.000 téléphonistes de Bell en Ontario et au Québec.

AUJOURD'HUI

À 19 h, soirée de solidarité avec les luttes démocratiques et patriotiques en Haïti, à l'école Marie-Anne, 100 rue Sauvé est.

Demain À 11 h, l'organiste Pierre Grandmaison et la chorale dirigée par M. Marcel Laurencelle participent à la célébration de la messe à l'église Notre-Dame de Montréal.

À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 4 août, c'est la semaine de l'UNICEF à Terre des Hommes; des activités spéciales y ont été organisées pour chacun des jours de la semaine.

À 14 h, M. Marcel Léger, ministre délégué à l'Environnement du Québec, signe des protocoles d'entente avec les municipalités de Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Boisbriand dans le cadre du programme d'assainissement des eaux de la rivière des Mille-Iles, à l'hôtel de ville de Saint-Eustache.

Les permis de conduire porteront le nom de naissance des femmes

Les permis de conduire portera désormais les noms apparaissant sur l'acte de naissance du titulaire. C'est ce que vient d'annoncer le ministère des Transports du Québec. Cela veut dire, en termes concrets, que le nom de la femme mariée apparaissant sur son permis de conduire, sera maintenant celui qu'elle a reçu à sa naissance.

Les permis émis aux femmes mariées au nom de leur mari demeurent valides si cela a été fait avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement, soit le 23 mai dernier. Soulignons que ce changement fait suite à une recommandation du rapport du Conseil du statut de la femme, Égalité et indépendance, qui réclamait que « toute personne ne puisse exercer ses droits et exécuter ses obligations que sous les noms et prénoms énoncés dans son acte de naissance ». Ce changement était également réclamé depuis longtemps par de nombreux groupes et associations féminines.

M. Crosbie et le budget d'automne

L est tout à fait normal pour un nouveau gouvernement de chercher à rogner ici et là afin de créer une première impression de sage gestionnaire des fonds publics. Au cours des derniers jours, le gouvernement conservateur a rappelé, de façon concrète, son intention de sabrer dans les postes budgétaires jugés non essentiels. Cette attitude répond aux vœux de la population et doit être encouragée.

Cependant, l'épargne et la parcimonie dans la dépense ne peuvent tenir lieu de politique économique pour le Canada. Surtout au moment où toutes les prévisions laissent présager une période difficile pour l'économie. L'inflation se maintiendra à plus de 9% jusqu'à la fin de 1980; le chômage dépassera toujours 10% dans plus de la moitié du pays. La Chase Manhattan Bank affirmait hier que le Canada glisse maintenant vers une récession avec la baisse prévue de ses exportations vers les États-Unis. Dans ce contexte, on attend un programme plus dynamique et plus original de la part de ceux qui conçoivent la politique économique.

On comprend très bien le désir du nouveau ministre des Finances, M. John Crosbie, de ne pas accroître indûment le déficit fédéral. Au cours des dix dernières années, les conservateurs ont souvent semoncé le gouvernement pour la progression démesurée des dépenses publiques qui alimentaient l'inflation.

Dans la conjoncture actuelle, le « déficit expansionniste » dont parlait le parti de M. Clark avant les élections ne serait pas approprié. Il n'offrirait aucune garantie de reprise économique car plus de 40% du produit national brut dépend du commerce extérieur. La léthargie économique a gagné tous nos partenaires commerciaux. Il serait vain de tenter de surchauffer l'économie alors que

partout ailleurs, l'heure est à la morosité.

Le gouvernement doit cependant intervenir pour réduire les effets négatifs de la perturbation prévue. M. Crosbie a laissé entendre cette semaine que le gouvernement possède une certaine marge de manoeuvre. L'édition 79 du déficit fédéral serait de \$11,3 milliards et non de \$13 milliards tel que son prédécesseur l'avait prévu. Les besoins financiers seront inférieurs aux prévisions de M. Chrétien. L'État fédéral ne doit pas hésiter à utiliser son budget, dans la plus grande orthodoxie keynésienne, comme levier afin de soutenir les efforts du secteur privé qui semble disposé à aller de l'avant.

Riches de bénéfices fort élevés obtenus en 1978, les entreprises ont des projets d'expansion. Les investissements prévus dépasseraient de 20% le niveau atteint l'an dernier, révélait mercredi une étude du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce. Des projets sont en attente. Au Québec, l'industrie papetière et le secteur des textiles traversent une période faste et doivent prendre un virage important pour demeurer concurrentiels à l'échelle internationale. C'est l'heure où l'État doit donner un coup de pouce.

La hausse des taux d'intérêt a réduit l'ardeur des investisseurs. Aussi le gouvernement fédéral pourrait compenser les effets d'une décision que les conservateurs ont souvent critiquée dans le passé, par une aide directe destinée à abaisser le loyer de l'argent. On rendrait ainsi plus attrayants certains projets d'investissements.

M. Crosbie a confirmé que son projet de crédits d'impôts à l'égard des hypothèques et des taxes foncières serait inclus dans le budget annoncé pour octobre. Malheureusement cette mesure, tout en étant fort discutabile sur le plan social, ne serait pas vraiment efficace, pas plus que le serait une baisse générale et

modérée des impôts. Dans la conjoncture actuelle, le gouvernement ne doit pas s'endetter s'il doit par là permettre aux contribuables d'acheter plus de télécolorateurs japonais, de vêtements importés et d'outils fabriqués aux États-Unis!

L'abattement fiscal devrait être réservé aux acheteurs de maisons neuves, pour stimuler l'industrie de la construction. Il faudrait aussi l'étendre au secteur de la restauration de logements ce qui ferait tourner les usines de fabrication de matériaux.

Le gouvernement doit s'assurer que les stimuli qu'il injectera dans l'économie ne se perdront pas de façon diffuse. Des mesures fiscales trop générales seraient entachées d'un électoralisme stérile. Les initiatives gouvernementales doivent être orientées vers des objectifs précis: réduire le chômage dans certaines régions, raffermir la demande dans quelques secteurs économiques, soutenir des initiatives particulières...

L'analyse de la situation, comme l'a présentée cette semaine M. Crosbie, n'est pas, tout compte fait, aussi noire que les déclarations antérieures l'avaient laissé croire. Ottawa possède encore quelques atouts dans son jeu. Mais le jeu est difficile et la marge étroite. C'est pourquoi, le gouvernement doit faire preuve d'imagination, se montrer sélectif, opportuniste, ponctuel, réaliste. Du budget d'automne, on n'attend pas de miracles, certes, mais au moins des effets réels. Si les conservateurs devaient s'en tenir à une politique économique trop prudente et passive après avoir promis durant des mois des mesures radicalement nouvelles dans ce domaine, la déception des électeurs ne serait pas moins grande que l'imposture des élus.

Michel NADEAU



Les services essentiels...

LETRES AU DEVOIR

Les confidences de M. Black

(Lettre adressée à M. Conrad Black, à la suite de l'article paru dans LE DEVOIR du 23 juillet.)

On fait la queue, la procession continue; poussez pas! Chacun son tour. M. Black, c'est à vous. Hum, hum, 3, 2, 1, Allez-y: « Le Canada anglais se désintéresserait vite d'un Québec devenu indépendant ». Paf. Première page dans le journal, effroi sans nom des pauvres petits Québécois qui seraient alors séparés de leur aîné. Maman j'ai peur, viens me chercher!

Suit l'explication pertinente (après tout, je suis un homme d'affaires moi, je suis millionnaire, moi) du bon M. Black qui se défend bien d'être désigné par les Canadiens anglais pour parler en leur nom.

Mais non, je fais ça par charité voyons, intuitivement. Il faut bien leur expliquer à ces pauvres, qui n'y entendent rien à l'argent. Je ne veux pas que certaines provinces (desquelles SVP?) deviennent des républiques de bananes, des espèces de Porto-Rico.

M. Black, merci. Merci beaucoup de nous ouvrir les yeux. Que ferions-nous si, semaine après semaine, une

bonne figure de président de patati et patata Ltd n'apparaissait pour nous démontrer le ridicule de l'indépendance? D'ailleurs leurs lettres, elles se ressemblent toutes. A croire que l'on trouve sur le marché un livre intitulé: « 1.000 lettres pour faire peur aux Québécois ». Tiens, je ne serais pas surpris qu'il soit en préparation, ce tome.

M. Black, comble d'indulgence, n'est pas « choqué » par le « gouvernement de M. Lévesque. Ah bon? Il faudrait être choqué? Mais non il n'est pas choqué. Il le situe simplement dans « une évolution naturelle dans l'histoire du Québec ». C'est une crise d'adolescence, ça passera, c'est comme les boutons.

Cependant, il estime « qu'il n'est pas encourageant pour un anglophone ou un francophone de vivre au Québec ». Je voudrais bien vous voir, M. Black, si par hasard, dans votre Canada anglais, vous vous appelez M. Noiraud. Je ne crois pas que vous seriez si bien calé dans vos fauteuils de président du conseil d'administration de Massey-Ferguson et d'Argus

Corporation. Comment faites-vous pour les remplir à la fois ces deux sièges? Bah, on dit que vous avez le dos large, la logique fait le reste.

Il est déprimant d'avoir sans cesse à subir les affronts de ces « jeunes hommes d'affaires canadiens riches et agressifs ». Une république de bananes. Non mais sans blague.

Hélas, ce n'est que le début. D'ici le référendum, ces personnages empliront de plus en plus les pages de journaux. Et à la télévision, l'avez-vous remarqué, ces braves Québécois qui proclament qu'ils y sont et qu'ils y restent, (pourquoi? ça réchauffe les pieds?), ne sont pas de riches hommes d'affaires, eux. Ce sont des décorateurs-ensembliers et des secrétaires, mères de familles de sept enfants.

Enfin, M. Black propose l'alliance du Canada anglais avec les États-Unis après la séparation du Québec. Tiens, tiens! Serait-ce le Canada qui serait démuné sans le Québec? Avez-vous peur des bananes M. Black?

Charles VIEN

Chicoutimi, 23 juillet.

La victoire d'un peuple

Le peuple du Nicaragua est en fête, et pour cause: ces jours-ci marquent la fin d'une dictature de plus de quarante ans d'existence et aussi l'entrée des forces populaires sandinistes à Managua, dernier bastion de Somoza. Après le Chili de 70-73, voilà, tout près de nous, une nouvelle tentative d'un peuple de mettre fin à son oppression.

Le conflit aura été néanmoins fort curieux sur le plan diplomatique: de nombreux pays, dont évidemment les États-Unis, se sont efforcés de trouver une solution dite pacifique à la crise qui sévissait dans ce pays où 80% du capital industriel était propriété américaine. Médiation « désintéressée », bien sûr!

En fait, pour bien comprendre comment on a tenté d'enlever au peuple du Nicaragua le droit fondamental de prendre des décisions sur sa destinée propre, il faut remonter aux années 30 où les « marines » américains occupèrent le pays déchiré par des guerres. Le père de Somoza fut installé au pouvoir alors

qu'il était chef du corps militaire créé sous l'occupation américaine. C'est à ce moment que Cesar Augusto Sandino et ses troupes commencèrent le combat contre l'envahisseur.

En 1964, pour accroître leur hégémonie en Amérique Centrale, les États-Unis créèrent le Conseil de défense centro-américain (CONDECA) qui avait pour mission d'offrir aux gouvernements des États membres, les moyens appropriés et opportuns pour l'emploi coordonné des forces armées. Ainsi donc, l'instabilité du régime somoziste, forcée par le réveil des forces nationalistes (le FSLN fut créé en 1964) aura encore permis aux États-Unis de réprimer une crise à laquelle ils ne sont pas tellement étrangers et de mater le pouvoir populaire.

Encore récemment, les États-Unis proposaient à l'Organisation des États américains (OEA) d'envoyer une armée inter-américaine en mission de paix au Nicaragua. Cette résolution fut battue et

l'OEA demanda plutôt le remplacement du régime de Somoza.

Dans un dernier effort de conciliation, les États-Unis demandèrent aux sandinistes d'inclure deux « modérés » dans le gouvernement provisoire et de faire alliance avec la Garde Nationale, propositions que les descendants de Sandino refusèrent.

Dans ce bref historique, nous voyons comment les États-Unis ont tenté, de façon extérieure, de défendre leurs intérêts et de s'opposer à la volonté manifeste du peuple nicaraguayen qui, depuis 40 ans, a accumulé trop de souffrances pour capituler.

Dorénavant, la victoire des sandinistes sera portée à l'histoire et interrogera tous ceux qui, dans l'avenir, voudront empêcher un peuple de prendre les décisions qui le concernent. Elle est aussi pour nous l'occasion de réfléchir sur l'impact du capitalisme canadien en Amérique latine (Noranda Mines au Chili, etc.) et de comprendre combien il est une entrave à la libération des peuples latino-américains dont la répression qu'ils subissent, nous est de plus en plus connue.

Et, bien plus, le conflit du Nicaragua interroge notre bonne conscience devant le sort réservé aux sans parole dans notre société: en y regardant de près, au Québec, les exclus du pouvoir sont nombreux, malgré ce que laissent entendre les slogans de notre société dite d'abondance...

François GLOUTNAY
Verdun, 20 juillet

On trouve tout dans la Bible

Pour les tenants d'un statut distinct pour le Québec, se référer au Nouveau Testament, Acte 17:26 qui se lit comme suit:

« Il a créé d'un seul homme toute la race humaine, qu'il a fait habiter sur toute la surface de la terre, fixant à chaque peuple les périodes de son existence et les frontières de son habitat ».

La prière et la lecture de la Parole de Dieu seraient des moyens efficaces pour connaître la volonté de Dieu pendant la période pré-référendaire, à savoir, si cette parole est pour nous ou pour les autres? Valérien LACHANCE
Saint-Hubert, le 11 juillet 1979

Des accusations ignobles

Dans LE DEVOIR du 13 juillet, M. Abdelkader Benabdallah enfourche son data et refait le procès des Juifs — pardon, des sionistes — auxquels il impute cette fois à peu près tous les maux de l'humanité et quelques autres encore. Même le lecteur le plus obtus croit comprendre que seul un châtimement exemplaire pourrait expier de tels forfaits, si toutefois ils avaient été perpétrés.

Les accusations de M. Benabdallah seraient grotesques si elles n'étaient pas ignobles. Il y a moins de trente-cinq ans, le monde découvrait avec horreur à quoi peuvent mener de

fumeuses élucubrations antisémites quand on leur laisse le champ libre. Au nom de la dignité humaine, il faut s'élever contre la propagande de ceux qui auraient intérêt à réveiller la bête immonde dont parlait Brecht.

M. Benabdallah fait grand cas de l'amitié naissante entre Canadiens et Arabes et il y a lieu de s'en réjouir avec lui. Toutefois, peut-être n'est-il pas superflu de rappeler que l'amitié ne se construit pas sur la haine ni la paix sur la guerre.

Jean-Pierre VILLENEUVE
Ottawa, 16 juillet

RÉPONSE

M. Sloan a tout à fait raison

par Pierre Vadeboncoeur

Vous avez bien raison, M. Tom Sloan, vous avez bien raison: il n'y a pas de complot anglophone. Excusez-moi, mais je n'ai jamais exprimé l'idée contraire. Cependant je sais très bien la raison pour laquelle un complot anglophone n'existe pas: c'est que les anglophones n'en ont nullement besoin, leur solidarité jouant spontanément dans toutes les crises où anglophones et francophones se font face.

À part le petit groupe CASA et peut-être une poignée d'autres individus, citez-moi une seule personne, un seul groupe, un seul mouvement, un seul parti, un seul écrivain, un seul philo-

sophe, un seul journal, un seul journaliste, un seul homme d'affaires, voire un seul esprit libéral, du côté anglais, qui ne fasse corps avec l'anglophonie dans la crise constitutionnelle actuelle, sauf sur des nuances plus ou moins insignifiantes. C'est ce que j'ai demandé. De réponse, point. Ou plutôt il y a une réponse: M. Sloan introduit une réponse à une accusation que je ne fais pas comme parade contre une constatation que je fais: effectivement, il ne cite pas un seul nom de dissident, même en grattant.

Or, l'absence de « complot », la solidarité spontanée des anglophones, voilà précisément ce que je pense du Canada. Le Canada vous solidarise, il nous divise; et le nous ligue, il nous frac-

tionne; il vous laisse le moyen de dominer, il nous incorpore partiellement à l'exercice de cette domination, qui n'est pas la nôtre mais la vôtre. Le Canada, comme gouvernement central, est une domination institutionnalisée dont nous faisons partie de l'institution sans y exercer même l'ombre de la domination.

Je n'en veux pas aux anglophones. Un tel sentiment m'est étranger. Je pense tout simplement aux miens, si vous permettez. Cette assez grande absence de traitements hostiles est d'ailleurs un trait de notre humanisme. Mais ce n'est pas une raison, de notre part, pour ne pas vouloir changer notre état d'infériorité institutionnelle pour un autre où cette infériorité-là

tout au moins aurait cessé d'exister. M. Tom Sloan, vous voudrez bien, je vous prie, avoir l'amabilité de faire l'effort d'imagination nécessaire pour vous représenter la situation politique, économique, culturelle et sociale d'une minorité canadienne de cinq millions de francophones massés au Québec, à la fin du XXe siècle, en pleine Amérique du Nord, dans un pays dont l'essentiel du gouvernement lui échappe, et qui est investie de toutes les manières et infériorités de plusieurs, dont l'une des principales, la dépendance politique.

Quel est son choix? Je suppose que c'est de laisser les choses comme elles sont et notamment, comme le veut le Parti libéral, de mettre dans votre plateau de la balance la plus grosse partie possible du poids du nôtre...

Lise BISSONNETTE

BIBLIOTHÈQUE

À sac, la SAQ!

Un monopole d'État, fondé en 1921 pour « contrôler totalement la consommation des boissons alcooliques, dans le but d'apporter une réponse moderne à l'alcoolisme » (Rapport annuel de la Société des alcools du Québec, 25 mars 1978) et qui jouit encore d'un monopole complet sur la vente de presque tous les vins et spiritueux, est en grève depuis de longs mois et, sauf erreur, personne au Québec n'a remis publiquement en question sa raison d'être. Étatisme qui, en plus d'assécher la gorge, devrait donner froid dans le dos.

Prenez, par exemple, le magasin de la société privée Beltramo's sur El Camino Real (le Chemin du Roi) de Mexlo Park, en Californie.

Ouvert 365 jours par année — même l'après-midi de Noël — la plupart des jours jusqu'à 22 h, il offre un choix de vins spiritueux, y compris des vins français, qui ferait pâlir l'étatiste québécois moyen, et d des prix qui lui permettraient de boire un verre de plus à la santé du gouvernement. Des réfrigérateurs contiennent des champagnes et des mousses ainsi que des bières, on vous donne un rabais de 10% quand vous achetez 12 bouteilles à la fois, vous pouvez en profiter pour acheter le verre à vin qui vous manque ou le tire-bouchon égaré, on prend votre chèque avec le sourire, souvent même sans aucune question, puis on affrime gratuitement une succette à votre enfant. Faut dire que la Beltramo's a des cour-

rents. Comparez avec « notre » Société des alcools. Et allez donc ensuite boire à la liberté!

Quoi faire? Tout simplement retirer à la SAQ son monopole légal. Dans deux ou trois ans, elle aura fait faillite devant la concurrence ou elle aura été vendue à vil prix. Passés à l'emploi d'entreprises privées, ses anciens employés devront parfois, cependant, travailler le samedi.

Car il faut bien que la Société des alcools du Québec ait un monopole coercitif pour réussir, avec le service qu'elle nous administre, à faire, la main dans le sac, 180 millions de dollars de profits par année!

Pierre LEMIEUX

Rectificatif

Un prêtre lecteur affirme que je n'ai pas visité Sainte-Anne-de-Beaupré depuis belle lurette, sans quoi je n'aurais jamais écrit, vendredi, que la basilique est toujours dépourvue de ses clochers.

La réalité est plus étourdie encore. J'y suis passé il y a deux ans, et la présence pourtant visible des deux aiguilles m'a tout simplement échappé. L'image d'une basilique sans clochers était trop bien gravée dans ma mémoire. C'est qu'étant jeune, en pèlerinage, ma mère devant l'enfant étonné par une architecture pareille, avait coupé court à mes interrogations esthétiques: « Tais-toi et prie donc le petit Jésus », qu'elle m'avait dit.

Pour une étourderie, j'ai fait d'une pierre deux coups. Une lectrice m'a aussi rappelé, avec combien d'à-propos, qu'un dôme ne peut être vermoulu, à moins d'être de bois. On voit mal le cuivre piqué de vers. Vermoulu, vert-de-gris...

Jean-V. DUFRESNE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incoprorée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Borvin, Ville Lasalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne, \$65 par année, six mois, \$38; trois mois, \$24. À l'étranger: \$70 par année, six mois, \$38; trois mois, \$27. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur, \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

Pierre Elliott Trudeau, ni monstre ni demi-dieu

par Willie Chevalier

Claude SAVOIE, *Les crises de Pierre Elliott Trudeau*. Guérin, Montréal, 1979, 221 pages.

George RADWANSKI, *Trudeau, traduction française de Carole DUNLOP-HÉBERT et Louis RÉMILLARD*. Fides, Montréal, 1979, 397 pages.

« demeure un mystère », tandis que M. Savoie croit tout comprendre assez pour faire « un bilan du régime Trudeau en décrivant la vie politique d'un homme sans racines qui gouverne selon les fluctuations des sondages et des crises ». Il ne s'en cache pas, il fait de la polémique. M. Trudeau lui apparaît comme un ennemi des Québécois, — entendez: des Canadiens français du Québec. Sa démonstration s'appuie sur des citations et sur des faits irréfutables mais choisis.

À la lecture des deux livres, on a bien l'impression que les anglophones qui l'ont appuyé ont vu en M. Trudeau l'homme qui mettrait le Québec « à sa place ». Et il n'a pas « livré la marchandise ». Ce n'est pas faute d'avoir essayé, mais il y a eu méprise sur la description de la marchand.

Porphyrogénète que d'aucuns disent peu prodigue, M. Trudeau n'a pas cherché dans la politique un gagne-pain. Il avait de son pays et de l'État une conception qu'il a voulu faire admettre, — imposer, disent ses détracteurs. En quoi il ressemble à de Gaulle, qu'il n'a jamais aimé. Il lui ressemble aussi par son empressément à s'incliner devant le « verdict du peuple » dès le soir du 22

mai. Pour modeler le Canada suivant son idéal, M. Trudeau devait certes mettre le Québec à sa place (laquelle?), mais aussi à la leur les autres provinces. Dans ce dessein, et c'est déjà de l'histoire, il a donné à d'innombrables citoyens non francophones l'impression, fautive évidemment, qu'il voulait les franciser. Or, comme ils sont majoritaires au Canada...

Dans le même temps, bien sûr, il a combattu les aspirations du gouvernement sinon du peuple du Québec. Ce dernier lui est resté fidèle mais, disais récemment le sénateur Jean Marchand au DEVOIR, « il n'y a aucun rapport entre les politiques mises en oeuvre par le Parti libéral et cette réaction massive en sa faveur ».

M. Radwanski laisse entendre que M. Trudeau, Pygmalion manqué, oiseau rarissime, aurait voulu que tous les Canadiens fussent, à son image, parfaits bilingues. Ce rêve interdit à un réaliste, on a pu croire parfois qu'il l'avait fait.

M. Savoie remarque justement que chaque premier ministre du Québec depuis Duplessis, y compris MM. Lesage et Bourassa, pourtant de son propre parti, s'est buté à l'hostilité de M. Trudeau. Autre preuve d'arrogance libérale, selon M. Savoie. Peut-être (on serait tenté d'écrire: sans doute). Mais il n'en pouvait être autrement, étant donné les idées très personnelles de M. Trudeau. Sans compter que, sauf en temps d'élections, périodes d'union sacrée pour « les vrais et bons libéraux », Lomer Gouin et Alexandre Taschereau étaient généralement en guerre avec le pouvoir central, même détenu par leur parti. Cette opposition est dans la nature du système politique canadien. Il est assurément légitime de vouloir

mettre fin mais il serait sage de songer que d'autres problèmes surgiraient si l'on y parvenait. La vie, diraient le maréchal de La Palice et son émule montréalais, M. Hector Grenon, n'est facile pour aucun peuple, aucune nation.

L'ouvrage de M. Radwanski tire beaucoup de sa valeur de ce qu'il s'inspire en grande partie de plusieurs entretiens assez libres avec M. Trudeau et des gens de son entourage, voire avec des ennemis de l'ancien premier ministre. Beaucoup de déclarations de M. Trudeau à notre auteur et à d'autres qu'il cite laissent sceptique.

Ses raisons de n'avoir pas adhéré au NDP quand on le croyait socialiste ne convainquent pas; d'autant moins qu'un jour, au cours d'une émission télévisée, en décembre 1975, nostalgique de sa jeunesse avant de se trouver sur le chemin de Damas, il déclarait: « Je vous parlerai de nouveau, dans les mois à venir, du genre de société nouvelle qu'il nous faudra créer pour répondre au contexte économique dans lequel nous vivons ». On attend encore et l'on s'en réjouit pour les bailleurs de fonds du Parti libéral.

Sa théorie ou son goût des contrepoids ressemble à de l'esprit de contradiction et à du byzantinisme.

Son désir exprimé de « s'attaquer à tous les problèmes sans approche doctrinaire » pour montrer que les libéraux « sont prêts à relever le défi du changement et à y faire face » semble justifier — M. Radwanski le souligne avec probité — ce jugement de M. Trudeau dans *Cité Libre* d'avril 1963: « La philosophie du Parti libéral est simple: « Dites-n'importe quoi, pensez n'importe quoi; ou encore mieux, ne pensez rien du tout; mais mettez-vous au pouvoir, parce que c'est nous qui pourrions le mieux gouverner ».

M. Radwanski cite plusieurs anciens écrits de M. Trudeau qui condamnent le nationalisme. Et il est vrai que ce dernier a engendré des maux politiques et économiques. Mais... Mais on voudrait demander si les slogans de « l'achat chez nous » étaient (ou sont) plus bêtes que le « Buy British » des années 1937-38; si, par horreur du nationalisme, M. Trudeau se serait opposé à la dislocation de l'Empire austro-hongrois; si l'Ukraine ferait preuve d'un nationalisme par définition de mauvais aloi en essayant de se détacher de l'U.R.S.S.

Doutant peut-être de leur compétence en la matière, MM. Savoie et Radwanski ne s'étendent guère sur la politique économique des gouvernements Trudeau. Une analyse de ses fluctuations par un spécialiste qui s'exprimerait sans jargon pourrait passionner les profanes, la masse des contribuables.

Et l'on s'étonne que les deux ouvrages ne disent rien du gaspillage auquel ont donné lieu tant de groupes d'étude, de commissions d'enquête, etc. dont les rapports étaient voués aux oubliettes avant même d'être rédigés. Noyer ainsi des poissons est une coutume de toutes les démocraties; seulement, confier à des fonctionnaires l'étude d'une étude sur eux, comme c'est arrivé, ce serait un peu fort si le contribuable y prêtait attention; mais il est occupé à gagner de l'argent pour payer les impôts que ces jeux lui occasionneront. Et que dire du privilège du cabinet d'annuler les décisions d'agences de réglementation comme la Commission de Transport et le CRTC?

Mais voici qui tourne au réquisitoire. Celui de M. Savoie suffira amplement aux ennemis de M. Trudeau pour se rafraîchir la mémoire. Incidemment — M. Savoie est d'une autre classe —, il est dégoûtant

de lire depuis le 22 mai quelques chroniqueurs anglophones, promoteurs et amateurs de la « trudeaumanie » de naguère. Ils veulent transformer le vaincu du 22 mai en Bonhomme Sept-Heures comme des journalistes qui le flagorneraient de son vivant ont ensuite fait de Duplessis un épouvantail.

Sur l'essai de M. Radwanski chaque lecteur fera des réserves selon ses opinions ou ses préjugés. Plus nuancé que M. Savoie, plus détaché peut-être, du moins en apparence, M. Radwanski admire l'ancien Premier ministre mais ne l'adule pas. Il s'efforce visiblement à l'objectivité. Glissant sur les piteuses du personnage, ses excentricités vestimentaires, il relève des propos étonnamment vulgaires: comment « un homme aussi bien élevé, aussi distingué », a-t-il pu se le permettre? C'est un des éléments du « mystère Trudeau » que voulait percer l'auteur. On aimerait aussi connaître le jugement de ce dernier sur les motifs réels et la moralité de la « conversion » de M. Jack Horner et de quelques autres du minable Parti progressiste-conservateur au glorieux Parti libéral...

M. Radwanski montre fort bien que M. Trudeau, par la formation qu'il a reçue et par les études supplémentaires que rien ne l'obligeait à s'imposer, était préparé à remplir de hautes fonctions publiques. Il avait tout pour réussir, y compris du charme quand il veut l'exercer. Ses dons et connaissances furent gâtés par une étrange raideur, une incompréhensible intransigence intellectuelle, et par cette difficulté qu'éprouvent des gens très intelligents et instruits à exprimer dans le particulier des sentiments chaleureux, — ou à en feindre.

Dès le départ, la « trudeaumanie » condamnerait son bénéficiaire. Elle faisait naître trop d'espoirs. Elle ne fonctionnait plus guère en 1972, et l'on a vu ce qui l'a remplacée en 1974. Et pour amener les résultats du 22 mai dernier, il y avait chez M. Trudeau cette presque inévitable méconnaissance ou incompréhension de l'Ouest canadien. Presque inévitable parce que le Canada ce n'est pas « toi et moi » (!!!), c'est plusieurs régions, plusieurs pays, et qu'on ne changera rien à ce fait, à cette réalité, en centuplant les dépenses en faveur de l'unité nationale.

Quoi qu'il en soit, si M. Savoie assène à l'ancien Premier ministre de dures vérités, M. Radwanski se rapproche davantage de la vérité sur M. Trudeau, — ni le demi-dieu de ses fanatiques, ni le monstre de ses contempteurs. Rien qu'un homme. Un homme remarquable dont les défauts, les erreurs et les échecs auront peut-être, en définitive, servi le Canada en hâtant la transformation de ses institutions. Dans la solitude enchantée (puisqu'il la partage avec ses beaux enfants) où il se complait vraisemblablement à l'instant où ces lignes sont écrites, on l'imagine, opiniâtre, répétant après Guillaume d'Orange dit le Taciturne: « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer ».

Un regard théorique sur la société socialiste

par Dorval Brunelle

Jean-Marc Piotte, *Marxisme et pays socialistes*, VLB Editeur, 1979.

l'ation des rapports entre classes à l'intérieur des pays capitalistes si l'on entend comprendre les modes d'industrialisation qui s'affrontent et se complètent aujourd'hui à l'échelle du monde.

C'est un des mérites de l'ouvrage de Jean-Marc Piotte que de nous convier à questionner ce mé-connaissable que constitue la société socialiste actuelle, mé-connaissable parce qu'il est à peu près exclu de l'appréhender objectivement sinon subjectivement, c'est-à-dire déjà passé au crible de l'interprétation partisane — dans tous les sens de ce mot d'ailleurs. On peut saisir l'ampleur de la difficulté à laquelle est confronté l'analyste qui veut étudier la Chine en particulier quand on sait que le matériel dont il dispose a à peu près la même validité que n'en contiennent les livraisons mensuelles de la revue *Readers Digest* pour saisir les causes des soubresauts qui tiraillent l'Amérique contemporaine.

C'est ainsi, et par un curieux paradoxe d'ailleurs, qu'en dehors des plus grands spécialistes possédant à la fois la langue des pays et versés dans tous les trucs partisans, les méthodes de brouillage statistiques et le décodage des mots d'ordre, personne ou à peu près ne sait rien sur ce qui se passe là-bas, encore moins le membre de la base, ahuri de slogans, que tout autre (2).

C'est vraisemblablement pourquoi Jean-Marc Piotte a convenu de mener une étude plus théorique qu'empirique, en confrontant les pays socialistes eux-

mêmes à une analyse marxiste fondée non plus sur une justification, mais bien sur « des luttes de classes telles qu'elles se manifestent pour le contrôle et la direction des appareils politiques, économiques et idéologiques » (p. 19). C'est ce qui l'amène à privilégier, parmi les divers courants marxistes, les « marginaux » qui gravitaient autour de la revue *Socialisme ou Barbarie* éditée à Paris dans les années cinquante par Castoriadis et Claude Lefort notamment. De ceci, l'auteur dégage les « conclusions » suivantes, à savoir que « les pays socialistes » ne sont que nominativement; ils « présentent un nouveau type de société, fort différent des sociétés capitalistes et inassimilable aux sociétés antérieures; ils sont dominés par une classe oppressive qui, faute d'un meilleur terme, est qualifiée de « bureaucratique »; la base de domination de la classe bureaucratique est fondamentalement politique alors qu'elle est économique pour la bourgeoisie » (p. 20).

La suite du livre tend à étayer ces énoncés avec une rare maestria puisque l'auteur évite à la fois de s'affilier aux Trotskystes tout en esquissant le piège des interprétations stalinienne aussi bien en ce qui concerne l'épineux problème des nationalités (pp. 110 sq), que pour ce qui touche le rôle des syndicats dans l'État (pp. 86 sq).

Mais, il faut bien le dire, malgré ce doigté, malgré, en d'autres mots, que l'interprétation théorique soit peut-être la plus stimulante et la mieux menée que je connaisse, il y a un os — comme dirait Boris Vian — et cet os c'est le suivant: pour quoi cette interprétation serait-elle plus crédible que celles qu'elle prétend remplacer?

C'est que les données de base ne sont pas démontrées comme ne sont nulle part

démontrés, par exemple, le rôle, la place et l'importance de la « classe bureaucratique », la spécificité de ces « nouvelles sociétés » et les caractéristiques originales qui les rendent « inassimilables aux sociétés antérieures ». Or, si le cheminement de la pensée qui est ici élaborée n'est nullement en cause, c'est sa pertinence par rapport à la réalité qu'elle prétend cerner qui demeure problématique. Et cette difficulté ne sera pas levée tant et aussi longtemps que nous ne disposerons pas minimalement de travaux empiriques sur les États socialistes. Seuls en effet de tels travaux seraient susceptibles de lever cette lourde hypothèque qui pèse sur les classes sociales de ces pays dont toute la riche histoire faite de luttes et de résistances a complètement dissoute par les discours de leurs dirigeants et ceux des cadres de leur parti et de leur armée. À cet égard, le mode d'industrialisation so-

cialiste apparaît comme le miroir déformant du mode d'industrialisation capitaliste ou, à l'inverse, l'accumulation même des faits, des chiffres et de leurs interprétations diverses nous fige dans une semblable incapacité de poser les enjeux sociaux de la production matérielle.

En attendant, l'ouvrage de Jean-Marc Piotte vient à point nommé pour secouer nos inerties et poser encore et toujours les questions de fond. Cette honnêteté ne court pas les rues et ce genre de livre-là non plus.

Notes
(1) Simone Weil, *Écrits historiques et politiques*, Gallimard, 1960.
(2) Voir la série d'articles signés par Nick Eberstadt sur *l'économie chinoise dans les livraisons des 5 avril, 15 avril et 3 mai du New York Review of Books* (nos 5, 6 et 7), et les critiques des lecteurs publiés dans le numéro 12 daté du 19 juillet courant.

RÉPUBLIQUE

À propos d'une chronique du marteau

par Jacques Rouillard

LE DEVOIR du 14 juillet faisait paraître sous la plume de Michel Duquette un compte rendu critique de notre volume *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*. À un chroniqueur appelé à faire la critique de volumes écrits sur divers champs de recherche en sciences humaines, on ne saurait reprocher de ne pouvoir évaluer l'apport original d'un ouvrage à la connaissance scientifique car les publications en sciences sociales font souvent. Mais on doit s'attendre au moins d'un chroni-

queur consciencieux qu'il lise les ouvrages sur lesquels il a choisi de faire porter sa critique. Or, M. Duquette n'a manifestement pas lu plus de deux chapitres et la conclusion de notre volume qui en comprend huit.

Pour aller à l'essentiel, celui-ci, qui qualifie notre ouvrage de « chronique », nous fait donc reproche de faire peu d'analyse et de ne pas susciter d'hypothèses. Bien sûr, notre ouvrage réserve une part importante à la narration de certains événements, ce qui nous aurait absolument indispensable à tout oeuvre historique sérieuse, sinon il y a risque d'échafauder

des interprétations qui peuvent flatter l'esprit, mais dont les fondations reposent sur du sable mouvant. En outre, un ouvrage historique de qualité doit comprendre aussi une part d'analyse afin que le passé devienne intelligible et qu'il nous fasse ainsi mieux comprendre la société présente. Or, contrairement aux dires de M. Duquette, nous réservons une place de choix à l'analyse et suscitons de nombreuses hypothèses auxquelles nous essayons de répondre.

Si, à défaut de lire le volume au complet, celui-ci s'était donné la peine de consulter la table des matières, il y aurait constaté que nous avons réservé de nombreuses pages à l'analyse de problèmes particuliers. J'en veux comme exemple des sections entières de chapitres consacrés aux discours idéologiques des Chevaliers du travail (pp. 48-50) et des syndicats nationaux (121-131), aux causes de leur échec (131-136), à l'idéologie du syndicalisme catholique (189-203; 222-232), à l'évolution des syndicats catholiques dans une perspective non-chronologique (232-251) et à l'opposition idéologique entre syndicats catholiques et internationaux (251-261). En plus, deux chapitres portent spécifiquement sur l'attitude du patronat et des gouvernements à l'égard des syndicats nationaux et catholiques (chap. IV et VIII).

Parmi les « quelques erreurs » que M. Duquette relève nommément, il nous fait grief de ne pas avoir analysé le contenu de la doctrine sociale de l'Église et de ne pas avoir explicité les idéologies nationalistes et continentalistes des syndicats. Ces reproches sont absolument non fondés puisque nous consacrons spécifiquement à ces questions de nombreuses pages (pp. 39-43, 121-124, 199-203, 222-232, 252-261).

À ces inexactitudes, s'en ajoutent d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici. Si M. Duquette n'a pas le temps de lire les ouvrages qu'il critique, il conviendrait qu'il laisse la place à quelqu'un d'autre.

pectif, de la chronique proprement dite, qui caractérise, et je vous l'accorde, la méthode historique.

Il y a autre chose aussi, que nous avons déjà signalé: vous étudiez le mouvement syndical québécois, phénomène hautement international s'il en est, en vous cloisant. À ce chapitre, j'ai recueilli divers points de vue de collègues qui vous ont lu, et leur avis est unanime: cela ne rend pas pleinement justice aux faits. J'avais écrit: « S'agit-il de difficultés techniques inhérentes au sujet ou de problèmes de formulation? » Croyez-moi, Monsieur Rouillard, j'ai consacré à votre ouvrage beaucoup plus d'heures de lecture et d'analyse que vous ne le croyez. Ce livre n'est pas facile à lire, entre nous. Ne m'en veuillez pas de n'en point apprécier toute la rhétorique. Pour l'instant, puisque vous êtes, et votre tempérament le démontre, un ardent pamphlétaire en même temps qu'un historien, je ne puis que vous inciter à faire votre travail dans la voie que je vous ai suggérée, à titre gratuit d'ailleurs. Moi, que voulez-vous, je fais le mien à la lumière des critères qui m'ont été enseignés.

Une critique d'une critique

par Michel Duquette

Me voici répondant à une « critique » d'une critique. Cela va contre mes principes, mais comme je suis nouveau dans le métier, j'y consents. Je vous en prie, Monsieur Rouillard, ne montez pas sur vos grands chevaux, comme on dit! C'est sans joie aucune, croyez-moi bien, que les critiques peuvent être appelés à formuler un jugement nuancé, à la rigueur défavorable, sur un livre. Avouez que je vous ai fait plus de compliments que vous ne m'en faites. « Voici une excellente et consciencieuse chronique », disais-je, et je le crois encore. Vos nombreux lecteurs pourront en témoigner.

Mais au risque de me répéter, faut-il dire qu'une table des matières n'est pas forcément un livre, pas plus qu'une thèse. Tout ce que j'ai dit, et j'ai le regret de devoir me citer moi-même, c'est que nous devons nous astreindre à « aérer » nos textes, de manière à ce que les lecteurs (puisque c'est bien d'eux qu'il s'agit) soient en mesure de distinguer les hypothèses et le matériel nouveau que nous apportons dans notre champ d'études res-



Université de Montréal

Faculté de l'éducation permanente

Formation personnelle et perfectionnement professionnel

Automne 1979

<p>Administration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes de l'administration et de l'organisation — 3 cr. • Psychologie du travail — 3 cr. • Comptabilité industrielle — 3 cr. • Relations humaines dans l'organisation — 3 cr. <p>Anthropologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système des objets: la culture matérielle — 3 cr. <p>Condition féminine</p> <ul style="list-style-type: none"> • La femme dans la société québécoise — 3 cr. <p>Connaissance du Canada et du Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> • La coopération et l'économie québécoise — 3 cr. • La femme dans la société québécoise — 3 cr. • Économie québécoise: structure et fonctionnement — 3 cr. • Systèmes politiques: Québec et Canada — 3 cr. • Le Québec d'hier, de 1608 à 1867 — 3 cr. • L'espace québécois — 3 cr. <p>Consommation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système des objets: la culture matérielle — 3 cr. • Consommation et consommateurs — 3 cr. <p>Coopération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au phénomène coopératif — 3 cr. • Actualité coopérative VI — 1 cr. • La coopération et l'économie québécoise — 3 cr. • Introduction à la gestion des coopératives — 3 cr. <p>Criminologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Criminologie: histoire, perspectives actuelles — 3 cr. • Politique criminelle: faits et documents — 3 cr. • Justice des mineurs — 3 cr. <p>Droit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Justice des mineurs — 3 cr. • Droit du travail — 3 cr. 	<p>Économie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation et consommateurs — 3 cr. • Introduction à l'actualité économique — 3 cr. • Économique I — 3 cr. • Économie québécoise: structure et fonctionnement — 3 cr. • De la société industrielle à la société post-industrielle — 3 cr. <p>Éducation, pédagogie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage par objectifs — 3 cr. • Psycho-pédagogie appliquée — 3 cr. • Du jeune adolescent au jeune adulte — 3 cr. • Valeurs chez les jeunes — 3 cr. <p>Famille:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamique de la famille — 3 cr. <p>Gérontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marginalisation des personnes âgées — 3 cr. • Le droit et les personnes âgées — 3 cr. • Problèmes de gérontologie I — 1 cr. • Problèmes de gérontologie II — 1 cr. • Problèmes de gérontologie III — 1 cr. <p>Histoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Québec d'hier de 1608 à 1867 — 3 cr. • Le Québec d'hier, de 1867 à 1960 — 3 cr. <p>Linguistique et langues</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratique de l'anglais écrit — 45 h • Pratique du français écrit — 45 h • Introduction à la linguistique — 3 cr. • Le français écrit — 3 cr. • Version générale — 3 cr. • Terminologie — 3 cr. <p>Loisir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions fondamentales du loisir — 6 cr. • L'évolution du loisir au Québec — 3 cr. • Sociologie du loisir — 3 cr. <p>Publicité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la publicité — 4 cr. 	<p>Psychologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamique des relations humaines — 3 cr. • Sexualité et planning familial — 3 cr. • Psychologie de l'apprentissage — 3 cr. • Psychologie sociale — 3 cr. • Psychologie générale — 3 cr. • Du jeune adolescent au jeune adulte — 3 cr. • Valeurs chez les jeunes — 3 cr. • Psychologie du travail — 3 cr. <p>Relations publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initiation aux relations publiques — 3 cr. <p>Sciences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la statistique — 3 cr. <p>Sciences de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le monde du travail — 3 cr. • Mère et enfant — 3 cr. • Soins à long terme — 3 cr. <p>Science politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique criminelle: faits et documents — 3 cr. • Systèmes politiques: Québec, Canada — 3 cr. • Politique sociale — 3 cr. <p>Sociologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éléments de sociologie — 3 cr. • Sociologie de la famille — 3 cr. • De la société industrielle à la société post-industrielle — 3 cr. • Sociologie de la santé — 3 cr. • Sociologie du loisir — 3 cr. <p>Techniques et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode de travail intellectuel — 15 h • Statistiques dans la vie quotidienne — 15 h • Entraînement au travail en équipe — 3 cr. • Leadership et fonction d'autorité — 3 cr. • Relation d'aide et vie quotidienne — 3 cr. <p>Toxicomanies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alcoolisme et drogues — 3 cr. <p>Travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit du travail — 3 cr. • Psychologie du travail — 3 cr.
--	---	---

Date limite d'inscription: 28 août

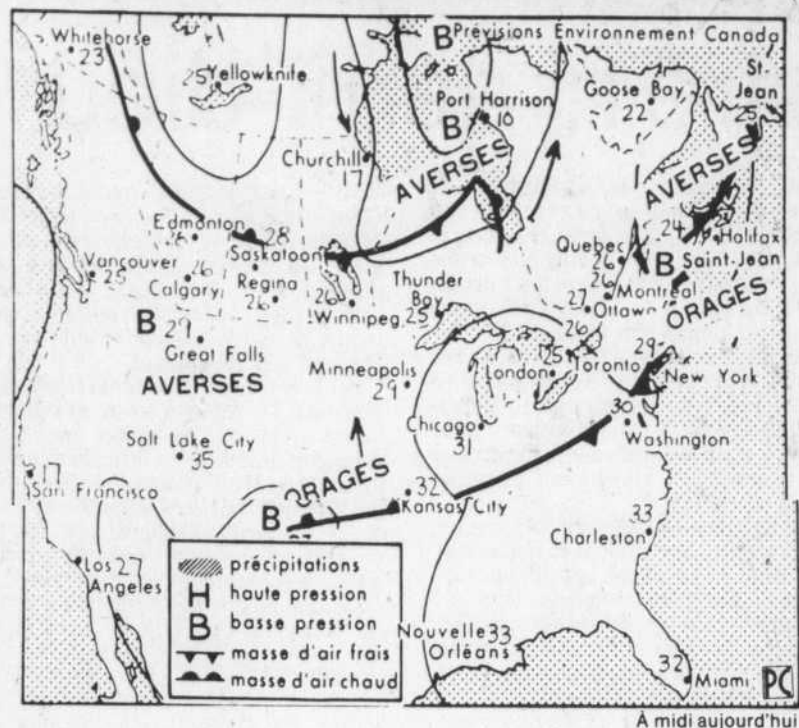
Renseignements:

Faculté de l'éducation permanente

3333, chemin Queen Mary, 6e étage

Tél.: 343-6090

L'AMÉTIÉO



Abitibi-Témiscamingue: ciel variable, possibilité d'averses, max. 22. Dimanche: ensoleillé, passages nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau, Lièvre, Laurentides: passages nuageux, possibilité d'averse en fin de journée, max. 24. Dimanche: ensoleillé, passages nuageux.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé, ennuagement l'après-midi, possibilité d'averse le soir, max. 27. Dimanche: ensoleillé et passages nuageux.

Estrie-Beauce: ensoleillé, passages nuageux, possibilité d'averses en soirée, max. 26. Dimanche: ensoleillé, passages nuageux.

Québec, Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Malbaie: ensoleillé, passages nuageux, max. 26. Dimanche: ensoleillé, passages nuageux.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: passages nuageux, max. 25. Dimanche: ensoleillé, passages nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Îles: passages nuageux, max. 25. Dimanche: ensoleillé et passages nuageux.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: passages nuageux, possibilité d'averses isolées, max. 24. Dimanche: dégagement.

◆ Rusty Staub

York, en 1976, l'ont ensuite empêché de venir aussi souvent qu'il l'aurait voulu. Ses amis se réjouissent donc d'apprendre qu'il a révélé, hier, qu'il voulait jouer jusqu'à 40 ans, pendant au moins cinq autres saisons. Reste à voir, maintenant, si Ed Enos ne sera pas en mesure de prolonger encore davantage sa carrière...

◆ Transports Canada

voyaient avant la dernière décision du ministre. Le sentiment de la majorité des employés est que le ministère des Transports poursuit tout simplement, quoique d'une manière plus dissimulée dorénavant, le projet de réduire graduellement à presque rien le CDT.

Son évolution au cours des dernières années ne manque assurément pas de faire réfléchir. Créé en 1970 à titre d'agence gouvernementale autonome dotée d'un président, l'organisme est devenu depuis quelques années un « centre » dirigé par un directeur général. Et voici maintenant qu'on séparerait ce dernier de ses employés!

De plus, le transfert à Ottawa des dix ou douze spécialistes des études stratégiques n'est pas un geste isolé. Au printemps dernier, c'est tout un service affilié au Centre qui partait en douce pour Ottawa: le COSTPRO, qui occupait le 24^e étage de la Place de l'aviation, rue Sherbrooke (Organisation canadienne pour la simplification des procédures commerciales).

Le 17 mars dernier également, comme le mentionnait plus tôt cette semaine LE DEVOIR, le Centre était amputé d'une

ses plus importantes sous-divisions, soit la Direction de la recherche sur le transport urbain de l'administration des transports de surface, qui passait d'emblée au ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce! Douze employés.

Enfin, on procède depuis quelque six ans à des réorganisations successives du Centre et de sa direction. Maints employés se demandent quels objectifs poursuivent les membres de la haute direction du ministère des Transports — et, d'abord, si des objectifs précis sont arrêtés.

Le ministre a fait valoir l'idée qu'on déplacerait à Ottawa le groupe de personnes qui ont pour mission de recueillir un millier de réfugiés indochinois en mer de Chine, ont recueilli en deux jours près de 200 « boat people ».

Le croiseur porte-hélicoptères Andrea Doria a pris hier à l'aube à son bord 70 réfugiés à la dérive en Mer de Chine, annonce l'ambassade d'Italie à Singapour.

Les 70 personnes, dont 18 enfants, ont été recueillies dans des conditions très difficiles en raison d'une mer forte et d'un très fort vent de sud-ouest. L'opération s'est déroulée à quelque deux cent milles au large de la côte malaisienne, au nord des plateformes de recherche pétrolières situées au large de Kuala Trengganu.

Ces réfugiés étaient en bien meilleure condition que les 128 recueillis la veille par le Vittorio Veneto, l'autre croiseur italien. Ces 128 réfugiés étaient en mer depuis plusieurs semaines et avaient épuisé leurs stocks de nourriture il y a une dizaine de jours. Les deux croiseurs, qui sont accompagnés par un navire de ravitaillement, le Stromboli, doivent ramener les réfugiés directement en Italie.

On note que Radio Hanoi, captée à Hong Kong, a annoncé la condamnation, par le tribunal populaire de Da Nang (centre du Vietnam), d'« organisateurs » de départs illégaux de Vietnamiens à des peines allant de six à douze ans de prison.

L'agence Tass, dans une dépêche datée de Hanoi, avait également annoncé cette condamnation, précisant comme la radio vietnamienne, que tous les accusés, pour la plupart d'anciens soldats de l'armée sud-vietnamienne, ont plaidé coupables.

En outre, l'envoi de navires de guerre américains et italiens pour recueillir les réfugiés vietnamiens ne vise qu'à inciter les Vietnamiens à quitter illégalement leur pays, écrivait hier le quotidien vietnamien Nhan Dan.

Washington et Rome exploitent l'exode des réfugiés pour créer un climat d'instabilité en Asie du Sud-Est, ajoute l'organe du parti communiste vietnamien. « Si les responsables américains et italiens étaient réellement préoccupés par ce problème (des réfugiés), ils auraient adopté une attitude de coopération conforme à l'esprit humanitaire de la conférence de Genève. Mais les faits prouvent qu'après la conférence, ils recourent au sabotage ».

◆ Le MEER

d'une usine de moteurs en aluminium dont les lingots seraient fournis par l'usine d'Alcan de Beauharnois. Compte tenu du nouveau montant de subvention, on peut déduire que le coût du projet de \$450 millions qu'il était, approche maintenant les \$700 millions.

Les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral regrettaient ouvertement hier que ces chiffres soient, une fois de plus, tombés dans le domaine public. Le Québec se trouve en effet en concurrence avec des États américains, et, vraisemblablement, l'Ontario.

La « concurrence » étant maintenant au courant de l'offre de Québec, elle pourra ajuster sa propre offre en conséquence. Cette surenchère entre villes et provinces, pour des projets d'investissements de cet ordre, avait d'ailleurs été dénoncée par la commission Reisman sur l'industrie canadienne de l'automobile. Ces enchères, à coups de subventions « ne profitent finalement qu'aux actionnaires », avait conclu Simon Reisman.

Québec tient d'autant plus à cet investissement de General Motors que l'Ontario vient d'obtenir un investissement presque aussi important de Ford. Le constructeur américain avait choisi Windsor après avoir conclu une entente de \$68 millions avec les gouvernements du Canada et de l'Ontario. Il faut toutefois rappeler que Québec n'avait jamais été vraiment dans la course pour cette usine Ford.

Par contre, dans le cas de General Motors, la province a toujours été l'un des trois ou quatre emplacements envisagés par le constructeur américain. Il semble que, début juin, ce soit General Motors (Canada) qui ait elle-même relancé le dossier. Tant au Québec qu'à Ottawa on a confirmé hier, de sources officielles, que « des discussions ont repris entre General Motors et les gouvernements ».

Le ministre québécois responsable du dossier, M. Rodrigue Tremblay, envisage d'ailleurs pour les prochaines semaines, un voyage à Detroit et il a demandé à ses plus proches collaborateurs de préparer ce pèlerinage dans La Mecque de l'automobile.

Certains fonctionnaires ayant participé aux négociations rappelaient cependant hier qu'il n'est pas encore acquis que General Motors ait décidé de se lancer dans la construction de moteurs en aluminium. Elle a beaucoup d'autres ressources pour améliorer la performance de ses modèles, notamment le diesel ou l'allègement des carrosseries en faisant appel aux plastiques.

De plus, depuis que l'Arabie Saoudite a promis d'augmenter sa production de pétrole, le président Carter a déjà indiqué sa volonté d'assouplir les normes américaines pour la consommation moyenne de carburant.

En somme, affirme-t-on à Ottawa autant qu'à Québec, est en loin de songer, chez General Motors, à l'endroit où il faudra localiser cette usine de moteurs... puisqu'on n'a pas encore vraiment décidé si on aura besoin d'une belle usine!

« À tout hasard » cependant, le nouveau ministre, comme son prédécesseur, laisse savoir aux administrateurs de GM qu'il y a \$110 millions sur la table, c'est-à-dire quelque 15% du coût total du projet.

◆ L'exode

d'autres pays au cours de la conférence de Genève sur les réfugiés.

Le nombre des réfugiés « illégaux » en cours sur les plages malaises a également diminué. Des rejets vers le large ou, à l'inverse, des admissions dans des camps voisins, ont réduit ce nombre d'environ 12.000 en juin à 5.000 actuellement.

Le nombre des réfugiés « illégaux » en navires sous les ordres du porte-avions Kitty Hawk sillonnant la Mer de Chine méridionale à la recherche de « boat people », n'a repéré que deux bateaux de réfugiés ces derniers jours.

Le navire pétrolier Wabash a recueilli dans la nuit de jeudi à vendredi un réfugié vietnamien dont les propos étaient incohérents, a rapporté la marine américaine.

Les 45 réfugiés recueillis par le croiseur américain England jeudi matin ont été transférés sur le Wabash. Quatre d'entre eux ont dû subir des soins médicaux, a

Les JOYEUX RASSEMBLÉS

M. LE PRÉSIDENT, JE VOUDRAIS DEMANDER AU PREMIER MINISTRE, CE QUI VA SE PRODUIRE SI LE CANADA REFUSE DE NEGOCIER AVEC UN NOUVEAU QUÉBEC INDEPENDANT.

NOUS SAURONS ALORS QUE LA GRAISSE AURA PRIS DANS LE POÉLON !

ET LES QUÉBÉCOIS L'A-DANS ? LES FRITES BRULÉES POGNÉES AU FOND ?

PATATE!

précisé un porte-parole de la marine.

D'autre part, les deux croiseurs italiens qui ont pour mission de recueillir un millier de réfugiés indochinois en mer de Chine, ont recueilli en deux jours près de 200 « boat people ».

Le croiseur porte-hélicoptères Andrea Doria a pris hier à l'aube à son bord 70 réfugiés à la dérive en Mer de Chine, annonce l'ambassade d'Italie à Singapour.

Les 70 personnes, dont 18 enfants, ont été recueillies dans des conditions très difficiles en raison d'une mer forte et d'un très fort vent de sud-ouest. L'opération s'est déroulée à quelque deux cent milles au large de la côte malaisienne, au nord des plateformes de recherche pétrolières situées au large de Kuala Trengganu.

Ces réfugiés étaient en bien meilleure condition que les 128 recueillis la veille par le Vittorio Veneto, l'autre croiseur italien. Ces 128 réfugiés étaient en mer depuis plusieurs semaines et avaient épuisé leurs stocks de nourriture il y a une dizaine de jours. Les deux croiseurs, qui sont accompagnés par un navire de ravitaillement, le Stromboli, doivent ramener les réfugiés directement en Italie.

On note que Radio Hanoi, captée à Hong Kong, a annoncé la condamnation, par le tribunal populaire de Da Nang (centre du Vietnam), d'« organisateurs » de départs illégaux de Vietnamiens à des peines allant de six à douze ans de prison.

L'agence Tass, dans une dépêche datée de Hanoi, avait également annoncé cette condamnation, précisant comme la radio vietnamienne, que tous les accusés, pour la plupart d'anciens soldats de l'armée sud-vietnamienne, ont plaidé coupables.

En outre, l'envoi de navires de guerre américains et italiens pour recueillir les réfugiés vietnamiens ne vise qu'à inciter les Vietnamiens à quitter illégalement leur pays, écrivait hier le quotidien vietnamien Nhan Dan.

Washington et Rome exploitent l'exode des réfugiés pour créer un climat d'instabilité en Asie du Sud-Est, ajoute l'organe du parti communiste vietnamien. « Si les responsables américains et italiens étaient réellement préoccupés par ce problème (des réfugiés), ils auraient adopté une attitude de coopération conforme à l'esprit humanitaire de la conférence de Genève. Mais les faits prouvent qu'après la conférence, ils recourent au sabotage ».

« Tout en exigeant du Vietnam qu'il stoppe les « départs illégaux », les États-Unis et l'Italie excitent les Vietnamiens pour qu'ils quittent leur pays illégalement, et entravent la politique de coopération du gouvernement vietnamien (...) pour un règlement positif du problème », conclut Nhan Dan.

Par ailleurs, 240 personnes sont mortes noyées en essayant de monter à bord du cargo Tung An, ancré près de Ho Chi Minh Ville en novembre dernier, selon la déposition faite jeudi par un réfugié vietnamien à l'ouverture du procès de l'équipage du Tung An à Manille.

Le capitaine du cargo, M. Sheu Dah Shing, et les 17 membres de son équipage sont accusés d'avoir fait entrer illégalement 2.300 réfugiés aux Philippines et d'avoir enfreint les lois sur l'immigration et les lois portuaires. Ils ont tous plaidé non coupable.

Selon les premiers témoins vietnamiens, leurs passages sur le cargo venant de Hong Kong ont été « arrangés » par certains fonctionnaires. Deux autres témoins, un professeur et un ancien soldat ont précisé avoir remis l'un 54 lingots d'or de 340 dollars chacun (l'autre 4.500 dollars pour avoir pu embarquer avec leurs familles).

Le cargo Tung An, à bord duquel restent 900 réfugiés, se trouve toujours dans la baie de Manille, où il a accosté le 27 décembre dernier. Les autorités philippines lui avaient alors refusé l'asile. 1.400 réfugiés ont réussi à quitter l'embarcation pour s'établir dans des pays tiers.

◆ Arrachés

lui restent, part à sa recherche. Si elle doit le trouver vivant, elle sait que ce sera dans un camp de réfugiés, en Thaïlande. Son père lui donne une pirogue, elle s'enfonce dans la jungle. Il lui faut deux semaines pour gagner la Thaïlande à travers la forêt. Pour toute nourriture, les feuilles des arbres, l'eau boueuse des mares. Dans le pays voisin, Deuan trouve du travail comme domestique dans une maison privée. De là, elle cherche à trouver son mari. Elle retrouvera Thiemme deux ans plus tard au camp de Loei, où sont entassés 20.000 réfugiés. Les conditions de vie y sont misérables. Le riz n'y manque pas trop, mais chacun ne peut obtenir plus que quelques grammes de viande tous les trois jours. Si l'on veut manger davantage, il faut travailler en conséquence.

Thiemme a un frère qui, au début des années 70, a séjourné au Canada pour y étudier le génie électrique. A Thiemme ce dernier a raconté qu'au Canada « les gens sont gentils », qu'« on peut y gagner sa vie facilement », qu'« il y a plein de grands espaces » et que « la vie y est calme ».

Le couple Phommaline voudrait bien émigrer au Canada. Mais comment? Entre-temps, le premier bateau chargé de réfugiés sino-vietnamiens, le Hai Hong, fait la une des journaux du monde. Le curé de Saint-Bruno, M. l'abbé Lucien Foucreault, prend contact avec ses amis du ministère fédéral de l'Immigration. Il voudrait « faire quelque chose ». Il avait recueilli, en 1975, un jeune Vietnamien, Jean-Baptiste Vu-Du-Khna, l'un des jeunes « revenants » de la mer de Chine. Jean-Baptiste sera ordonné prêtre bientôt.

La paroisse qu'anime Lucien Foucreault est depuis longtemps sensibilisée aux problèmes du tiers-monde. Elle

a du reste un comité d'aide à cet égard qui, depuis quelques années, recueille quelque \$19.000 par an. Soeur Denise, qui oeuvre au Centre social d'aide aux immigrants, boulevard de Maisonneuve à Montréal, informe le curé du fait des milliers de réfugiés laotiens, cambodgiens et sino-vietnamiens dans d'inféconds camps du Sud-Est asiatique. En décembre 1978, la paroisse forme un groupe d'aide aux réfugiés, qui se fait donner le feu vert par l'assemblée des marguilliers: on utilisera la nouvelle loi fédérale sur l'immigration et l'on fera une demande de parrainage de réfugiés.

Trois mois plus tard, les bureaux de l'immigration annoncent que Saint-Bruno est autorisée à recevoir en juillet une jeune famille laotienne. Le comité d'accueil de la paroisse trouve un joli petit logement, qu'un citoyen a mis à la disposition de la famille pour au moins les prochains 18 mois et les paroissiens le mettent en ordre, le décorent, le meublent. Un projet qui a beaucoup uni ses paroissiens, commente le curé.

Le 13 juillet, les Phommaline débarquent à Dorval. Thiemme ne parle que lao pour l'heure. Deuan s'exprime fort bien en français. Un employeur local a offert aux deux membres du couple des emplois dans une buanderie. Pour l'heure cependant, ils doivent refaire leurs forces,

se refaire une santé. Presque cinq ans de malnutrition, de travaux inhumains dans les camps, de souffrances morales et physiques. Les gens sont d'une générosité admirable ici. Mais la transition, pour la jeune famille est brutale à maints égards, comme on l'imagine.

Saint-Bruno est la première paroisse de la région montréalaise à accueillir des réfugiés. Quelque 37 paroisses de Montréal ont récemment annoncé leur intention d'en parrainer. Plusieurs autres vont aux renseignements chez le curé Foucreault.

La Fabrique de Saint-Bruno ne s'arrête pas là. Elle a offert de parrainer 15 autres réfugiés dans l'avenir immédiat. Tous des Laotiens: d'abord un couple de voisins de la famille Phommaline au camp thaï de Loei, puis un frère de Thiemme, célibataire et âgé de 20 ans, enfin un couple accompagné de leurs dix enfants qui peinent actuellement dans le camp Ubon en Thaïlande. Cette dernière famille a de la veine de pouvoir quitter le camp, car une famille de cette dimension n'est pas ce que les agents gouvernementaux d'immigration recherchent particulièrement.

A Saint-Bruno, on se prépare à accueillir ces nouveaux venus. Quelques familles individuelles ont décidé de parrainer à leur tour quelques réfugiés, d'autres se sont engagés à une aide financière.



Des marins d'un cargo norvégien, le Lysekil, aident un groupe de réfugiés à monter à bord de leur navire. Le Lysekil, qui avait quitté Singapour samedi dernier pour recueillir des réfugiés dans la mer de Chine, est rentré hier à bon port avec 256 «damnés de la mer». (Photolaser AP)

27 juillet

par la PC et l'AP

1978: John Vorster, chef du gouvernement sud-africain, déclare que son pays n'acceptera aucune décision imposée par l'ONU concernant l'accession de la Namibie (Sud-Ouest africain) à l'indépendance.

1977: Le président Carter cède à la pression du Congrès et renonce à vendre un système d'alerte radar perfectionné à l'Iran.

1976: Londres rompt avec le gouvernement ougandais du maréchal Idi Amin Dada.

1975: Une foule nombreuse accueille le président Carter à Varsovie.

1972: Pékin annonce que le maréchal Lin Biao, ministre de la Défense, a complété l'assassinat du président Mao et a trouvé la mort dans un accident d'avion, alors qu'il tentait de fuir la Chine, en septembre.

1965: Edward Heath est élu chef du Parti conservateur britannique, succédant à sir Alec Douglas-Home.

1959: Une patrouille de police indienne est faite prisonnière par les communistes chinois dans la région du Jammu-Cachemire.

1945: Un bombardier américain percuté l'Empire State Building à New York: 13 morts.

1944: L'Armée soviétique reprend Brest-Litovsk aux Allemands.

1940: Les Britanniques repoussent une attaque allemande contre Malte.

1937: Les Japonais occupent Pékin.

1915: Des Marines américains débarquent à Haïti, afin de rétablir l'ordre à la suite de troubles provoqués par l'assassinat du président haïtien.

1914: L'autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie, ce qui conduira, par le jeu des alliances, à la Grande Guerre.

1881: Soulèvement anti-français en Algérie.

AUFIL DES MOTS

L'enseignement de la langue

par Louis-Paul Béguin

Une nouvelle polémique fait rage en ce moment aux États-Unis. Non, ce n'est pas à propos du pétrole. Il s'agit de la place à accorder au Black English à l'école, par rapport à l'anglais. Les avis sont partagés. Est-ce un dialecte, cette façon de parler des Noirs dont j'ai déjà parlé, une langue afro-américaine qu'il faut reconnaître? Jusqu'à maintenant, les enseignants de certaines régions ne tenaient pas compte du fait linguistique distinct pourtant évident qui caractérise le parler des Noirs. Un juge fédéral vient de déclarer qu'il fallait que les enseignants tiennent compte du Black English, dialecte et non langue distincte, avant d'enseigner l'anglais standard qui est l'objectif à atteindre. On voit qu'il ne s'agit pas de consacrer le Black English, mais de le connaître... pour le combattre.

C'est la position de certains linguistes qui voient dans le Black English un dialecte qui peut évoluer et devenir une langue dont les structures seraient fondées sur des modèles linguistiques venus d'Afrique. Ils avaient déjà proposé que l'anglais « standard » soit enseigné aux Noirs comme langue seconde.

Le juge fédéral, en demandant que le Black English soit étudié par des spécialistes, semble pencher pour la solution de l'anglais, langue seconde pour les Noirs. Mais je crois qu'il a voulu simplement abattre la barrière linguistique entre les enseignants et les enfants arrivant de milieux où le Black English est le seul parler qu'ils entendent. Bien des gens protestent contre cette décision du juge Joiner, disant qu'il ne faut pas créer deux classes d'Américains: « Il est essentiel que black children learn to use standard

English fluently » (il est essentiel d'enseigner aux enfants de race noire un anglais standard), dit dans le Chicago Tribune, Joan Beck. C'est aux parents de ces enfants de faire des efforts, ajoute-t-elle, pour qu'ils entendent du « bon » anglais standard. Oui, mais où? Elle ne le dit pas.

On reconnaît le problème du jocal contre le français standard. Nous avons dépassé le point critique et tout le monde ou presque est d'accord: il est nécessaire de connaître le français correct, universel, technique, au Québec, et ailleurs. Des enseignants français ont, eux aussi, voulu imposer leur théorie du français populaire, en France, dénigrant la norme et désireux de « libérer l'enfant, avec l'école du peuple, au service des enfants du peuple... développer chez l'enfant l'aptitude fonctionnelle à rester à l'écoute de la vie... dans un monde que nous espérons être bientôt celui du socialisme... (in: Langue française, revue trimestrielle — Larousse, dans un numéro portant sur l'enseignement du français). Je crois que cette pédagogie socialisante sera bientôt dépassée. Car son application à l'enseignement d'une langue, française ou anglaise, ne mènerait à rien. Voyons ce qu'en dit Richard Mitchell du Glassboro State College (New Jersey). Il déplore la tendance actuelle de l'enseignement de l'anglais aux États-Unis qui fait que les enfants ne peuvent plus écrire deux phrases qui se tiennent. « La nation est devenue un pays d'illettrés... On ne dit plus qu'une dinde est une dinde, non, mais qu'une dinde a été reconnue comme étant une dinde... L'usage du Black English à l'école va tout simplement conduire vers un système de classes. C'est du racisme. (We don't teach rules of grammar or phonics anymore.) Au lieu d'enseigner les règles de grammaire, les enseignants s'occupent d'héritage ethnique. Est-ce leur rôle? » se lamente M. Mitchell.

C'est un problème que nous connaissons bien. On s'exhale, au Québec, sur certains barbarismes ou anglicismes. On étudie les Belles-Sœurs en classe. En France, on met sur un piédestal les dialectes régionaux. Aux États-Unis même chose avec le Black English. Les jeunes enfants qui vont hériter de Freud et de Coca-Cola méritent mieux que cela. Ceux qui vont hériter de Marx n'ont rien à dire: pour eux, règles de grammaire et discipline.

Inflation et pénuries dans les pays de l'Est

PARIS (D'après AFP et Reuter) — La crise économique qui sévit en Occident s'est étendue à tous les pays de l'Europe de l'Est. Si l'URSS, malgré une hausse de prix décidée début juillet, s'attache à maintenir la fiction d'absence de tensions inflationnistes en régime socialiste, la notion d'"inflation" a été admise en revanche dès 1978 en Pologne. La presse la chiffrait à 8,5 pour cent contre l'avis d'experts occidentaux qui l'estimaient à 14 pour cent. Le cas de la Pologne qui, avec le renchérissement de ses factures de pétrole et d'équipements, connaît une récession galopante, est typique de la situation des pays du Comecon. Selon les estimations américaines, la croissance de ce pays est tombée en effet dès 1977 à un niveau de 2,7 pour cent à comparer avec celui de 25 pour cent du "boom" industriel de 1975/76.

La population roumaine a subi pour sa part en mars dernier une hausse moyenne de 28 pour cent des prix des biens de grande consommation et en juin et juillet des hausses successives du prix de l'essence (40 et 20 pour cent).

Le gouvernement hongrois a décidé en juillet un important train de hausses, ayant pour effet d'élever de 9 pour cent l'indice des prix, et se chiffrent à 50 pour cent pour le pain, à 30 pour cent pour la viande, 51 pour cent pour l'électricité, et 30 pour cent pour le maout.

Un train de hausses semblable a été décidé en Tchécoslovaquie et la Bulgarie a augmenté de 100 pour cent le prix de l'essence. La RDA, qui au début de 1979 avait augmenté de 7,5 pour cent les subventions "gommant" la hausse des prix de gros, envisagerait elle aussi des hausses des prix de détail.

Ce mouvement affectant le Comecon, a été commencé le 1er juillet par l'URSS avec l'augmentation du prix des meubles importés (30 pour cent), des métaux précieux, des fourrures, des tapis et des prix des restaurations

(45 pour cent) et le cacao (30 pour cent), s'accompagnant d'une pénurie de viande, et de la difficulté à se procurer des biens de grande consommation. Ainsi, si en URSS les hausses officielles ne touchent pas aux produits de première nécessité, ces derniers se raréfient, et alimentent les marchés privés et des trafics parallèles.

Bien que seule dans le concert des pays socialistes à financer pour moitié ses importations avec le produit de ses ventes de pétrole vers l'Occident, l'URSS voit se détériorer ses termes de l'échange avec le monde occidental à la suite du renchérissement des équipements, et — partant — augmenter considérablement ses coûts.

D'autre part, l'Allemagne de l'Est connaît cet été la plus sévère pénurie de viande de ces dernières années. De longues files se forment à l'entrée des boucheries et des restaurants. Dans la plupart de ces derniers, on ne sert plus que des plats froids.

Dans la région de Leipzig, on ne trouve guère en quantité normale que des pommes de terre, des carottes, des choux fleurs, des citrons et de l'ail.

La pénurie de viande semble avoir été provoquée par les grands froids de l'hiver dernier qui ont décimé des milliers de têtes de bétail.

« Il est tous les étés difficile de se ravitailler mais cette année, la situation est la pire que nous ayons connue depuis plusieurs années », affirme une ménagère. « Vous pouvez encore vous procurer du poulet mais il est presque impossible de trouver d'autre viande et le poisson est presque aussi introuvable », ajoute-t-elle.

Des vacanciers ont abandonné certaines stations de la Baltique en raison des difficultés d'approvisionnement, indique-t-on de source informée. Berlin-Est semble, comme d'habitude, plus favorisé que le reste du pays et les fruits et la viande y sont plus abondants.

La démission de Desai du Janata semble marquer la victoire de Singh

NEW DELHI (Reuter) — M. Morarji Desai a démissionné hier de son poste de chef du parti Janata, démission qui semble consacrer la victoire de son rival, M. Charan Singh.

M. Singh, vice-premier ministre et ministre des Finances dans le cabinet démissionnaire de M. Desai, a été chargé jeudi par le président Sanjiva Reddy de former le prochain gouvernement. Le chef de l'Etat indien estime en effet que M. Singh, qui bénéficie du soutien de plusieurs formations dont le Congrès-Indira, est le mieux placé pour constituer une nouvelle majorité.

M. Jagjivan Ram, ancien ministre de la Défense du gouvernement démissionnaire et chef de file des 100 millions d'intouchables a été élu chef du parti Janata en remplacement de M. Desai.

Dans sa lettre de démission adressée au président du parti Janata, M. Desai déclare endosser l'entière responsabilité de la situation actuelle. Celle-ci risque de provoquer l'arrivée dans le gouvernement de partisans de Mme Indira Gandhi.

Il affirme qu'il était de son devoir moral de démissionner et il s'engage à ne plus participer à la vie politique de son pays pour ne pas, dit-il, rendre l'atmosphère politique « encore plus impure ». Il a indiqué qu'il envisageait en outre d'abandonner son mandat parlementaire.

M. Singh, qui a récemment constitué le parti Janata séculier, a entrepris hier une série de consultations en vue de constituer son gouvernement. La composition de celui-ci devrait être connue aujourd'hui. Un vote de confiance pourrait intervenir dans la seconde quinzaine du mois d'août.

M. Singh, dont l'assise politique repose essentiellement sur le soutien des agriculteurs du nord du pays, n'a pas encore rassemblé autour de lui une majorité absolue parmi les 544 membres de la Chambre basse (Lok Sabha) du Parlement. Le parti communiste indien a cependant indiqué hier qu'il pourrait

conclure un accord avec le parti Janata séculier.

Le soutien éventuel des communistes et d'autres formations de gauche pourrait réduire l'importance politique de l'alliance avec le Congrès-Indira qui a été sévèrement critiquée par certains partisans de M. Singh.

Les réticences de M. Desai à quitter la direction du parti Janata ont jeté une ombre sur une carrière politique brillante. La majorité des journaux indiens a déploré cette attitude.

Pour la plupart des membres du Janata, la démission de M. Desai intervient trop tard.

Ses adversaires souhaitent

que M. Desai abandonne ses fonctions de chef du parti au profit de M. Jagjivan Ram. Ils estimaient que ce dernier avait plus de chance que M. Desai de constituer une majorité parlementaire et de permettre au Janata de conserver le pouvoir.

M. Desai refusait de laisser la place et M. Sharan Singh quittait le parti pour fonder le parti Janata séculier.

Estimant que ce dernier bénéficierait du soutien de nombreux parlementaires que son rival, le président Sanjiva Reddy lui demandait de constituer le prochain gouvernement.

On évoqua pour la première fois la possibilité de voir M. Desai occuper les fonctions de premier ministre dans les an-

nées soixante lorsqu'il a fait figure de successeur logique du chef de gouvernement de l'époque, le pandit Nehru.

Il quitta le parti du Congrès en 1969 après son éviction du gouvernement de Mme Indira Gandhi où il occupait le portefeuille des Finances. Le Premier ministre et M. Desai n'étaient pas d'accord sur la politique économique à suivre.

M. Desai est devenu un des chefs de file de l'opposition à Mme Gandhi, quand celle-ci a renforcé les pouvoirs dont elle disposait et proclamé l'état d'urgence. Après huit ans d'opposition il est nommé premier ministre après l'écrasante victoire de son parti, le parti Janata, aux élections de mars 1977.

Washington pour une conférence internationale sur le Cambodge

WASHINGTON, (d'après AFP et Reuter) — Les Etats-Unis se sont prononcés en faveur d'une conférence sur le Cambodge, reprenant l'idée lancée par le prince Norodom Sihanouk.

« Sans une solution politique, le carnage continuera », a déclaré le secrétaire d'Etat Cyrus Vance, qui témoignait jeudi devant une sous-commission du Sénat.

L'idée d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'ensemble de la situation indochinoise n'a pas non plus été abandonnée par les Etats-Unis, qui entendent toutefois sonder l'opinion de leurs alliés européens et des pays du Sud-Est asiatique sur l'opportunité d'un tel débat, avant de demander la convocation du Conseil.

Il est possible toutefois, étant donné les résultats de la récente conférence sur les réfugiés, que Washington renonce à cette idée, surtout si Hanoi tient ses promesses. De toutes manières, un débat au Conseil n'aboutirait sans doute à aucun résultat pratique, toute résolution défavorable au Vietnam rencontrerait en effet un veto soviétique.

M. Vance a par ailleurs souligné que le Cambodge est maintenant menacé par une nouvelle tragédie: la famine. Il a indiqué que l'administration Carter était prête à accomplir un effort pour fournir une aide alimentaire à ce pays, par le canal d'organisations internationales.

À Washington, on insiste toutefois pour que toute aide de ce genre soit distribuée à l'ensemble des populations cambodgiennes, et pas seulement à celles placées sous le contrôle de l'administration de Phnom Penh. Le département d'Etat s'efforce actuellement de faire lever par le Congrès l'interdiction de celui-ci avait faite à l'administration, en 1975, de tous contacts avec le régime de Phnom Penh.

Au département d'Etat, on indique qu'il est difficile d'évaluer l'ampleur de la famine qui menace le Cambodge, dont la population est maintenant estimée à 5 millions de personnes. On pense généralement qu'au minimum des pénuries locales sévères de nourriture sont inévitables, et qu'au pire la famine pourrait s'étendre à tout le pays.

Dans ce cas, des centaines de milliers de Cambodgiens pourraient tenter coûte que coûte de gagner la Thaïlande, malgré les dangers de traversée de la frontière.

Récemment le régime de Phnom Penh a refusé une offre de la Croix-Rouge suédoise qui lui avait proposé la mise-en-place d'un programme d'aide alimentaire d'urgence, a-t-on appris à Washington.

Les autorités khmères avaient peu auparavant rejeté une proposition similaire de la Croix-Rouge internationale, en affirmant qu'il n'y avait aucun danger de famine au Kampuchéa. Mais l'on sait que ré-

cemment, elles ont accepté de reprendre le dialogue avec des représentants du CICR qui sont maintenant à Phnom Penh.

De son côté, l'agence vietnamienne de presse (AVP) a admis hier que le Cambodge souffrait d'une pénurie de riz. Elle attribue la responsabilité de cette situation aux destructions causées par les Khmers rouges notamment dans la province de Battambang, dans le nord-ouest du pays, région considérée comme le grenier à riz du Cambodge.

Citant une dépêche de l'agence cambodgienne de presse SPK, favorable aux autorités pro-vietnamiennes de Phnom Penh, l'AVP indique que 3.000 hectares de rizières seulement ont été ensemençés cette année dans la province de Battambang, ainsi qu'un millier d'hectares d'autres cultures.

L'agence précise que les plus importantes opérations d'ensemencement ont eu lieu dans les régions situées non loin de Phnom Penh, telle la province de Svey Rieng, dans l'est, où 60 pour cent de la superficie cultivable a été ense-

mencée avec du riz. Dans les milieux diplomatiques de Bangkok, on souligne que ces zones sont celles qui sont les plus contrôlées par le gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh, alors que la province de Battambang demeure un sanctuaire khmer rouge.

L'AVP admet que malgré l'aide apportée par le Vietnam, il existe au Cambodge une pénurie de graines.

Le Vietnam lui-même a manqué de riz à la suite des inondations de l'année dernière. On estime à 3 millions de tonnes le volume de récoltes perdues.

L'AVP affirme que les paysans vietnamiens ont entrepris une série de travaux pour protéger les rizières du sud du Vietnam contre les inondations.

Des digues sont en voie de construction dans la région de Than Hai, au nord-est d'Ho Chi Minh Ville (ex-Saigon).

Selon l'AVP, la plus grande digue actuellement éditée dans la province de Dong Thap, mesure 20 kilomètres de long.

Carter, parmi les critiques, a complété son remaniement

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Complétant son remaniement ministériel fort critiqué, le président Carter a nommé hier M. Neil Goldschmidt secrétaire aux Transports et M. Moon Landrieu secrétaire au Logement et au développement urbain.

Agé de 39 ans, maire de Portland, dans l'Oregon, M. Goldschmidt est partisan du développement des transports en commun pour contribuer aux économies d'essence en réduisant l'utilisation des voitures particulières. Si sa nomination est ratifiée par le Sénat,

il succédera à M. Brock Adams, ancien parlementaire dont l'indépendance d'esprit et le dédain qu'il affichait à l'égard du clan « georgien » de l'entourage de M. Carter ont entraîné le limogeage la semaine dernière.

M. Landrieu succède à Mme Patricia Roberts Harris nommée secrétaire à la Santé, à l'éducation et aux services sociaux en remplacement de M. Joseph Califano.

Agé de quarante-neuf ans, ancien maire de la Nouvelle-Orléans — de 1970 à 1978 — M. Landrieu s'est acquis le respect des Noirs et des partisans

de l'intégration raciale dans le Sud. La population de la ville lui sait gré d'avoir renoué plusieurs secteurs auparavant envahis par des taudis.

Les époux Landrieu ont neuf enfants, âgés de 12 à 23 ans, qui ont pour particularité d'avoir tous des prénoms commençant par la lettre « M ».

Par ailleurs, M. Carter qui a procédé à ce remaniement dans le but de relever son image et sa popularité, a été jeudi soir, la cible du sénateur démocrate George McGovern, candidat malheureux devant Richard Nixon à l'élection présidentielle de 1972. M. McGovern a déclaré que le candidat logique du parti démocrate à la présidence en 1980 devait être le sénateur Edward Kennedy. Selon lui, M. Carter « affecte des poses morales, manipule l'opinion publique et est politiquement inepte ».

Il y a quelques jours, un autre sénateur démocrate influent, M. Henry Jackson déclarait que M. Kennedy pourrait bien recevoir l'investiture des démocrates. Pour sa part, le sénateur Kennedy dont la popularité est de loin supérieure à celle de M. Carter, a répété qu'il appuierait une nouvelle investiture du président sortant malgré les grandes divergences de vues qui l'en séparent en matière de politique énergétique et sociale.

Le président Carter souffre d'une « véritable crise de confiance », a déclaré jeudi soir M. Louis Harris, président de l'institut du même nom, précisant que 71 pour cent, contre 26, des Américains doutent de la compétence de leur président.

Au cours d'une déclaration faite à San Francisco devant la convention nationale des législatures des Etats, M. Harris a annoncé les résultats du dernier sondage réalisé, sur un échantillon de 1492 personnes juste après le discours du président Carter le 15 juillet dernier et achevé samedi, par son institut et la chaîne de télévision ABC.

Selon le sondage, 77 pour cent des personnes interrogées

contre 18 pour cent pensent que M. Carter n'a pas « le savoir-faire nécessaire pour appliquer effectivement les programmes qu'il propose » et 88 pour cent contre 10 pour cent estiment qu'il « n'a pas encore l'expérience suffisante pour faire le travail d'un président ».

M. Louis Harris a d'autre part révélé qu'une grande majorité des personnes interrogées (70 pc contre 23 pc) ne fait plus confiance à M. Carter pour assurer la présidence. Cependant, a souligné M. Harris, 51 pour cent des Américains contre 40 se déclarent prêts à accorder à M. Carter le bénéfice du doute et espèrent qu'il remédiera au malaise créé par la crise de l'énergie et l'inflation.

Résolution 242: l'OLP modifierait sa position

PARIS (d'après AFP et Reuter) — L'Organisation de libération de la Palestine examinerait actuellement un document impliquant sa reconnaissance de l'Etat d'Israël, si les Etats-Unis reconnaissent l'OLP.

Il s'agirait, selon l'éditorialiste de l'hebdomadaire parisien de langue arabe, Al Mostakbal, d'une nouvelle formulation de la position de l'OLP concernant la résolution 242 du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient qui aurait été proposée à M. Yasser Arafat lors de l'entretien que le chef de l'Organisation de libération de la Palestine a eu récemment à Vienne avec le chancelier autrichien Bruno Kreisky, en présence de l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt.

Cette « nouvelle formulation » stipulerait, en effet, que « l'Organisation de libération de la Palestine est disposée à reconnaître la résolution 242 en contrepartie d'une reconnaissance de l'OLP par les Etats-Unis et l'acceptation par

ceux-ci de négocier avec elle, directement et en sa qualité de représentant légitime et unique du peuple palestinien, de l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza, ainsi que de la création de l'Etat palestinien ».

Yasser Arafat, précise l'éditorialiste d'Al Mostakbal, se serait vu « suggérer », à Vienne, de « prendre l'initiative de faire distribuer » cette « nouvelle formulation » aux membres du Conseil de sécurité « par un pays arabe ou ami ». La résolution 242 (22 novembre 1967) prévoit, entre autres, le « respect et la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région et de son droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ».

D'autre part, les Etats-Unis sont liés par leur promesse envers Israël de ne pas négocier avec l'OLP tant que l'organisation palestinienne ne se sera pas ralliée à la résolution 242 reconnaissant l'existence de l'Etat hébreux, a déclaré hier M. Moshe Dayan.

Le chef de la diplomatie israélienne, qui s'adressait à Tel Aviv aux journalistes à son retour des Pays-Bas, répondait ainsi aux déclarations faites la veille à Washington par M. Harold Saunders. Le secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient avait affirmé que les engagements officiellement contractés par les Etats-Unis à l'égard d'Israël n'empêcheraient pas Washington de nouer des contacts officieux avec l'organisation de M. Yasser Arafat, si ceux-ci doivent favoriser la paix au Proche-Orient. Ces propos ont suscité une vive émotion en Israël où l'on craint un changement de position de l'administration Carter vis-à-vis de l'OLP.

Pour sa part, M. Dayan a dit que « les Etats-Unis sont liés par un accord bilatéral avec l'Egypte, qu'ils continueront à honorer leurs engagements à ne pas négocier avec l'OLP ».

Pandolfi formera un gouvernement de « technocrates »

ROME (Reuter) — Le ministre italien du Trésor, M. Filippo Pandolfi, un démocrate chrétien à la réputation de modéré, a accepté hier de tenter de former un « gouvernement de trêve » qui serait en mesure de sortir l'Italie de six mois de crise ministérielle.

Souriant, apparemment sûr de lui, le président du conseil désigné a déclaré aux journalistes à sa sortie du bureau du président Pertini qu'il allait « immédiatement » s'atteler à ce qu'il a qualifié de « tâche ardue ».

M. Pandolfi a précisé que son but était de « favoriser une trêve » permettant aux partis politiques italiens de « créer un équilibre plus stable ». A l'intérieur de ces limites, et dans un laps de temps donné, la composition d'un gouvernement est possible, a-t-il assuré.

De source politique bien informée, on estime que M. Pandolfi, architecte du Plan économique triennal italien, parviendra probablement à former un gouvernement de coalition centriste, qui comprendra de nombreux « technocrates ».

M. Pandolfi, dit-on de même source, fera sans doute appel aux partis républicain et social-démocrate et, si les socialistes s'abstiennent, ce gouvernement pourra se maintenir en fonctions jusqu'au printemps.

Des élections locales doivent avoir lieu au printemps. Personnage relativement nouveau sur la scène politique italienne, M. Pandolfi a fait l'objet d'éloges de la part des autres partis politiques pour ses tentatives de redressement de l'économie italienne.

Même les communistes, dont on s'attend qu'ils votent contre un gouvernement Pandolfi, devraient modérer leur opposition au Parlement. Un porte-parole du parti communiste a déclaré: « Nous n'avons aucune hostilité particulière à l'égard de Pandolfi ».

Parmi les noms de ministres éventuels dans un gouvernement de « technocrates », on cite ceux de MM. Rinaldo Ossola, ancien ministre du Commerce extérieur et directeur général de la Banque d'Italie, et Romano Prodi, économiste de renom et ancien ministre de l'Industrie.

Le pape n'ira pas en Ulster

LONDRES (AFP) — Le Vatican a mis fin hier aux spéculations sur une visite du pape en Ulster lors de son séjour en république d'Irlande fin septembre, en informant le Foreign Office qu'une telle étape n'avait jamais été envisagée.

Une visite de Jean-Paul II en Irlande du Nord aurait posé de nombreux problèmes. L'Ulster faisant partie du Royaume-Uni, la reine Elizabeth aurait dû aller y accueillir le souverain pontife. En indiquant jeudi que le pape était « bienvenu au Royaume Uni », Mme Thatcher avait souligné ce problème et exprimé à mots couverts l'opposition de son gouvernement à une telle visite.

Sur le plan politique, la présence de Jean-Paul II en Ulster, où réside le primat d'Irlande Mgr Thomas O'Fiaich, aurait difficilement pu passer pour une manifestation de neutralité, dans le contexte de lutte entre les communautés catholique et protestante. Depuis 10 ans, cette lutte a fait plus de 2000 morts, et une visite du Saint Père n'aurait pas manqué d'y ajouter des passions. Enfin, en annonçant clairement ses intentions, le Vatican prive le pasteur Ian Paisley, député unioniste d'Ulster, du rôle avantageux de dernier rempart contre les « papistes ».

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécuteurs, avocats, notaires, etc...
DEMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIES
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 334-0272

721-9630
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Déjeuners d'hommes d'affaires
de \$3.25 à \$6.50
Table d'hôte tous les soirs • groupes acceptés
361 est. rue St-Paul - 861-5337

Pour ceux qui s'aiment...
Renoir.
Restaurant romantique
CUISINE EUROPEENNE
71, rue d'Auteuil, Vieux-Québec
Ouvert le midi de 11h45 à 14h15
Le soir de 17h00 à minuit
Réservations: (418) 694-0232
Votre hôte: Florent Morissette

MONTRÉAL Baisse des banques

Les cours ont poursuivi leur mouvement ascendant dans un marché modéré à la Bourse de Montréal, hier, et l'indice composé clôture avec un gain de 1.63 à 265.84. Ont été négociés 665.687 actions ont été échangées et 873 contrats d'option ont été négociés.

Dans le compartiment des pétroles qui monte de 1.79 à 440.30, BP gagne 1.8 à \$27.48, Gulf Oil 2 à \$59, Imperial Oil A 3-8 à \$36.38, Shell 1-4 à \$23.78, et Texaco 1 à \$69.

Les minéraux suivent avec un gain de 2.09 à 186.77, et les services publics montent de 1.96 à 230.25.

Dans les bancaires qui perdent 0.86 à 320.98, la Canadienne impériale abandonne 1-8 à \$27.12, la Royale 3-8 à \$43.14, et la Toronto Dominion 1-8 à \$24.78. La Banque de Montréal monte de 1-8 à \$25.14, la Provinciale de 1-8 à \$15.12, et la Canadienne nationale de 1-4 à \$15.34.

D'autre part, les industrielles gagnent 2.88 à 266.06 et les papetiers 0.81 à 175.45.

Enfin les gains l'emportent sur les pertes par 67 contre 28 et 47 titres sont stables.

Bell avance de 4-8 à \$21.12, CP de 5-8 à \$33, Central and Eastern A de 1-4 à \$12.12, Consolidated Bathurst A de 3-8 à \$14.18, Dome Petroleum de 1-8 à \$49, Hudson's Bay Oil de 1-2 à \$71.12, Inco de 5-8 à \$23.14, Noranda Mines de 3-8 à \$49, Norcen Energy Resources de 1-4 à \$23.12, et TransCanada Pipelines de 3-8 à \$22.14.

Alcan cède 7-8 à \$38.34, FCA International 10 cents à \$3.05, et York Lampton sept cents à \$1.45.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ZABITBI, ALCANTARA, and others, with columns for company name, price, and change.

VENTES HAUT BAS FERM. CH.

Table of stock prices for various companies including Domtar, Noranda, and others, with columns for company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including A.B.I., ALCANTARA, and others, with columns for company name, price, and change.

Pétroles en vedette

Les pétroliers ont été les vedettes pour la deuxième journée de suite à la Bourse de Toronto, hier, la spéculation a de nouveau fait monter les actions des compagnies qui ont des intérêts dans un puits de Dome Petroleum en cours de forage en mer de Beaufort.

Le titre a gagné 1.4 à \$49. Gulf Oil 2 à \$59 et Aquitaine 1-8 à \$37.84. Ces valeurs ont fait monter l'indice des hydrocarbures de près de 41 points.

L'indice composé suit avec un gain de 7.94 à 1,577.99.

Sur huit autres compartiments du marché ont pris du mieux et cinq ont subi des pertes, les plus lourdes étant observées dans les compagnies de gestion.

A la fin de la séance on dénombrait 244 hausses, 162 baisses et 3,292 contrats d'option ont été négociés.

Parmi les industrielles échouées, Home Oil A gagne 1-4 à \$62.12, Hainco Oil 1 à \$28, Texaco 1 à \$69, Hudson's Bay Oil 1-4 à \$37.14 et Canadian Pacific 5-8 à \$33.

Genstar perd 1 à \$21.12, Alcan Aluminium 3-4 à \$38.34, Panacea Industries 30 cents à \$2.35, la Banque de Nouvelle-Ecosse 1-8 à \$24.12, et Monarch Wear cinq cents à 70 cents.

Cyprus Anvil Mining avance de 5-8 à \$16.58, Goldmin Mines de 68 cents à \$2.50, et McIntyre Mines de 1-2 à \$16.58. Lacana Mining Corporation descend de 1-4 à \$5.34 et Kerr Addition de 1-2.

Ranger Oil gagne 1-8 à \$30, Canadian Homestead Oil 1-8 à \$22.38 et Chiefdom Developments 1-2 à \$30, Canadian Superior Oils tombe à \$139.12 et Merland Exploration de 1-4 à \$14.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., ALCANTARA, and others, with columns for company name, price, and change.

MONTRÉAL Peu de changement

Les cours terminent inchangés après une séance indécise hier. L'indice clôture à 839.75 dans un marché normalement actif et 27,000,000 d'actions ont été échangées.

La tendance est en baisse à l'ouverture. Dans la matinée plusieurs grandes banques américaines ont annoncé des hausses de leur prime rate de 11.5 à 17.75 pour cent. La semaine dernière, la Réserve fédérale avait relevé de 9.5 à 10 pour cent le taux d'escompte. Dans l'après-midi, le département du Commerce a annoncé une réduction de 1.9 milliard du déficit de la balance commerciale.

Enfin, les actions en hausse l'emportent sur celles en baisse par 773 contre 574.

Aux aéronautiques Lockheed gagne 1-8 à 22.14.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Ashland Oil monte de 3-4 à 39.38, Canadian Pacific de 3-4 à 28.12 et Inco de 1-2 à 19.

Alcan Aluminium descend de 3-4 à 33 et Bell de 1-8 à 18.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF Inc., ALCANTARA, and others, with columns for company name, price, and change.

NEW YORK

Les cours terminent inchangés après une séance indécise hier. L'indice clôture à 839.75 dans un marché normalement actif et 27,000,000 d'actions ont été échangées.

La tendance est en baisse à l'ouverture. Dans la matinée plusieurs grandes banques américaines ont annoncé des hausses de leur prime rate de 11.5 à 17.75 pour cent. La semaine dernière, la Réserve fédérale avait relevé de 9.5 à 10 pour cent le taux d'escompte. Dans l'après-midi, le département du Commerce a annoncé une réduction de 1.9 milliard du déficit de la balance commerciale.

Enfin, les actions en hausse l'emportent sur celles en baisse par 773 contre 574.

Aux aéronautiques Lockheed gagne 1-8 à 22.14.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Ashland Oil monte de 3-4 à 39.38, Canadian Pacific de 3-4 à 28.12 et Inco de 1-2 à 19.

Alcan Aluminium descend de 3-4 à 33 et Bell de 1-8 à 18.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF Inc., ALCANTARA, and others, with columns for company name, price, and change.

DEVICES

Voici les taux des devises tel qu'annoncés par la Banque Canadienne Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of exchange rates for various currencies including Deutsche Mark, Hong Kong, and others.

Le dollar canadien

Le dollar des Etats-Unis a clôturé, vendredi, en hausse de 32-cents et cotait \$1.1690 par rapport à la devise canadienne. Le livre sterling a gagné 29-50 à \$2.7156.

A New York, le dollar canadien a cédé 11-100 et valait \$0.8554 mais la livre a monté de 1-5 à \$2.3230.

Cours de l'or

Cours de clôture de l'or, en devises américaines, hier sur les principaux marchés mondiaux: Londres: \$305.75; Zurich: \$305.87 et Hong-Kong: \$304.87.

Cours de l'argent

Handy Harman et Canadian Ltd. livrent hier l'argent canadien à \$11.086 l'once de Troyes et à \$356.42 le kilo.

Advertisement for TRUST GENERAL DU CANADA, featuring a large graphic of a person and text about investment services and interest rates.

MONTRÉAL Baisse des banques

Les cours ont poursuivi leur mouvement ascendant dans un marché modéré à la Bourse de Montréal, hier, et l'indice composé clôture avec un gain de 1.63 à 265.84. Ont été négociés 665.687 actions ont été échangées et 873 contrats d'option ont été négociés.

Dans le compartiment des pétroles qui monte de 1.79 à 440.30, BP gagne 1.8 à \$27.48, Gulf Oil 2 à \$59, Imperial Oil A 3-8 à \$36.38, Shell 1-4 à \$23.78, et Texaco 1 à \$69.

Les minéraux suivent avec un gain de 2.09 à 186.77, et les services publics montent de 1.96 à 230.25.

Dans les bancaires qui perdent 0.86 à 320.98, la Canadienne impériale abandonne 1-8 à \$27.12, la Royale 3-8 à \$43.14, et la Toronto Dominion 1-8 à \$24.78. La Banque de Montréal monte de 1-8 à \$25.14, la Provinciale de 1-8 à \$15.12, et la Canadienne nationale de 1-4 à \$15.34.

D'autre part, les industrielles gagnent 2.88 à 266.06 et les papetiers 0.81 à 175.45.

Enfin les gains l'emportent sur les pertes par 67 contre 28 et 47 titres sont stables.

Bell avance de 4-8 à \$21.12, CP de 5-8 à \$33, Central and Eastern A de 1-4 à \$12.12, Consolidated Bathurst A de 3-8 à \$14.18, Dome Petroleum de 1-8 à \$49, Hudson's Bay Oil de 1-2 à \$71.12, Inco de 5-8 à \$23.14, Noranda Mines de 3-8 à \$49, Norcen Energy Resources de 1-4 à \$23.12, et TransCanada Pipelines de 3-8 à \$22.14.

Alcan cède 7-8 à \$38.34, FCA International 10 cents à \$3.05, et York Lampton sept cents à \$1.45.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ZABITBI, ALCANTARA, and others, with columns for company name, price, and change.

MONTRÉAL Baisse des banques

Les cours ont poursuivi leur mouvement ascendant dans un marché modéré à la Bourse de Montréal, hier, et l'indice composé clôture avec un gain de 1.63 à 265.84. Ont été négociés 665.687 actions ont été échangées et 873 contrats d'option ont été négociés.

Dans le compartiment des pétroles qui monte de 1.79 à 440.30, BP gagne 1.8 à \$27.48, Gulf Oil 2 à \$59, Imperial Oil A 3-8 à \$36.38, Shell 1-4 à \$23.78, et Texaco 1 à \$69.

Les minéraux suivent avec un gain de 2.09 à 186.77, et les services publics montent de 1.96 à 230.25.

Dans les bancaires qui perdent 0.86 à 320.98, la Canadienne impériale abandonne 1-8 à \$27.12, la Royale 3-8 à \$43.14, et la Toronto Dominion 1-8 à \$24.78. La Banque de Montréal monte de 1-8 à \$25.14, la Provinciale de 1-8 à \$15.12, et la Canadienne nationale de 1-4 à \$15.34.

D'autre part, les industrielles gagnent 2.88 à 266.06 et les papetiers 0.81 à 175.45.

Enfin les gains l'emportent sur les pertes par 67 contre 28 et 47 titres sont stables.

Bell avance de 4-8 à \$21.12, CP de 5-8 à \$33, Central and Eastern A de 1-4 à \$12.12, Consolidated Bathurst A de 3-8 à \$14.18, Dome Petroleum de 1-8 à \$49, Hudson's Bay Oil de 1-2 à \$71.12, Inco de 5-8 à \$23.14, Noranda Mines de 3-8 à \$49, Norcen Energy Resources de 1-4 à \$23.12, et TransCanada Pipelines de 3-8 à \$22.14.

Alcan cède 7-8 à \$38.34, FCA International 10 cents à \$3.05, et York Lampton sept cents à \$1.45.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ZABITBI, ALCANTARA, and others, with columns for company name, price, and change.

ECHOS BORSIERS

Merrill Rasmussen, ancien président de Pacific Petroleum, a été nommé président et chef de la direction de la section américaine de Husky Oil.

Un communiqué diffusé par Husky explique que M. Rasmussen succède à James Nielson qui demeure président-directeur général de Husky, la société mère, et de Husky Oil Operations Ltd, la société canadienne.

Le président du conseil de Husky, Robert Blair, avait dit dernièrement que les activités aux États-Unis et au Canada allaient être dirigées séparément.

Alberta Gas Trunk Line (A.G.T.L.) a acquis plus d'autorité dans la gestion de Husky Oil, depuis l'assemblée annuelle des actionnaires de cette dernière A.G.T.L., qui détient 49.4% des actions ordinaires de la société pétrolière, a eu six administrateurs parmi les 12 sièges au conseil de Husky.

L'élection de ces six membres - trois représentants d'A.G.T.L. - avaient été nommés l'été dernier à l'ancien conseil de Husky place la société sous le contrôle virtuel de la gestion de la production et de l'exploration de Husky au Canada, aux États-Unis et outre-mer.

La Fiducie du Québec offre maintenant le taux d'intérêt le plus élevé sur les dépôts garantis pour cinq ans: 10.50%. L'intérêt est versé annuellement.

Comme comparaison, le Trust Général offre 10% d'intérêt sur les dépôts garantis cinq ans ou l'intérêt est composé ou calculé annuellement. Ce taux tombe à 9.75% avec un intérêt semi-annuel et à 9.50% pour un intérêt mensuel.

Le Trust Général a par ailleurs annoncé hier le relevement à 10.3/8 sur le dépôt de 10.25% le taux d'intérêt sur les dépôts

Advertisement for TRUST GENERAL DU CANADA, featuring a large graphic of a person and text about investment services and interest rates.

Advertisement for la banque provinciale du Canada, featuring a large graphic of a person and text about banking services and interest rates.

Les PME auront désormais accès au marché boursier de Montréal

par Michel Nadeau

Les petites et moyennes entreprises québécoises pourront dorénavant inscrire beaucoup plus facilement leurs actions à la Bourse suite à une décision publiée hier par la Commission des valeurs mobilières du Québec. Également, dans le même jugement, la CVMQ ordonne à la Bourse de Montréal d'accorder un statut particulier aux compagnies d'exploration minière. Ces firmes auront dorénavant un accès beaucoup plus facile au marché boursier montréalais.

Par ailleurs, l'organisme de réglementation a donné le feu vert au projet de la Bourse de Montréal concernant l'inscription à la cote d'obligations corporatives pour des transactions de moins de \$10.000. Cependant la CVMQ s'oppose à la formule des taux fixes de commission. Avant de mettre en vigueur son règlement, la Bourse devra soumettre à la CVMQ les normes et conditions d'inscription pour les obligations de sociétés industrielles et commerciales.

L'élément le plus intéressant de la décision touche « les compagnies industrielles et

commerciales en voie de développement » (junior), une catégorie que les dirigeants de la Bourse voulaient éliminer. La CVMQ a penché en faveur de normes beaucoup plus souples pour ce qui est des compagnies d'exploration minière. Depuis le nettoyage du début des années 70 dans le monde de la spéculation boursière, peu de compagnies avaient été inscrites à la cote en raison de normes trop élevées.

Une petite et moyenne entreprise pourra dorénavant inscrire ses actions à la cote si elle remplit les conditions suivantes:

- L'actif tangible net minimum doit être de \$500.000 seulement.

- La compagnie doit avoir réalisé un bénéfice net de \$50.000 au cours de la dernière année et des profits au cours des trois dernières années. Une jeune compagnie qui a émis des actions à travers un prospectus n'est pas soumise à la clause des trois ans.

- L'entreprise doit appartenir à 200 actionnaires au moins qui, individuellement, détiennent des titres ayant une valeur au marché de \$500.

- Au total, la valeur au marché des actions en circulation devra être de \$500.000 et non d'un million de dollars comme le souhaitait la Bourse dans son mémoire en mai dernier. Montréal obtient ainsi un avantage par rapport à Toronto où le plancher est de \$1.000.000.

Dans l'ensemble, les commissaires ont adopté une position beaucoup plus libérale que ne le souhaitaient les dirigeants de la Bourse. Toutefois, en élargissant les portes du marché boursier montréalais, la CVMQ donnera aux PME québécoises ou d'ailleurs la possibilité de trouver du financement. Cette décision pourrait inciter des petites compagnies à faire le saut sur le marché de la Bourse afin de tirer profit de l'intérêt soulevé par le programme d'épargne-actions annoncé dans le dernier budget de M. Parizeau.

Plusieurs hommes d'affaires ont critiqué au cours des dernières années les normes d'inscription trop élevées en vigueur à Montréal. Lors des audiences, des porte-parole de l'industrie minière avaient manifesté leur désaccord avec le projet de la Bourse qui là aussi établissait des critères d'admission trop rigides.

Les nouvelles normes pour ce qui est des compagnies d'exploration minière (une toute nouvelle catégorie) seront les suivantes:

- fonds de roulement de \$250.000.

- valeur totale des actions dans le public de \$500.000.

- un minimum de 500.000 actions devront être réparties entre 200 fonctionnaires détenant individuellement au

moins un lot régulier composé d'actions ayant une valeur au marché de \$1 ou une valeur totale au marché de \$500.

Ainsi le projet de normes plus restrictives n'est pas passé. Se faisant le porte-parole des courtiers, la Bourse soutenait qu'il était trop coûteux de faire une première émission et une distribution publique pour un montant moindre que \$1 million.

Des représentants de l'industrie minière critiquèrent entre autres « l'élitisme » du projet mis de l'avant par le président de la Bourse, M. Robert Demers. Ce dernier voulait, par exemple, que dans tous les cas on porte à \$1 million la valeur marchande globale des actions détenues par le public. Le projet d'un fonds de roulement de \$500.000 pour les sociétés minières fut très mal perçu par plusieurs intervenants dont l'Association des prospecteurs, l'Association des mines de métaux, le promoteur Charles D. Robbins et M. J.T. Flanagan de Natural

Resources People Canada Inc. La CVMQ a maintenu l'exigence d'un programme d'exploration continue.

Par ailleurs, la CVMQ demande à la Bourse un projet de normes minimales quant au maintien de l'inscription des actions d'une compagnie. Les autorités du parquet du Square-Victoria devront également préciser les conditions d'inscription des actions privilégiées.

« La Bourse devra publier le relevé des transactions boursières en distinguant les catégories d'inscrits » précise également la décision signée par le président M. Gerald A. LaCoste, les vice-présidents MM. Roland Côté et Maurice Cusson et le commissaire, M. Jacques Saint-Pierre.

Pour sa part, le vice-président, M. Côté, a déclaré au DEVOIR que les nouvelles normes donneraient « un bon coup de pouce » aux petites entreprises québécoises qui désirent inscrire leurs actions à la Bourse.

K.C. Irving songe à acheter MacLean

Le puissant groupe d'entreprises K.C. Irving, présent dans les secteurs du pétrole, de l'information et du transport dans les Maritimes serait sur le point de faire l'acquisition de la plus importante entreprise de transformation alimentaire à l'Est du Québec, MacLean Ltée, installée à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick.

Le président, M. Mitch MacLean a déclaré hier que la transaction n'était pas complétée et qu'il était prématuré de la donner pour conclue. M. MacLean a cependant confirmé que des pourparlers progressaient rapidement avec le groupe Irving en vue d'une acquisition de cette entreprise qui se spécialise dans la préparation de produits agricoles congelés notamment les pommes frites vendues aux chaînes d'alimentation rapide MacDonald par

tout le Canada. MacLean emploie normalement près de 600 personnes, mais la fermeture de son usine de Charlottetown à la suite d'un incendie plus tôt cette année à quelque peu ralenti ses activités.

Les principales usines de MacLean sont situées à New Annan, à l'Île-du-Prince-Édouard et l'entreprise effectue plus de la moitié de ses expéditions dans le secteur des pommes de terre, congelées, frites, ou desséchées qui constituent la première production agricole de l'Île.

Advenant l'acquisition de l'entreprise par le groupe Irving, le siège social pourrait être déménagé de Charlottetown à Moncton où le groupe Irving possède un important pied à terre. Les principales activités d'Irving Oil et des journaux Irving sont cependant gérées à Saint-Jean.

Meubles Radisson hausse les profits de TIW

par François Roberge

Les Entreprises TIW (anciennement Warnock Hersey) ont déclaré pour le premier semestre de 1979 des profits de \$1.8 million ou trois fois les profits du premier semestre de 1978. Les ventes du groupe présidé par M. Yves Ménard ont été pour le premier semestre de \$51.5 millions en hausse de plus de \$3 millions sur le chiffre de 1978.

C'est surtout le secteur du

meuble, principale activité de TIW au Québec qui a produit des profits au cours du premier semestre de 1979, a déclaré M. Ménard au DEVOIR.

La filiale québécoise comprend cinq usines de fabrication de meuble dont les meubles Princeville, Thibault, Henserson, Ouellet et la scierie Bourassa qui prépare diverses pièces destinées à l'ameublement. Le secteur est regroupé sous le nom de meubles Radisson et constitue l'un des premiers groupes du domaine au Québec avec Vilas Furniture et les Entreprises Nadeau, (Casavant).

« Les ventes de meuble ont été stables durant tout le premier semestre », a déclaré M. Ménard. Même la réinsertion en mars de la taxe provinciale sur les produits d'ameublement n'a pas eu raison de la tendance favorable du marché.

Les carnets de commande de Radisson sont remplis à pleine capacité pour tout le reste de l'année, ce qui laisse entrevoir l'une des meilleures années depuis longtemps.

Depuis plusieurs années en effet TIW avait dû se départir régulièrement de plusieurs filiales dont les services finan-

ciers Warnock Hersey pour équilibrer son budget.

L'entreprise a entrepris depuis une consolidation de ses actifs. M. Ménard prévoit à moyen terme une expansion des activités du groupe mais plutôt dans le sens d'une intégration horizontale de la production.

« Il n'est pas question pour nous de jouer à être plus grands que nous sommes. TIW est une entreprise moyenne qui se prend seulement pour ce qu'elle est. Notre objectif

est de développer un groupe de travail stable et solide », a ajouté M. Ménard.

Les filiales du secteur de l'acier ont connu un premier semestre très serré en 1979 et n'ont contribué que très timidement aux profits. Le marché de l'automobile est à son plus bas et par conséquent les expansions du secteur pétrolier ont quelque peu stagné en terme notamment de raffinage et d'entreposage, domaines où les filiales comme Wimaco sont actives.

C'est donc surtout le marché international qui a maintenu le secteur en activité. TIW a notamment fabriqué des réservoirs pour la Sonatrach en Algérie.

Le secteur de productions d'antennes réceptacles en sous-traitance pour Spar, RCA, ITT etc a cependant été d'une activité satisfaisante.

Du côté du voyage et du loisir la filiale Sport-ski a connu une saison acceptable bien qu'écourtée par des précipitations peu abondantes en Al-

berta et en Colombie-Britannique. Les agences de voyage P. Lawson/Belair et McGregor ont subi un ralentissement d'activités du côté des forfaits européens.

En revanche, elles ont accentué leurs activités sur le plan national pour se maintenir à la ligne de flottaison.

Mais c'est le meuble qui a, tout compte fait sauvé la mise et continuera d'amener des bénéfices dans les coffres de l'entreprise probablement jusqu'à la fin de 1979.

Une récession dès la fin de 79

(D'après PC) — Le Canada connaîtrait dès la fin de 1979 une période de récession, c'est-à-dire deux trimestres sans croissance économique, selon le bureau de recherches de la Chase Manhattan, l'une des plus grandes institutions bancaires américaines.

Selon un bulletin d'analyse économique publié hier par la banque, la récession commencerait durant les six derniers mois de 1979, pour se poursuivre durant une partie de 1980.

La « Chase » attribue à la

morosité du marché américain les perspectives déprimantes de l'économie canadienne. En effet, les importations américaines de produits canadiens devraient faute de croissance, connaître une certaine stagnation. Après avoir connu un excédent de la balance commerciale de \$3.3 milliards en 1978, le Canada verrait diminuer cet excédent à \$650 millions en 1979 puis devrait envisager un déficit de \$1.14 milliard en 1980.

La banque américaine en dépit des prévisions plutôt optimistes du ministre canadien des Finances, M. John Crosbie, prévoit une année difficile pour le Canada.

Elle dépasse même les prévisions pessimistes au Conférence Board pour prévoir un taux d'inflation de 9.4% au Canada en 1979. Ce taux serait cependant ramené à 7.9% en 1980.

Pour 1980, le bureau d'études économétriques de la Chase prévoit un taux de chômage de 8.6% au Canada, en hausse de plus de 1% sur le taux prévu en 1979.

La Chase Manhattan prévoit

en outre une croissance limitée mais raisonnable du PNB en 1979 à 3.5% en termes réels, mais une maigre croissance de 1.9% pour le Canada en 1980.

La banque prévoit que le Canada sera plongé dès le troisième trimestre de 1979 dans un climat de récession avec une croissance presque nulle,

pour ne reprendre sa vigueur économique qu'à compter du troisième trimestre de 1980.

Le ministre des Finances du Canada a annoncé hier qu'il préparait un programme destiné à stimuler l'économie et à préserver les exportations, mais il n'a pas annoncé la nature des programmes qu'il entend mettre en place.



Nomination à la Société du parc industriel du centre du Québec



Jacques Caron,



Pierre Leblanc,



Michel Adam,



Gilles C. Bourassa,



Gérard Fradet,



Pierre-André Julien,

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, monsieur Rodrigue Tremblay a le plaisir d'annoncer la nomination de six nouveaux membres à la Société du parc industriel du centre du Québec.

PRÉSIDENT: Monsieur Jacques Caron, président et directeur général de Caron Ltée de Batiscan;

VICE-PRÉSIDENT: Monsieur Pierre Leblanc, comptable agréé de Trois-Rivières;

MEMBRES: Monsieur Michel Adam, directeur général de la Caisse d'entraide économique de Nicolet;

Monsieur Gilles C. Bourassa, ingénieur, directeur du Service de l'équipement à l'Université du Québec à Trois-Rivières;

Monsieur Gérard Fradet, notaire à Drummondville;

Monsieur Pierre-André Julien, économiste et professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Ces membres sont nommés pour une durée de trois ans à compter du 30 mai 1979.

Consolidated-Bathurst double ses gains

La société Consolidated-Bathurst a annoncé qu'elle a réalisé au cours du deuxième trimestre de 1979 un bénéfice avant crédit extraordinaire de \$24 millions, soit \$1.05 par action ordinaire, comparativement à celui de la période correspondante de 1978 qui s'est chiffré à \$13.2 millions soit \$0.58 par action. Un crédit extraordinaire de \$0.7 million ou encore, \$0.08 par action, vient s'ajouter au bénéfice du deuxième trimestre de 1979.

Au 30 juin 1979, le bénéfice avant crédit extraordinaire atteignait \$42.7 millions, ce qui représente \$1.85 par action ordinaire. Il avait atteint \$18.4 millions, soit \$0.80 par action au terme des six premiers mois de l'année dernière. Après crédit extraordinaire le bénéfice du premier semestre s'élevait à \$43.9 millions, soit \$1.90 par action.

Les ventes nettes réalisées par Consolidated-Bathurst au cours du deuxième trimestre se sont élevées à \$303 millions, comparativement à \$258 millions durant le deuxième trimestre de 1978. Les ventes de l'ensemble du premier semestre ont été de \$582 millions, soit 18.3 pour cent de plus que le chiffre d'affaires de \$492 millions réalisé au cours de la période correspondante en 1978.

Les actions de Consolidated Bathurst ont atteint hier à la Bourse de Montréal, à la suite de l'annonce des résultats favorables, un sommet de \$14.12.

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

Trust Général: bénéfices accrus

Les profits d'exploitation consolidés du Trust Général du Canada du premier semestre de 1979 ont progressé de 52% pour atteindre \$1.231.000 ou \$1.37 par action, comparativement à \$1.170.000 ou \$1.30 par action pour le semestre correspondant de 1978. D'autre part, pour la même

période, le bénéfice net a enregistré une forte augmentation pour s'élever à \$1.961.000, par rapport à \$1.190.000 en 1978. Cette augmentation exceptionnelle provient des profits sur la réalisation de placements de l'ordre de \$730.000 en 1979, contre \$20.000 en 1978.

Le taux préférentiel monte à 11 1/2% aux USA

(d'après AP) — Les principales banques américaines ont annoncé hier près de 10 jours après la Banque fédérale la hausse de leur taux d'intérêt préférentiel à 11.5%. La Banque fédérale américaine avait annoncé récemment une hausse de son taux d'escompte à 10% presque au même moment où la Banque du Canada relevait son propre taux d'escompte.

Les banques américaines qui ont emboîté le pas à la First National Bank of Chicago sont la Citibank, second groupe bancaire américain, le Morgan Guaranty Trust, le groupe Manufacturers Hanover Trust.

Les cinq plus grandes banques américaines ont ainsi ajusté à la hausse leur taux préférentiel, à la suite du signal lancé par la banque fédérale américaine.

La hausse des taux aux États-Unis serait destinée à soutenir le dollar américain et à ralentir la spirale inflationniste sur le marché de la consommation. Le taux préférentiel des



DIVIDENDE NO. 28

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de 15 cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires classe A. Ce dividende sera payable le 15 août 1979 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 3 août 1979.

Jean DeBlais, Secrétaire

Québec, le 19 juillet 1979



banque provinciale DU CANADA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

AVIS est par la présente donné qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Banque Provinciale du Canada aura lieu à l'hôtel Rame-Elizabeth, 900, boulevard Dorchester ouest, Montréal, Canada, le mardi 4 septembre 1979 à neuf heures trente du matin (h.a.e.), afin de considérer et d'approuver s'il y a lieu le projet de contrat de fusion de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada.

Par ordre du Conseil d'Administration Le vice-président et secrétaire général RENE COUSINEAU

Montréal, le 20 juillet 1979

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER

Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson. Belair & associés

Comptables agréés

MONTREAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

RÉUSSISSEZ EN AFFAIRES AVEC NOUS

Joignez-vous à notre organisation tout en étant votre propre patron.

NOTRE ORGANISATION

Compagnie canadienne établie depuis 12 ans. Bureau-chef à Montréal, 32 magasins au Québec. Expérimentée, dynamique, respectée et solide. La plus importante dans son domaine au Canada. Commerce de détail spécialisé. Magasins situés dans les principaux centres commerciaux du Québec.

NOUS OFFRONS

Excellente opportunité d'affaires. Rentabilité prouvée, entraînement complet. Revenu annuel entre \$25.000 et \$50.000 et plus. (Vous pourrez rencontrer ceux qui sont déjà en opération).

CANDIDATS RECHERCHÉS

Individus ou couples. Ambitieux, déterminés et responsables. (Idéalement) avec expérience dans la vente ou le commerce au détail.

MAGASINS DISPONIBLES ET INVESTISSEMENT REQUIS

• Québec	Place Ste-Foy	\$40.000
• Joliette	Galerie Joliette	\$24.000
• St-Jérôme	Carrefour du Nord	\$35.000
• Brossard	Mail Champlain	\$40.000
• Anjou	Galerias d'Anjou	\$45.000
• St-Bruno	Promenades St-Bruno	\$40.000
• Pointe-Claire	West Island Mall	\$30.000
• Chicoutimi	Place du Royaume	\$40.000
• Montréal	Complexe Desjardins	\$34.000
• St-Bruno	Promenades St-Bruno	\$48.000

Ecrire à:

Directeur du Marketing
519, rue Stinson,
Ville St-Laurent,
Montréal, Québec
H4N 2E1

N.B.: Inscrivez votre numéro de téléphone, spécifiez l'endroit qui vous intéresse.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1201

Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots... Tout mot supplémentaire coûte 0.10 chacun... Minimum: 2 parutions

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes. Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

Chaque parution coûte \$6.40 le pouce... Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES heures de tombées 10 h 30 le jour précédent pour publication le lendemain. Pour publication le lundi, avant 3 h 30 le vendredi. (ces heures sont aussi valables pour les annulations et les corrections). J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

POMPANO BEACH Floride

Co-op, une chambre à coucher, salle de bain, placard "walk-in", salon, le tout complètement meublé bon pour 4 adultes, sur grand lac, à ras de sol gazon, espace de garage, près d'un centre d'achat, à un mille de l'océan, à louer au mois ou à l'année. 738-5412. 30-7-79

APPARTEMENTS À LOUER

A REPENTIGNY, 2 mois gratuits, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, meublés ou non. Inclus: eau chaude, taxe d'eau payée, services de conciergerie et de buanderie, stationnement, prise de courant extérieure, occupation immédiate, 585-3579, 585-4819. 30-7-79

CÔTE-DES-NEIGES: Rue Fendall, à 2 pas de l'Université de Montréal, haut de duplex, 6 1/2 pièces, chauffé, 1er septembre. \$450.00, 737-7216. 30-7-79

CÔTE Ste-Catherine, demi sous-sol, près commerce et transport, très grand 4 1/2, 2 faces au soleil, ménage refait, face au parc, \$190. par mois, 735-6729. 30-7-79

BORDEAU, près de Sherbrooke, grand 5 1/2, tout rénové, mur briques, planchers de pin, chauffage, prise 220, très éclairé, \$350.00, 521-2712, 489-7040. 30-7-79

BREBOEUF, près parc Lafontaine, 3, 2, 1 1/2 pièces, immeuble paisible, loyer raisonnable, occupation immédiate ou en septembre, 522-7340, 768-5391. 4-8-79

CENTRE-EST, 1 1/2 et 2 1/2, entièrement meublé, impeccable et tranquille. À partir de \$155. 844-6195. 28-8-79

CHEMIN CÔTE ST-LUC, beau 3 1/2, 1er plancher, près de Westmount, balcon, poêle, réfrigérateur, immédiate ou plus tard. \$210.00. 272-6563. 31-7-79

SNOWDON, grand 5 1/2 chauffé, taxe d'eau payée, cuisinière, réfrigérateur, garage, disponible 1er septembre, 0518. 30-7-79

SOUS-LOCATION, 25 Côte Ste-Catherine, près Mont-Royal, 3 pièces, chauffé, \$195.00. Poêle-réfrigérateur inclus Balcon Tél.: 276-5372. 31-7-79

VAN HORNE, 4 1/2 sous-sol, chauffé, eau-chaude, cuisinière à gaz, réfrigérateur, près Université, \$180. 521-0163. 4-8-79

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

MIAMI SURFSIDE SUR LA MER

Logements (chambre, salon, cuisine, salle à diner, meublés) 1 ou 2 couples, (références exigées). ENDROIT TRANQUILLE. LOCATION SEMAINE OU MOIS. Disponible immédiatement, renseignements. 681-6436 M. Lalonde 3-8-79

AIDES DOMESTIQUES

GOUVERNANTE âgée de 30 à 45 ans, devra s'occuper de 2 enfants, logée et nourrie, 5 jours par semaine, ser dynamique et cultivée, d'apparence soignée, expérience nécessaire, références demandées, excellentes conditions de travail. Ecrire à C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1, Dossier C-280. 3-8-79

RIDGEWOOD, cherche personne responsable pour 2 enfants, (3 ans et 8 mois) lundi à vendredi de 8h à 16h, références. Ecrire à: Dossier C-281, Agence Valrain Inc., C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 3-8-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne. 207 Est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 oust. Notre-Dame 935-6716 et 10192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

ENSEMBLE de salle à manger en bois style colonial, à l'état presque neuf. Comprend 1 table, 4 chaises, 1 vaisselier, 1 buffet. Prix demandé: \$650. Téléphoner à 277-9159 (soir), 844-3361 poste 245 (jour), demander Bertrand. 30-7-79

MOBILIER de chambre, style méditerranéen, 6 morceaux, tête de lit king size; comme neuf. \$650. Tél.: 663-8114. 4-8-79

ANTIQUITÉS

MEUBLES en pin, armoires, buffets, table demi-lune, coffres, berçants, encoignures, tables. 659-2651. 30-7-79

SALLE à manger de 9 morceaux en chêne solide, sculptée, très propre. Mobilier de salon 2 morceaux. Petite table 351-3276. 30-7-79

LIT ANTIQUE, en bois découpé, en bonne condition. Particulier \$275. 488-8276. 30-7-79

ANTIQUITÉS

ABSOLUMENT besoin ancien meuble, bronze, tableau, porcelaine, tapis oriental, fourrure, piano, 374-1224. 1-8-79

LA BELLE ÉPOQUE DE RIGAUD, vente à rabais, du samedi 28 juillet au dimanche 5 août, sur toutes nos antiquités: porcelaines de Limoges, dont un service complet de 120 pièces, candélabres et appliques en bronze doré, tables de salon Chippendale, Empire américain et victoriennes, lampes en marbre, secrétaires en noyer et en érable, lits en pin, en acacia et en noyer, armoire, horloge en marbre noir, phonographe à cylindre Edison, aquarelles et tableaux, une importante collection de voitures d'hiver dont certaines de fabrication artisanale, et de nombreux objets qui seraient trop long d'énumérer. Ouvert tous les jours excepté le lundi, de 10h à 17h. Tél.: 451-4101. 30-7-79

Achetons antiquités de toutes sortes

(argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis l'art — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 668-3879. J.N.O.

ARTICLES À VENDRE

PARTICULIER: Petit système audiovisuel, (diapo 800 watts RMS), meilleure offre acceptée, cause départ pour la campagne. Le soir 937-0698, station de métro Charlevoix. 30-7-79

À VENDRE: plantes, parfum pour homme, volumes, etc. M. Pierre 523-9019. 8-8-79

AUTOS À VENDRE

PARTICULIER, Triumph Spitfire 1976, décapotable, \$2500.00, vente cause départ. Appelez le jour à 343-6648. 30-7-79

BMW BAVARIA, 1973, bleu, intérieur beige, transmission manuelle, air climatisé, 67 000 milles, \$3 900.00, particulier, 653-5542. 9-8-79

BUREAUX À LOUER

EN FACE du musée, voulez-vous louer dans un complexe de prestige d'une valeur de \$12,000,000 près des locaux AAA, déjà sur place pour \$400 net? Appelez à 849-5653. 30-7-79

VIEUX-MONTRÉAL, bureaux et salles d'exposition à louer, 650 pi. ca. à 3000 pi. ca., au coin de Lemoyne et St-Pierre, nouvellement rénové de façon typique. Appelez Jue: 845-1175. 2-8-79

CENTRE MÉDICAL St-Laurent, boulevard Ste-Croix, bureau à sous louer, 747-4342, 744-1412. 30-7-79

CHALET À LOUER

CHALET 4 saisons à louer. Bromont. Entièrement meublé avec toutes commodités. Prés de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-(514) 263-6080. J.N.O.

CHALET PRIVÉ, très confortable, au bord du lac Laurel, à louer dès le 5 août, personnes soigneuses seulement, tél. 681-4545. 31-7-79

JOLIE FERMETTE: à louer pour le mois d'août, repos et détente dans un très beau cadre champêtre. Tél.: 681-4545. 31-7-79

ST-ALEXIS DES MONTS, grande salle de séjour, foyer, mezzanine, 2 chambres, grande galerie vitrée, 10 acres. Ruissseau, rivière bois, saison ou année. 279-6493, le matin. 30-7-79

SUTTON, vendre ou louer, aubaine, chalet saison, 2 logements, 1972, grand terrain boisé, site enchanteur. Michel Cousineau, 1-(819) 566-6644. 30-7-79

CANTONS DE L'EST, St-Samuel, chalet en construction, terrain 75 x 140, \$3000.00, aussi chalet semi-fini, 2 chambres, électricité, beau terrain, \$6500.00. Leclerc: 526-0068. 30-7-79

CHAMBRES ET PENSIONS

PENSION moderne pour étudiants sérieux, coin Sherbrooke et St-Hubert, bonnes références requises, 282-0926. 4-8-79

COURS PRIVÉS

COURS de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquer à 738-1209. 23-8-79

COULS d'astrologie: Informations: Centre de Recherche Astro-Psychologique de Montréal Inc., C.P. 1081, succ. Desjardins, Montréal, H5B 1C2. 30-7-79

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

Consulter en petits et gros déménagements, services rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DÉMÉNAGEMENTS

DISPONIBLE EN TOUT TEMPS. Pour petits et gros déménagements, spécialités: poêles, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, assurances complètes. 725-1372. 03-08-79

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres, spécialité: appareils électriques; assurances complètes, 327-6026. 10-8-79

DEMANDES D'EMPLOI

À L'AIDE! Jeune homme recherche emploi chez libraire, fleuriste, boutique de disques ou autres. Sérieux, polyvalent. Désire apprendre. Attend sa "chance". Soir ou jour 484-5780. 30-7-79

DIVERS

METROPOLITAN NEWS

1248, rue Peel Angle rue Ste-Catherine Journaux — Magazines — Périodiques — Cartes — Magazines de mode Arrivages quotidiens par jet de tous les coins du globe. NEW YORK — TORONTO — PARIS Les journaux arrivent à 10h30 chaque matin (dimanches compris) Le «Sunday Times» de New York et le «Sunday Post» de Washington sont disponibles toute la semaine. Ouvert de 8h à 24h. Les dimanches — MEME HORAIRE

OPTION LETTRE! Jeunes poètes! Paraguayois! Paranaenses! Luxembourgeois! Trifluviens! Et autres! "Reenbou" (nouveau magazine pour la poésie) est à la recherche de nouveaux poètes. "Reenbou", c/o German Department, Carleton University, Ottawa. 30-7-79

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361 J.N.O.

TRAVAUX DE PEINTURE, pose de tapisseries, 20 ans d'expérience, finition soignée, prix raisonnable, 620-0468. 8-8-79

DÉCAPAGE ET FINITIONS à la main des artisans spécialisés. Boiserie peintes ou vernies, meubles, portes, fenêtres, escaliers, foyers, etc. Travail garanti sur place ou en atelier. Estimation gratuite. 274-0525 — 274-3886. 30-7-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ADRESSEUSE à l'alcool, modèle "28", de marque Scriptomatic. 323-9731. 30-7-79

ORDINATEUR IBM, type "5100" à cassette, langage "Basic" pour information: 323-9085. 30-7-79

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

À louer d'excellents meubles, avec service de secrétariat. Disponibles immédiatement. Information: 849-8004. 30-7-79

À LOUER CENTRE-VILLE

Bureaux d'excellents meubles, avec service de secrétariat. Disponibles immédiatement. Information: 849-8004. 30-7-79

FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST, F4431, ferme laitière avec bâtiments, roulant, quota 950,000 livres. Agents: André Oumet (819) 563-2140, Paul Gingras (819) 567-7225. Immeubles Marcoux, courtier (819) 569-9926. 31-7-79

CANTONS DE L'EST, F4380, ferme 188 acres, près du lac, érablière, équipée, 4,500 érabes, maison, groupe, \$75,000, négociable. Agents: André Oumet (819) 563-2140, Paul Gingras (819) 567-7225. Immeubles Marcoux, courtier (819) 569-9926. 31-7-79

CANTONS DE L'EST, F4429, 335 acres avec animaux, roulant, bâtiments, quota 10,519 livres de gras, \$185,000. Agents: Paul Gingras (819) 567-7225, André Oumet (819) 563-2140. Immeubles Marcoux, courtier (819) 569-9926. 31-7-79

MANITOBA: A vendre, ferme à céréales laitière et ferme d'élevage à bœufs, petite ou grande surface. Notez que les quotas de lait sont gratuits au Manitoba. Pour plus d'informations, écrivez à: Gilbert St-Thomas, agent de Robidoux Realty, 76, Beauport Bay, Winnipeg, Manitoba, R2J 2A7. Tél. (204) 253-1060 (rés) ou (204) 256-4366 (bur.). 30-7-79

FOURRURES

SUPERBE manteau pratiquement neuf, de swakara noir, grandeur 16 ans, longueur 38, 284-0137. 29-7-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS À QUEUE, petits, grand choix de pianos à queue usagés, accordés et reconditionnés, de \$2000 à \$3000. Nous faisons la livraison. Appelez à frais virés 1-613-224-0978. 30-7-79

FLÛTE TRAVERSIERE, valeur \$1,200.00, en argent solide, à vendre \$700.00, appelez à 334-4917. 31-7-79

LOGEMENTS À LOUER

8 1/2 chauffé, avec entrée privée, magnifiques boiserie originales et multiples portes avec vitres de couleurs plombées. 940 est. St-Joseph, coin Mentana, près du métro — pourrait servir d'espace de bureau. Dr Vermette, 288-2213 — Mme Dion, 849-9718. 3-8-79

OUTREMENT, 6 1/2 entièrement rénové, bas de duplex, \$330, libre maintenant, 844-1309. 1-8-79

LOGEMENTS À LOUER

Si vous déménagez...

Communiquez dès maintenant avec le bureau du Service de la clientèle de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous. Abonnés de l'île de Montréal: 381-4611 Abonnés de la rive Sud: 672-7520 Abonnés de la rive Nord: 430-6110 Hydro-Québec 30-7-79

LOGEMENTS À LOUER

C.D.N., haut de duplex, de luxe, détaché, grand 8 pièces, 1 1/2 salle de bain, \$550.00, 737-3150. 30-7-79

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: Bas de duplex, 7 1/2, meublé, foyers, boiserie, \$600, par mois, tous compris, libre du 1er oct. '79 au 1er oct. '80. Téléphoner le soir à 489-8759. 30-7-79

OUTREMENT, haut de duplex, 8 1/2 avec garage, \$500, par mois, chauffé, libre immédiatement. 737-9032. 30-7-79

SHERBROOKE EST, 2770, 3 1/2, entièrement repeint, chauffage électrique, eau chaude fournie, plancher vatrie, libre, avant 11h a.m. ou après 20h. 523-2756. 30-7-79

VIEUX MONTRÉAL, adorable et spacieux 4 1/2, ensolleilé bien situé, 2 étages, 2 salles de bain, rénové récemment, insonorisé, stationnement, \$450, par mois, tout compris, pour renseignements, voir André 845-5141 poste 266 sur semaine seulement. 30-7-79

OUTREMENT, haut de duplex, rue Hartland, 7 1/2 rénové, chauffé, foyer, garage, \$530. Libre maintenant, 271-9890. 30-7-79

LOGEMENT À PARTAGER

JEUNE FILLE SÉRIEUSE, pour partager 4 1/2 avec étudiante en médecine près de l'Université de Montréal, 731-6129. 2-8-79

MAGASIN À LOUER

2 EMPLACEMENTS: l'un pour bureau, l'autre pour magasin, 1198 et 1200 rue St-Hubert, près de l'UOAM. Nouvellement aménagés, 481-8647. 6-8-79

MAISONS À LOUER

ST-BRUNO, maison unifamiliale, foyer, piscine, terrain clôturé, \$450.00 par mois, 323-0417. 30-7-79

BEAU DUPLEX, Kensington, N.D.G., 7 pièces, nouvellement décorées, cuisinière, réfrigérateur, foyer, chauffé, \$400.00, adultes de préférence, occupation en septembre, soir: 481-7882. 31-7-79

CANTONS DE L'EST: Sawyerville, grande maison, 5 acres, magnifique site privé, cuisine tout équipée, 4 chambres à coucher, grand vivier, idéale ski de fond, à 20 minutes de Sherbrooke, à partir de septembre, \$250.00 par mois, pas chauffé, 1-819-889-2448 la fin de semaine, 1-(514)-481-4991 de 9h a.m. à 11h a.m. 30-7-79

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

ST-DONAT, de novembre à avril, luxueuse résidence, 4 chambres à coucher, sauna, 2 foyers, 1 1/2 salle de bain, garage, bord de lac, 20 acres, option achat, 272-6633. 30-7-79

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANT(E) DEMANDÉ(E)

Personne ayant de préférence, une expérience du public ou de la représentation, ainsi qu'ayant travaillé dans le milieu du livre, et pouvant travailler de façon autonome. Auto nécessaire.

MESSAGIERES LITTÉRAIRES

des Éditions Réunis Inc., 6585, rue St-Denis, Montréal, H2S 2S1. Communiquer avec Georges Laporte au 279-8476. 30-7-79

OFFRES D'EMPLOIS

ASSURANCES: proposé à la clientèle, pour assurances des particuliers, dans bureau de courtiers. Expérience requise. Demandez Claude Roy, 632-2688. 1-8-79

COORDONNATEUR(CRICE) en Relations Publiques. Secrétaire compétent(e), bilingue qui souhaite aller de nouveaux défis à son expérience, aura l'occasion de développer son initiative personnelle. Par-dessus tout il faut envisager ce travail avec beaucoup de souplesse. Adressez votre curriculum vitae à Bill Bartley et Associés, 2015 rue Peel, Montréal, H3A 1T8, en indiquant le salaire demandé. 31-7-79

EMPLOI à temps partiel. Compagnie de professionnel de théâtre, recherche animateurs-vendeurs. Qualités requises: bonne culture générale, aimer rencontrer les gens et utiliser le téléphone. Faire parvenir curriculum vitae et photo à C.P. 486, Station "N", Montréal, H2X 3N3. 3-8-79

LOGEMENTS À LOUER

OFFRES D'EMPLOIS

ORGANISME INTERNATIONAL

Recherche secrétaire de direction — Parfaite connaissance du français et de l'anglais. — Dès MAINTENANT jusqu'au 31 décembre 1979. — Horaire: 10 h 30 à 17 h 30. — Centre-Ville. — Salaire à établir selon compétence. 843-7788 - 932-2533. 31-7-79

ÉCOLE PRIVÉE POUR FILLES À OUTREMENT

Recherche un professeur de français avec expérience diplômée(e) du Québec, pour niveau élémentaire. Du lundi au vendredi de 2 heures 1/2 chaque après-midi, dimanche matin 2 heures. BETH JACOB SCHOOL 739-3614. 6-8-79

SECRETARIE JURIDIQUE

CENTRE-VILLE PRÈS MÉTRO Steno-dactylo pour avocat senior, 3 ans et plus d'expérience, excellentes conditions. Tél. M. DESMARTAU 842-8971. 2-8-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRETARIE JURIDIQUE, expérience en droit litigieux, bureau d'avocats au Centre-Ville, communiquez avec Mme Camille Cordeau à 842-9841. 6-8-79

CONCIERGE DEMANDÉ(E), 43 appartements dans Westmount, expérience requise, sobre, salaire plus appartement. 934-1279, 1-227-5512. 3-8-79

GÉRANT(E), "Living Interior Plant Parties". Nous sommes en train d'ouverture au Québec notre système de démonstration d'hydro-culture, qui connaît la croissance la plus rapide au Canada et nous avons des postes disponibles immédiatement pour tous les gérant(e)s d'expérience, nous mettons sur le marché, des plantes et appareils d'hydro-culture exclusifs. Veuillez adresser vos résumés ou pour plus d'informations, écrivez à C.P. 117 Brossard, Québec, J4Z 3J1 DOSSIER C-279. 30-7-79

SECRETARIE DE DIRECTION, organisme professionnel situé près du métro, recherche secrétaire de direction, compétente(e), bilingue, avec minimum 5 ans d'expérience, salaire à discuter, faire parvenir curriculum vitae avant le 1er août à C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1, dossier C-276. 30-7-79

D'OUTRE MER. Salaire haut, travaillant pour compagnies américaines d'outre-mer, sans regard à l'âge ou au sexe. Pour exemple: ouvriers de construction, plombiers, menuisiers, opérateurs d'équipement, mécaniciens, linéman, ingénieurs, habilités dans champs à pétrole et industrie minière, électroniques, techniciens, comptabilité, personnels de ventes, secrétaires, gens de métiers, personnels de santé sociale et plusieurs autres. (Entraînement compris). Foreign Opportunities, Cornwall, Ontario. 1-613-938-1323. Sur rendez-vous seulement. 1-8-79

SECRETARIE JURIDIQUE, bilingue, steno-dactylo, litige. Avocat senior rue St-Jacques. Excellentes conditions, salaire à la mesure de la compétence et de l'expérience, 849-6327, 1-337-3338. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux. Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit. 282-0058 ou 933-3673 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal. C.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

Roberval en liesse célèbre le 25e anniversaire de la Traversée du Lac St-Jean

Jean-Guy Moreau et Plume font place aux nageurs

par Claude Laliberté

ROBERVAL — Les dernières notes ne sont plus qu'un lointain écho. Le dernier tube de Plume, devant une douzaine de milliers de spectateurs, qui en ont vu bien d'autres, s'est perdu dans l'immensité de la foule. Encore une fois, La Huitaine fut un véritable succès. Nous sommes vendredi soir. Jean-Guy Moreau et Plume clôturent de façon magistrale une semaine d'activités bien remplie. Dans moins de trente-six heures, se tiendra l'unique raison d'être de ces joyeuses festivités: la Traversée Internationale du Lac St-Jean.

En 1955, le réputé Jacques Amyot apprivoise les eaux de la Pékouagami. Pour la première fois, un humain a traversé à la nage, à la seule force de ses

muscles, le lac St-Jean, réalisant par le fait même le rêve de Martin Bédard, le véritable père de la Traversée. Mais personne, à l'époque, ne pensait que cet événement spectaculaire, deviendrait au fil des ans, une compétition courue par les meilleurs nageurs de longue distance du monde.

Ving-cinq ans plus tard, Roberval en liesse, célèbre le jubilé d'argent de sa Traversée. Il faut dire que l'équipe de bénévoles organisant annuellement ce marathon sportif, est si bien structurée que sa réputation s'étend sur trois continents.

Car depuis longtemps, la tenue de cette course crée des remous qui dépassent les frontières de cette « tranquille » petite ville. Chaque année, les assistances augmentent. En 1970, on mettait sur pied la

Huitaine de Gaieté. Huit jours de fête populaire qui précèdent le marathon de nage.

L'Édition 1979 est un cru bien spécial. Roberval célèbre ses 125 ans d'existence. Occasion exceptionnelle de fêter en double. C'est bien ce que l'on fait!

Toutes, absolument toutes les activités sont gratuites. Du spectacle de Jean-Guy Moreau à la disco en plein air. Des différentes expositions aux divers spectacles. Sans oublier les nombreuses activités sportives et les différentes compétitions amateurs.

À la Huitaine, on retrouve de tout, pour tous les goûts. Sans oublier cependant que ce n'est que les hors-d'œuvre, la mise en appétit. Demain, tout le sérieux de l'affaire reprendra le dessus.

Car le lac St-Jean, s'il est enchanteur, possède également la réputation d'être fort dangereux. Il suffit de pas grand-chose pour agiter ses eaux et les rendre d'une traîtrise mortelle. Vingt-cinq ans après la première traversée, le défi de les vaincre demeure.

Cette année, 27 nageurs professionnels prendront le départ à Péribonka. Des concurrents de huit pays, le Canada (5), les États-Unis (6), l'Argentine (4), le Mexique (4), l'Arabie Saoudite (2), l'Égypte (5), la Syrie (2), ainsi que la Hollande (1), tentent de prouver leur supériorité en franchissant les 32 kilomètres du parcours officiel.

Le sprint de départ de cinq kilomètres, permettra au vingt premiers de continuer et de réclamer une part de la bourse to-

tales de \$35.000. Les autres reviendront au bord avec leur petit bonheur.

Les favoris: John Kinsella, qui, pour une sixième année consécutive, vise rien de moins que le championnat. Depuis 1973, il règne en seigneur et maître sur la Traversée. Il aurait cependant quelque peu perdu le feu sacré et sa forme d'après les dernières courses auxquelles il a participé. On dit même que ce serait sa dernière année sur le circuit professionnel. Une sixième victoire couronnerait de brillante façon sa carrière.

Il n'est pas seul. Son compatriote James Barry est déterminé à prendre la succession. Pas l'année prochaine, mais immédiatement: Quant à l'argentin Claudio Pilit, à sa septième traversée, il trouve tantant de terminer éternel deuxième.

Les vrais connaisseurs Jeannois mentionnent finalement entre eux le nom de Bill Heiss du Wyoming. Dans l'ombre continue de son copain Kinsella, il vient tout juste de passer ses examens du Barreau. Lui aussi aimerait terminer sa carrière en beauté. Il est dangereux.

Du côté féminin, tous les yeux se tourneront vers Christine Cossette, de Chicoutimi. L'année dernière, âgée d'à peine 16 ans et à sa première participation, elle a fait un temps de 8 heures, 51 minutes et 10 secondes, soit à peu près le même temps que le vainqueur du Pékouagami en 1974.

Demain matin donc, 8 heures précises. Discours de politiciens, spectacles, réceptions, tout disparaît. Il ne reste plus que l'athlète face au lac...

Villeneuve 12e aux premiers essais

Jabouille stupéfait ses rivaux au GP de la RFA

HOCKENHEIM (AFP) — Le Français Jean-Pierre Jabouille, sur Renault-Turbo, déjà vainqueur du Grand Prix de France cette saison, a dominé, hier après-midi, sur le circuit de Hockenheim, par un temps chaud et ensoleillé, la première séance d'essais du Grand Prix d'Allemagne de l'Ouest, dixième épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des conducteurs de formule 1, qui aura lieu demain. Il a couvert les 6,789 km du circuit en 1:48.48, à la moyenne de 225,299 km-h.

Jabouille a stupéfié tout le monde. Il relègue en effet l'Australien Alan Jones (Williams), second meilleur temps avec 1:49.94, à 1.46, ce qui est énorme pour une course de formule 1. Il est vrai que le circuit de Hockenheim est extrêmement rapide et favorable aux Renault.

À l'issue de cette première séance

d'essais, Jabouille déclarait: « Je connais très bien ce circuit. C'est ici même que j'ai remporté mon titre de champion d'Europe de formule 2 en 76. Il y a un petit secret que je détiens, mais que je ne dirai à personne. Aux autres concurrents de le découvrir ».

Tel que prévu, la Williams de Jones réalise le second meilleur temps (1:49.94), devant la Ligier de Jacques Laffite (1:50.26), alors que la seconde Renault, celle de René Arnoux, réalise le quatrième chrono de la journée en 1:50.48.

Jusqu'à présent les pronostics sont confirmés, sauf pour Ferrari qui voit le Sud-Africain Jody Scheckter seulement neuvième meilleur temps ex-aequo avec l'Argentin Reutemann (Lotus) avec 1:50.94, et le Québécois Gilles Villeneuve (douzième) en 1:51.18.

Dans le clan de la firme de Maranello, c'était un peu la déception, mais

on avait bon espoir pour aujourd'hui. Chez Tyrrell, Didier Pironi a causé une très bonne surprise en réalisant le cinquième temps (1:50.66). Le second pilote de Tyrrell (en remplacement du Français Jean-Pierre Jarier, victime d'une hépatite virale) sera Geoff Lees, un Anglais de 28 ans, spécialiste de la formule Aurora. Pour ses grands débuts en formule 1, Lees a réalisé le dix-neuvième temps avec 1:54.12.

En revanche, on ne verra pas l'Italien Vittorio Brambilla, victime d'un très grave accident l'an passé à Monza, lors du Grand Prix d'Italie. Il devait en effet prendre le volant de l'Alfa-Romeo pour sa rentrée. Or, la firme italienne a déclaré forfait, se réservant pour les épreuves de fin de saison, notamment pour le Grand Prix d'Italie au début du mois de septembre prochain, estimant que la voiture n'était pas encore suffisamment compétitive.

Spartakiades: Makeeva inscrit le 1er record mondial en athlétisme

MOSCOU (Reuter et AFP) — En réalisant 54,78 secondes sur 400 mètres haies, la Soviétique Marina Makeeva a établi hier le premier record du monde d'athlétisme des Spartakiades.

Makeeva, institutrice à Bryansk, a amélioré de 12 centièmes de seconde le précédent record du monde établi par sa compatriote Tatyana Zelensova au mois de septembre dernier à Prague.

Celle-ci a dû se contenter de la médaille de bronze en 55,64. La médaille d'argent est revenue à une troisième Soviétique Tatyana Storzheva en 55 secondes.

La performance de Makeeva réalisée sous une pluie torrentielle et devant une petite chambre à fait passer au second plan l'exploit de l'Éthiopien Miruts Yifter qui après avoir remporté le 10 000 mètres au premier jour des

Spartakiades s'est assuré une deuxième médaille d'or sur 5 000 mètres.

Yifter a couvert la distance en 13 minutes 20 secondes et 8 dixièmes. Il a placé le démarage vainqueur à 300 mètres de la ligne puis s'est conservé assez de réserves pour résister au retour de son compatriote Mohammad Yhames deuxième en 13.21.1 et du Soviétique Valery Abramov troisième en 13.21.7.

Dans les autres épreuves inscrites au programme de la journée, les Soviétiques ont réalisé leur habituelle moisson de médailles.

Lyudmila Konratyeva déjà vainqueur du 100m domina le 200 mètres en 22,66 secondes. Chez les hommes Viktor Dorovskikh remporta le cinquante kilomètres marche en 3 heures 45 minutes 57 secondes (nouveau record d'Europe) et Valery Voykin obtint la

médaille d'or du lancer du poids avec un jet de 20,58m.

En revanche les athlètes américains ne purent décrocher qu'une médaille d'or grâce à Stan Vinson qui remporta le 400 m plat en 45,70 devant le Soviétique Nikolai Chernetsky (46,05).

En demi-finale du 1 500 m féminin l'Algérienne Sakina Boutamine malgré un nouveau record d'Afrique en 4 minutes 12,8 secondes ne put se qualifier pour la finale.

Par ailleurs en natation la vedette de la journée a été l'Australienne Michelle Ford qui a remporté sa deuxième médaille d'or sur 400 mètres nage libre. Déjà vainqueur jeudi soir du 200 mètres papillon elle a réalisé un temps moyen de 4 minutes 19 secondes et 10 centièmes.

L'Australienne de 17 ans, qui revenait à la compétition après une année consacrée à ses études, devança d'une main l'Allemande de l'Est Ines Diers, sa cadette de deux ans. Celle-ci avait longtemps fait figure de vainqueur grâce à un excellent départ qui lui permit d'atteindre la mi-course avec une dizaine de mètres d'avance. Toujours chez les dames la deuxième médaille d'or attribuée hier revint à la Roumaine Carmen Bunaciu vainqueur du 100 m dos en 1:04.77. Chez les hommes, le Tchecoslovaque Miloslav Rolko s'est montré le plus rapide sur 100 m papillon en 55,80 secondes et le Soviétique Vladimir Salnikov remporta le 1 500 m en 15.12.33.

D'autre part, la championne olympique, Nelly Kim, quelque peu oubliée lors du concours général individuel la veille, a pris une éclatante revanche dans les épreuves par appareil qui ont mis un terme hier à la gymnastique aux Spartakiades.

Richard Chouinard prendra part au demi-marathon Phil Latulippe

Richard Chouinard, de Québec, qui a réalisé le week-end dernier la troisième meilleure performance mondiale au 100 kilomètres de Montmagny participera aujourd'hui au demi-marathon Phil Latulippe à Loretteville.

Chouinard est certes l'un des meilleurs coureurs de longue distance au Québec et au Canada et les organisateurs sont d'ores et déjà assurés d'une bonne performance de sa part.

Près de 600 participants de tous âges sont déjà inscrits à cette épreuve qui est appelée à devenir une classique du genre au Québec. Il faut s'attendre à une belle lutte pour la victoire finale car outre Chouinard, plusieurs grands noms ont déjà confirmé leur présence, tels Ed Whitlock, Marc Corcoran, Jacques Mainguy, Medhi Jaouar, Patrick Montuoro et Simon Laporte.

Jacqueline Gareau est évidemment favorite pour l'emporter chez les femmes après ses victoires lors du marathon d'Ottawa et au 20 kilomètre du Maski-Courons bien qu'Hélène Rochefort puisse elle aussi aspirer au premier rang.

ATLANTA (AP) — Le voltigeur des Reds de Cincinnati, Ken Griffey, a admis qu'il devra subir une intervention chirurgicale à la fin de la saison pour réparer les dommages subis à son genou gauche.

Griffey, qui a été examiné à Pittsburgh par le Dr Albert Ferguson, un éminent chirurgien, a dit que ce dernier avait vivement conseillé l'opération.

Il a ajouté qu'il continuera cependant de jouer aussi longtemps que l'état de son genou le lui permettra.

Griffey avait été blessé le 13 juin à New York et avait dû manquer plusieurs matches depuis cette date.

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne de plongeur amateur a fait part de la démission de son coordonnateur du programme de développement des entraîneurs Don McGavern.

Celui-ci a accepté un poste d'entraîneur à Edmonton. McGavern avait travaillé pen-

dant six ans pour l'Association canadienne de plongeur amateur à Ottawa.

BISLEY, Angleterre (CP) — Bob Best, de Vancouver, a terminé hier au huitième rang du classement général du concours international de tir de Bisley, en Angleterre, avec une fiche de 581 sur 605, alors que le vainqueur, le Britannique Arthur Clarke a fini avec 588.

Le sergent Clément Pommerleau, du Royal 22e, a fini au 19e rang; Ian Robertson, d'Ottawa, au 26e, et Louise Roy, de Victoriaville, au 48e.

Le Canada a pris la deuxième place de la Kolapore Challenge Cup, emblème du championnat international par équipes, vec 1,154 points, contre 1,166 à l'Angleterre.

L'équipe des cadets canadiens a remporté le Alexander Graham Bell Trophy, pour la première fois en six ans, avec 1,168 points, contre 1,134 au Royaume-Uni.

MUNICH (AFP) — Le bo-

yeur brésilien Valdemar Paulino n'a pu obtenir de visa de sortie pour disputer, aujourd'hui, à Munich, le combat qui désignera le premier champion du monde de la nouvelle catégorie des lourds-légers.

C'est finalement l'Américain Joe Maye qui affrontera le Yougoslave Mate Parlov.

TORONTO (CP) — La nageuse torontoise Cindy Nicholas tentera d'améliorer son propre record du monde de six traversées de la Manche à la nage quand elle participera à la course à travers la Manche, dont le départ sera donné le 22 août à 17 concurrents.

La jeune Torontoise de 21 ans est née à Folkestone, en Angleterre, où elle va poursuivre son entraînement.

Parmi les autres concurrents, venant de 12 pays, on trouve la Californienne Penny Dean, qui détient le record de la traversée dans le sens France-Angleterre avec un temps de sept heures et 40 minutes.

Aux Beaux Dimanches de Sports Exports, à la Place des Nations de Terre des Hommes, demain, l'Institut des Sports du Québec présentera 16 combats de boxe amateur.

Ces combats seront de trois rondes chacun, qui dureront deux ou trois minutes selon le cas.

Parmi les boxeurs présents, cinq viennent des Maritimes. Il s'agit de Sonny Wicks, Peter Brett, Mike Nickle, Wayne Gordon et Steve Hanrohn, tous de Halifax. Nouvelle-Écosse. Wayne Gordon est déjà Champion junior national et affrontera Dave Hilton, Champion national intermédiaire dans une lutte de trois rondes de trois minutes chacune.

Des boxeurs québécois déjà connus font aussi partie de la distribution: Jean-Guy Mongrain, de Trois-Rivières qui rencontrera John Griffin du Club Irish; Denis Lambert, de Rosemont, et Roger Hamel, de Trois-Rivières; Michel Morin, de Lanaudière. Champion national intermédiaire; Gaëtan Leclerc, de Rosemont, médaille d'or national et Bekela Sahl, du club olympique, médaille d'argent national.

Tous ces combats se dérouleront selon les règlements de la boxe nationale et internationale et dureront environ 15 minutes chacun. Le premier combat aura lieu vers 12 h 30. La fédération de boxe amateur du Québec supervisera le déroulement de ces compétitions.

Le 19 août au Parc Jarry

Partie de soccer entre la France et le Canada

par Laurent Pepin

Le soccer s'implantera définitivement dans l'ancienne demeure des Expos de Montréal, le Parc Jarry, le dimanche 19 août prochain, alors que l'équipe nationale olympique de France affrontera une sélection d'amateurs canadiens. Organisé par la Fédération québécoise de soccer-football (FQSF), ce match sera en effet le premier à être disputé sur l'ancien terrain de baseball des Expos, depuis que le service des Sports de la ville de Montréal a accepté de convertir le stade du Parc Jarry afin qu'il puisse accueillir les joueurs de ballon rond.

Les deux équipes se disputeront la trophée Air France, qui sera d'ailleurs dorénavant l'enjeu principal des parties entre la France et le Canada.

L'entraîneur de l'équipe française, M. Gaby Robert, a dit au cours d'une conférence de presse à Montréal, hier, que cette rencontre revêtait une certaine importance pour la formation française, en ce qu'elle s'inscrit dans le programme de préparation de ses joueurs en vue de la qualification pour les Jeux olympiques de Moscou. Ayant participé aux Jeux de Montréal en 1976 et à la dernière Coupe du Monde, en Argentine, la France compte sur une des 15 meilleures équipes nationales au monde.

Pour sa part, l'équipe canadienne est une autre fois en période de réflexion et de reconstruction après avoir raté sa qualification pour les derniers Jeux panaméricains et pour les Jeux olympiques de 1980.

Comprenant des joueurs du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, l'équipe canadienne sera dirigée conjointement par les entraîneurs provinciaux du Québec et de l'Ontario, MM. Mindru et Rodriguez, en l'absence de

l'entraîneur national, M. Barry Clarke, qui sera plutôt au Japon avec l'équipe junior du Canada.

Selon M. Francis Milien, directeur au sein du conseil d'administration de la FQSF, l'arrivée du soccer au Parc Jarry constitue un pas de plus vers la reconnaissance de ce sport comme quatrième activité sportive en importance à Montréal, derrière le hockey, le football et le baseball.

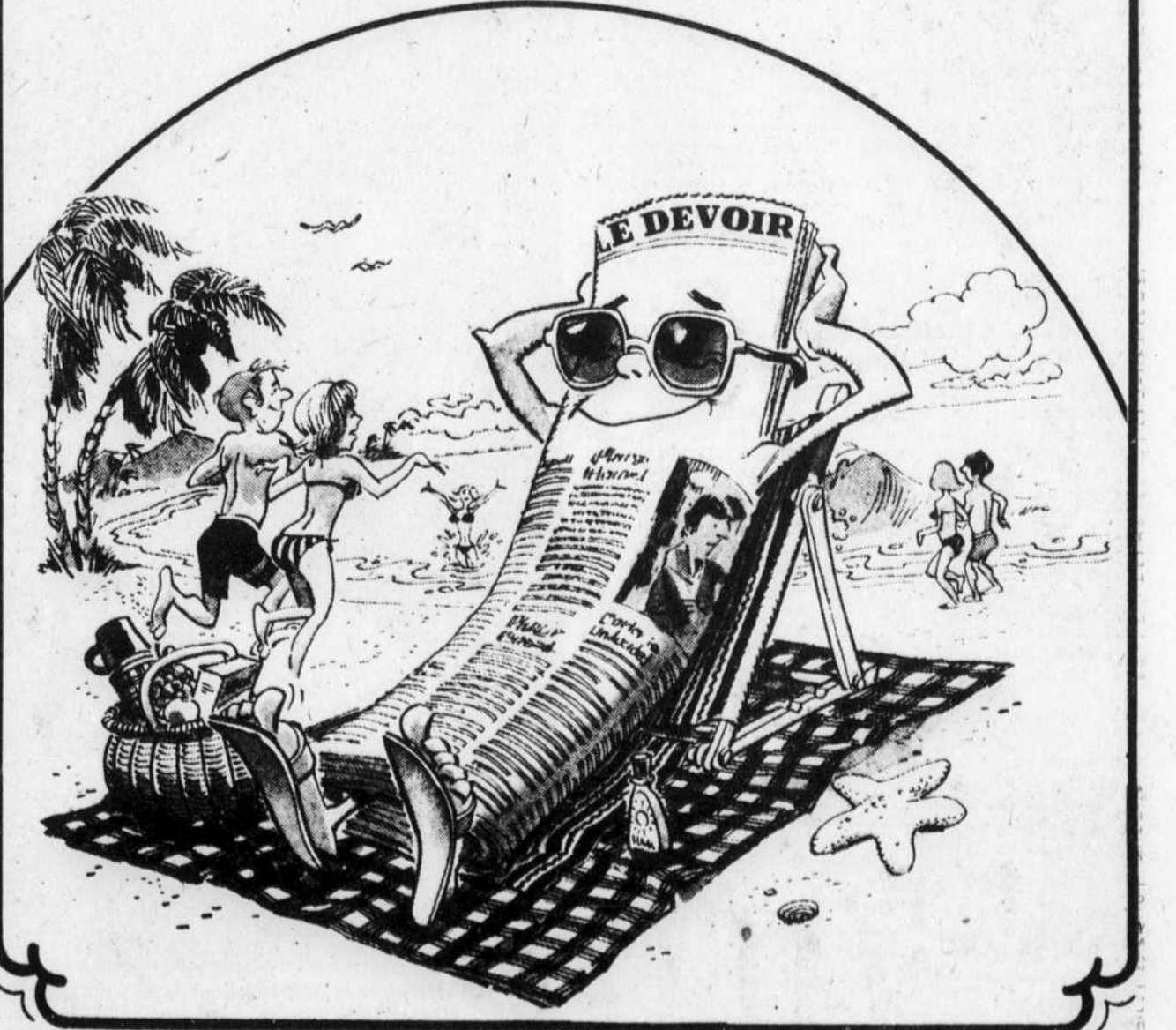
« Si cette année, on ne prévoit qu'un ou deux matches au Parc Jarry, on peut déjà prévoir que pour la saison 1980, le soccer saura faire bon ménage avec les spectacles musicaux qui pourront y être présentés et occuper un calendrier régulier de compétitions internationales, déclare M. Milien. Une cadence d'un match tous les 15 jours pourrait être respectée et remplir ainsi le vide créé par l'inexistence d'une équipe professionnelle à Montréal ».

ECHOS — La rencontre France-Canada commencera à 16 h, et sera précédée, deux heures plus tôt, d'une partie entre le Québec et l'Ontario... Grâce à l'aide financière de la Fondation O'Keefe et de l'Institut des Sports du Québec, l'entraîneur de l'équipe nationale française, M. Gaby Robert, ainsi que le président de la Commission des arbitres français, M. Roger Machin, ont participé à Châteauguay, du 23 au 27 juillet, à un stage destiné à 40 des meilleurs entraîneurs et arbitres du Québec... A cause de l'absence de l'entraîneur national, Barry Clarke, l'équipe du Canada ne pourra porter le nom de « sélection nationale canadienne »... Les billets, au prix de \$5,00 pour les adultes, sont en vente aux comptoirs TRS, aux bureaux de la FQSF et à ceux de l'Association régionale de soccer Concordia. Les enfants de moins de 10 ans seront admis gratuitement.

LE DEVOIR en Floride

Durant vos vacances, EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE, vous pouvez acheter facilement votre journal préféré en vous adressant aux endroits suivants:

MIAMI House of Toys (S. Lipton Inc.) MIAMI BEACH Pumpernick's Max Smoke Shop Nancy Cleaner Seashore Sundries Freddy's News Southern News Sheldon's Drug Horizon Motel Castaway's Gift Shop Motel Pharmacy Liggett Pharmacy Hawaian Isle Trade Winds Gift Shop Suez Motel Golden Shore Pharmacy Waikiki Motel Admiral Fruit Shop	12854, Biscayne Blvd 67 & Collins 6722, Collins 6962, Collins 209, 71st Street 7436, Collins 8833, Collins 9501, Harding Collins 16375, Collins 17200, Collins Collins 17601, Collins 17616, Collins Collins 18190, Collins 18801, Collins 19100, Collins	H.J. Gift Shop Bob Tuzzo DANIA Jen Roger Dania News & Books Trail End FORT LAUDERDALE Smith's Drug Store P.N.S. Cunningham Drug FORT LAUDERDALE BY THE SEA Scott's Sundries City News Stand POMPANO BEACH Lakeside Pharmacy Oceanside Drug Coral Pharmacy Kwalify Kwik Dry Cleaning Sunnys DEERFIELD BEACH Grill's Food Market Mollo Pharmacy LAKE WORTH Dawn's Daily Report	2501, N. Ocean 1700, E. Young Circle 38, S. Federal 106, S. Federal Trailer Park 1910, E. Sunrise Blvd. Rt. 1 N.E., 9th St. Corner Oakland Blvd. A1A 8 Commercial Blvd. 4402, Bourgainville Dr. 1201, S. Ocean Blvd. 31, N. A1A Oceanside Shopping 2601, E. Atlantic Blvd. 2668, E. Atlantic Blvd. Sample Rd. (shopping) Haven) 2030, N.E. 2nd St. A1A 223, N.E. 21st Ave. A1A 608, Lake Ave.
---	--	---	--



SPORTS

Les Pirates l'emportent 5-4 et 9-1 devant 59,260 spectateurs au Stade olympique

L'avance des Expos en tête est réduite à un demi match

par Richard Milo

Il y a eu deux parties, deux victoires des Pirates de Pittsburgh, 5-4 et 9-1, mais aussi deux manifestations bruyantes d'importance, hier soir, au Stade olympique, où les Expos ont établi un record d'assistance au baseball majeur, en 1979, attirant 59,260 personnes au programme double qui a salué la rentrée de Rusty Staub, à Montréal.

Par ces victoires, les Pirates se sont rapprochés, tout comme les Cubs de Chicago, à un demi match des Expos, les meneurs de la section Est de la Ligue nationale.

Il y a en effet eu deux manifestations: la première, faite d'applaudissements en fin de huitième du premier match, lorsque Rusty Staub s'est présenté au marbre comme frappeur suppléant, et la deuxième, faite de huées, lorsque l'arbitre Charlie Williams a rendu une décision qui a permis à Phil Garner de produire le point vainqueur du premier match devant la plus forte assistance jamais enregistrée à une partie des Expos. Le record précédent de 57,592 personnes avait été établi contre les Phillies de Philadelphie, lors du premier match de baseball au Stade olympique, le 15 avril 1977.

« L'arbitre Charlie Williams nous a coûté le match, a dit le gérant des Expos, Dick Williams, en dressant la liste de son alignement du deuxième match. La balle n'a jamais touché Garner au pied. L'arbitre n'a pas voulu revenir sur sa décision ».

« Non, la balle n'a pas touché Garner, a confirmé le receveur des Expos, Gary Carter. Garner aurait dû être retiré au premier but, à la suite d'un simple roulant, inutile d'en dire davantage », a-t-il ajouté, pendant que Tony Perez, à ses côtés, abondait dans le même sens.

« J'ai bel et bien été touché au pied, et l'arbitre Williams a rendu la bonne décision, a pour sa part justifié le coupable, Phil Garner, également auteur d'un circuit en solo, en quatrième.

« J'ai senti la balle me frôler le pied gauche, c'était une fausse balle, n'en déplaise aux Expos. Il était donc normal que je reste au bâton... »

Garner a réussi son coup décisif après deux retraits, en septième, et un compte de trois balles et deux prises que lui avait concédées le receveur Elias Sosa. Dave Parker, au deuxième à la suite d'un simple, et Willie Stargell, au

premier en vertu d'un but sur balles intentionnel, occupaient les sentiers.

« Gardner a frappé un tir haut, trop haut pour que Sosa puisse s'en tirer indemne, a commenté Williams. Sans oublier que les deux coureurs étaient en course, puisqu'il y avait un compte complet.

Le coup sûr de Gardner et la décision de l'arbitre Williams ont relégué au second plan une superbe performance de Larry Parrish, auteur d'un double, d'un circuit et de trois points produits, la rentrée à Montréal du légendaire Rusty Staub, récipiendaire d'une ovation qui valait la peine d'être entendue, et trois brillantes remontées des Expos, qui tiraient de l'arrière 3-0, en première, 3-2, en quatrième, et 4-3, en septième.

Appelé à remplacer Sosa au marbre, avec Tony Bernazard au premier et deux retraits, Staub a été applaudi à tout rompre pendant près de cinq minutes, et ceci même si le gérant adversaire Chuck Tanner s'est amené au monticule pour remplacer Kent Tekulve par le gauchier Grant Jackson. La stratégie a malheureusement fonctionné, puisque Staub a frappé le premier tir de Jackson au champ droit, pour un retrait facile.

Les Expos avaient bien mal commencé la soirée en concédant deux points à la suite d'un seul coup sûr, donné par Ross Grimsley. Omar Moreno a obtenu un but sur balles, puis Tim Foli a cogné un faible coup le long de la ligne du troisième but que Grimsley a mal relayé à Perez.

Lors du deuxième match, les Expos ont commencé comme ils l'avaient fait lors de la première partie: accordant deux points aux Pirates dès la

manche initiale. À la différence toutefois, que les Pirates ont bien cogné les tirs de Scott Sanderson, victime d'un coup sûr d'un point par Parker et d'un ballon-sacrifice de Bill Robinson. Phil Garner avait amorcé la poussée des Pirates en recevant un but sûr balles.

Les Pirates ont porté le compte 5-0, en début de troisième à la suite d'un circuit de trois points par John Milner, par-dessus la clôture de droite. Phil Garner, qui d'autre, avait précédemment frappé un double et Parker, obtenu un but sur balles avant lui.

Les Expos ont réduit l'écart à 5-1, en fin de troisième, à la suite de doubles successifs par Jerry White, en remplacement de Scott Sanderson, et Warren Cromartie, à la suite d'un tir haut de Bert Blyleven.

Pittsburgh a ensuite mis le second match définitivement hors de portée des Expos en inscrivant deux autres points en septième, devant une foule record amèrement déçue.

Dave Parker a ensuite cogné un roulant que Tony Bernazard a boxé, au deuxième but, si bien que les Expos avaient déjà commis deux erreurs et accordé un but sur balles aux trois premiers Pirates à se présenter au marbre.

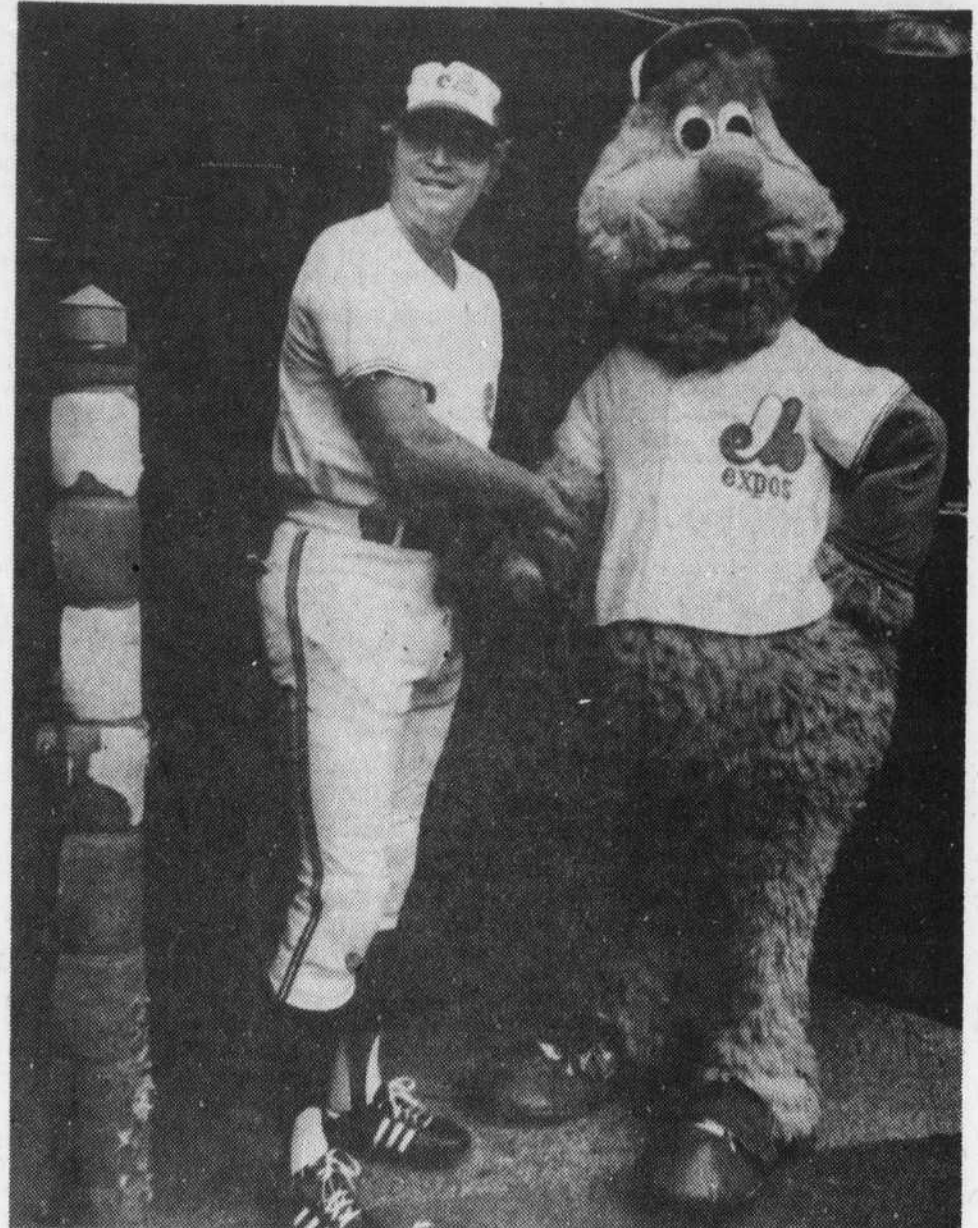
Mais, Larry Parrish a eu tôt fait de corriger la situation en claquant un circuit de deux points contre le débutant Don Robinson, en deuxième, après que Ellis Valentine eût réussi un solide simple. Parrish a ensuite poursuivi son travail en réussissant un double d'un point pour égaler le compte, en quatrième.

ECHOS... L'inter Chris Speier était de retour dans l'alignement, hier, après une absence de 13 parties. Pour lui

faire une place, les Expos ont cédé Ken Macha aux Bears de Denver, de l'Association américaine. Macha présentait une moyenne au bâton de .235, aucun circuit et deux points produits. Les Expos lui ont préféré Jim Mason, .185 de moyenne au marbre, mais bien meilleur en défensive. Mason a également déjà joué en séries mondiales... Les Expos ont entrepris hier une série de 13 parties en 12 jours au Stade olympique. Après les Pirates, ils recevront la visite des Cardinals de St. Louis à compter de lundi, alors qu'il y aura un programme double, des Cubs de Chicago, à partir de mercredi, et des Mets de New York, qui seront au Stade olympique à compter de vendredi...

Table with 2 columns: Pirates (5) and Expos (4). Lists player names and statistics like runs, hits, errors, etc.

Table with 2 columns: Pittsburgh and Montreal. Lists player names and statistics like runs, hits, errors, etc.



À sa rentrée à Montréal, hier, Rusty Staub a fait connaissance avec la mascotte des Expos, Youppi, un personnage qui n'existait évidemment pas lorsque le Grand Orange a quitté l'équipe. Malheureusement pour Staub et Youppi cependant, les Expos ont perdu deux fois aux mains des Pirates de Pittsburgh. (Photo Pierre Villeneuve)

en bref...

MONTEPELLIER, France (AFP) — Jimmy Connors a battu Ilie Nastase et John McEnroe a disposé de Guillermo Vilas lors du troisième tour au tournoi « Carré d'as », disputé hier soir à Cap d'Agde (Hérault). Dans le premier match, il a

fallu à Jimmy Connors plus de 120 minutes et 3 sets pour venir à bout d'Ilie Nastase. L'Américain l'emportant finalement par 4-6, 6-1, 6-3. Pour sa part, John McEnroe est venu à bout d'un Guillermo Vilas très motivé mais beaucoup trop nerveux, également en trois sets 4-6, 6-1, 6-3.

Seulement deux coups séparant les 12 premières golfeuses

La Classique Peter Jackson prend des allures de loterie

par François Lemenu

STE-JULIE — La Classique de golf Peter Jackson ressemble désormais à une véritable loterie et personne n'ose lancer le nom de l'éventuelle vainqueur à mi-chemin de l'épreuve disputée au club de la Vallée-du-Richelieu. Deux coups seulement séparent en effet les 12 meilleures joueuses et aucune golfeuse ne semble pouvoir se détacher du peloton et surtout vaincre le parcours Rouville à normale 73.

Ainsi, Mary Dwyer a rejoint la Canadienne Cathy Sherk en tête en ramenant une carte de

71 pour un total de 143, trois fois la normale. Sherk, auteur d'un remarquable 69 la veille, a accusé hier une légère baisse de régime en enregistrant un compte de 74. Les deux golfeuses devançant Barbara Moxness, Pam Higgins et Donna Horton White par la marge d'un seul coup à 144. Judy Clark, Debbie Meisterlin, Debbie Massey, Kathy Whitworth, Hollis Stacy, Amy Alcott et Silvia Bertolaccini suivent à 145, un coup devant Nancy Lopez. Meilleure boursière de l'année avec des gains de \$141.500, Nancy Lopez a affichés ses prétentions hier en réalisant à 70 la plus belle performance de la

journée. Alcott et Donna Caponi Young ont également joué 70.

La Classique Peter Jackson, dotée d'une bourse de \$150.000, a d'autant plus des allures de loterie que six des 12 golfeuses ayant amélioré la normale après les premiers 36 trous n'ont jamais savouré la victoire au circuit de la LPGA.

Mary Dwyer, par exemple, compte à son palmarès une seconde position à l'Omniomni Colgate l'an dernier, et une cinquième place cette saison à l'Omniomni des États-Unis. Professionnelle depuis 1971, Mary Dwyer a amélioré son jeu constamment au cours des dernières années et une victoire cette semaine la confirmerait dans son choix de carrière. Diplômée en musique, Mary Dwyer a songé un temps à enseigner le piano. Aujourd'hui, elle se contente d'amuser ses consœurs en jouant de vieilles rengaines comme « Five Foot Two... »

Cathy Sherk n'a jamais remporté de victoire, n'étant professionnelle que depuis six

mois seulement. Son éloquent palmarès chez les amateurs — titres du Canada, des États-Unis et du monde l'an dernier — lui permet toutefois d'espérer elle aussi une victoire, si seulement elle peut franchir avec succès les quatre premiers trous qui s'érigent comme son principal obstacle. Encore hier, Cathy Sherk a connu un mauvais départ avec deux bogeys à ses trois premiers trous. Très nerveuse au premier terre, Sherk a su cependant retrouver ses moyens par la suite pour finalement terminer son second parcours ex aequo au premier rang grâce en outre à un birdie au 18ème trou à normale cinq.

« J'étais très nerveuse, comme à l'époque des grands tournois amateurs. C'est la première fois que j'éprouve une telle nervosité cette année. Il faut préciser toutefois que c'est la première fois que je partage la tête à mi-chemin d'un tournoi », a expliqué Cathy Sherk, qui s'est préparée d'une façon particulière en vue du Peter Jackson.

Barbara Hoxness, Judy Clark, Donna Horton White et Debbie Meisterlin vivent elles aussi une nouvelle expérience. Mais leur résultat ne les effraye pas. Il confirme au contraire la qualité des nouvelles golfeuses, qui rehaussent le niveau du circuit de la LPGA. Et sans complexe, elles croient toutes à la victoire finale et au premier prix de \$22.500 même si les sorpanes de la discipline les talonnent de près.

La Montréalaise Michèle Guilbault, meilleure golfeuse au Québec au cours des trois dernières années, n'a pas déçu son public en se qualifiant pour les deux dernières tournées. Guilbault a inscrit un deuxième parcours de 70 et son total de 155, la limite, lui assure une participation jusqu'à dimanche. Elle aurait voulu faire aussi bien que la veille (76) mais n'ayant pas réussi un seul birdie depuis le début du tournoi, Michèle Guilbault ne pouvait espérer guère mieux. Elle est devenue

très nerveuse à partir du 13ème trou lorsque ses chances de se qualifier diminuaient à vue d'oeil, mais la journée s'est finalement fort bien terminée et elle compte se reprendre aujourd'hui et dimanche.

Denise Lavigne de Montréal et Kathy Powers, championne des Maritimes au cours des trois dernières années, n'ont pu pour leur part se qualifier. Il en est de même de Jocelyne Bourassa, qui a commis un 82, un coup de mieux que la veille. Pour Jocelyne Bourassa, gagnante de La Canadienne en 1973, il s'agit de son chant du cygne puisqu'elle a l'intention d'abandonner la compétition en raison d'un mal de genou qui la fait souffrir énormément et l'empêche de jouer comme elle le voudrait.

ECHOS — Le public est venu beaucoup plus nombreux hier et les organisateurs estiment que 8,000 personnes ont franchi les tourniquets... La

majorité des golfeuses ont du mal à se rememorer les trous. Sam Snead avait dit il y a quelques années que le parcours de Rouville était l'un des rares au monde dont il ne pouvait se souvenir de tous les trous, ce qui n'était pas un compliment à l'endroit du dessinateur du terrain. Snead estimait que trop de trous à normale quatre se ressemblaient et que le parcours manquait d'originalité. Voilà qui explique peut-être les trous de mémoire des golfeuses... Plusieurs d'entre elles ont assisté au programme double des Expos, dont Pat Higgins, qui reproche encore aux Reds de Cincinnati d'avoir

échangé Tony Perez aux Expos il y a deux ans. Higgins, qui accuse un retard d'un coup sur Dwyer et Sherk, devra subir une intervention chirurgicale en septembre. Elle souffre d'une inflammation des tendons au coude gauche et les médecins ont décidé de l'opérer, les injections de cortisone ne faisant plus effet... Le mari et le père de Nancy Lopez seront au club de la Vallée-du-Richelieu aujourd'hui... Barbara Hoxness a atteint tous les verchs en coups réglementaires, ce qui n'est pas un mince exploit. Elle a toutefois eu recours à 34 coups rousés.

Le classement

STE-JULIE — Voici le classement de la Classique Peter Jackson à l'issue des deux premières rondes. Les joueuses n'ayant pu réussir 155 ou mieux sont éliminées.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Lists names like Cathy Sherk, Mary Dwyer, Pam Higgins, etc. and their scores.

BASEBALL

Table with 2 columns: Ligue Nationale and Ligue Américaine. Lists teams and their records.

Table with 2 columns: Section Est and Section Ouest. Lists teams and their records.

Table with 2 columns: Section Est and Section Ouest. Lists teams and their records.

Table with 2 columns: Section Est and Section Ouest. Lists teams and their records.

Table with 2 columns: Section Est and Section Ouest. Lists teams and their records.

Table with 2 columns: Section Est and Section Ouest. Lists teams and their records.

Table with 2 columns: Section Est and Section Ouest. Lists teams and their records.

Table with 2 columns: Section Est and Section Ouest. Lists teams and their records.



Saluant la foule après un de ses coups lors de la deuxième ronde de la Classique Peter Jackson, hier, la Canadienne Cathy Sherk démontre toute la joie qu'elle éprouve d'occuper le premier rang de cette compétition, en compagnie de Mary Dwyer, de Geneva, New York. (Photolaser CP)

FOOTBALL

Table with 2 columns: Ligue Canadienne and Ligue Américaine. Lists teams and their records.

Luce Guilbault solitaire

par Renée Rowan

L'INACTIVITÉ pèse à Luce Guilbault. Une double inaction: celle que lui impose momentanément un bête accident de la rue dont elle vient d'être victime et celle, plus difficile encore à accepter, que lui impose le spectacle. Cet isolement, Luce le ressent durement.

« Depuis *La Nef des sorcières*, en 1976, je n'ai eu aucune offre de mise en scène, je n'ai pas joué au théâtre et ça, c'est très frustrant... toutes les autres, Françoise Berd, Michèle Craig, Louise Dus-sault, Pol Pelletier, Michèle Magny ont joué... c'a été dur. Moi qui ai souvent refusé des rôles, je me vois tout à coup mise de côté, écartée. Je me sens pénalisée. C'est comme si j'avais été trop loin. Les gens ont apprécié *La Nef*, même si c'a aurait été bien que tout de suite, lui, a adoré ça. Peut-être que pour ma santé morale, ça aurait été bien que tout de suite, je fasse quelque chose, qu'on m'embarque moi qui ai embarqué les autres, mais ça ne s'est pas produit. »

Nous sommes à l'hôpital, dans un petit salon où nous avons trouvé un coin tranquille pour bavarder. Si Luce a une jambe dans le plâtre, elle n'en a pas moins envie de bouger, de faire des choses.

« Parfois, c'est vraiment décourageant... je ne fais partie d'aucun gang, d'aucun clan... je refuse de me laisser embri-gader. Je ne suis pas une polémiste, je n'en ai pas les talents. Je suis une créatrice, une faiseuse. J'ai de bonnes mains qui aiment faire toutes sortes de trucs. J'aime travailler avec du monde, avoir du fun, organiser des choses. Toute ma vie est disponible. Si tout ça peut se mettre ensemble, c'est tout ce que j'espère. J'ai eu une carrière de cinéma qui peut très bien se poursuivre, mais je veux aussi jouer au théâtre. Les gens qui me connaissent et m'apprécient voient bien que je suis meilleure comédienne que réalisatrice. »

Après *La Nef des sorcières* Luce Guilbault est partie quatre mois en France ayant obtenu une bourse du Conseil des arts: « J'avais besoin de

me retrouver ». Elle y retour-nait en septembre dernier. « Depuis 1970, j'ai souvent fait la navette entre Montréal et Paris, mais j'avais décidé, cette fois, d'y passer une année entière. Je suis donc partie avec mes films sous le bras. *Some American Feminists* sous-titré en français, et *D'abord ménagère*. Je voulais les présenter aux Françaises, en discuter avec elles. J'ai voyagé, j'ai rencontré énormément de gens. J'ai fait du trapeze, de l'acrobatie avec la cinéaste Colline Serreau... probablement que je ne pourrai jamais plus en refaire. »

Dans ses yeux, il y a de la mélancolie. Luce Guilbault est une femme solitaire, une fermée qui se livre difficilement, sauf si elle se sent en confiance. Et puis, il y a des jours où il faut que ça sorte. « Être comédienne, vouloir réaliser, ce n'est pas incompatible, affirme-t-elle, c'est complémentaire. Il n'y a pas de contradiction entre les deux. Je suis certaine qu'on me demanderait de jouer un rôle, j'irais avec toutes mes

forces... je me laisserais aller je m'abandonnerais, mais j'ai dirigé *La Nef*, je n'avais pas envie d'être à la place des comédiennes. J'aidais chacune à comprendre son personnage, à trouver des choses... on travaillait ensemble. J'étais le regard, je n'étais pas ce genre de metteur en scène qui dit: « Attends, je vais te montrer ce que je veux dire... » J'ai été fascinée de voir Michèle Magny s'éveiller à la parole de Nicole Brossard... c'est comme un fleur qui s'ouvre, c'est élever un enfant en l'espace d'un mois. C'est merveilleux cet échange, cette espèce de connivence entre celui qui joue et celui qui réalise. »

L'interprète des personnages des « Belles-soeurs », « En pièces détachées », « À toi pour toujours, ta Marie-Lou », « Des souris et des hommes », « Le temps d'une chasse », « La maudite galette » est en quête de textes, des textes modernes, contemporains.

« J'aimerais parler de mes soeurs, de ce qui nous arrive. Il y a, bien sûr, les grands textes, Brecht, Shakespeare, Ra-

ché, c'est merveilleux, ce sont de grands personnages, mais j'ai besoin d'autre chose. Il y a le cinéma québécois que j'ai interprété pendant des années, mais encore... j'ai fait un bilan de mes rôles. Je me suis rendu compte que j'avais été quatre fois maîtresse, que j'étais morte trois fois, qu'on m'avait assassinée quatre fois, que j'avais été enceinte une seule fois. *Dans le temps de l'avant...* pourtant j'ai fait une vingtaine de films et ça nous arrive souvent dans la vie d'être enceinte. C'est troublant.

« J'ai 44 ans... je n'ai plus envie de jouer les stéréotypes, les victimes. Sans jouer les femmes qui s'en sont sorties haut la main, les « superwomen », j'aimerais rencontrer une oeuvre littéraire qui colle à ma réalité. Ça ne me semble pas impossible.

« Je me souviens, quand j'étais au conservatoire et que Jean Valcourt nous parlait des auteurs, il y avait, pour lui, une rencontre privilégiée entre une langue, un comédien et le metteur en scène et je crois encore à ça. Quand j'ai



joué Réjean Ducharme, par exemple, c'a été une joie de parler sa langue, de vivre les sentiments qu'il inspire à ses personnages. Ce sont des situations complètement rocambolesques, c'est très vivant, c'est farfelu. J'ai aussi eu cette rencontre avec Claude Gauvreau dans *Les Oranges sont vertes* où je jouais Ivulka, une femme peintre, une femme forte, audacieuse. C'a été un rôle réjouissant, un monologue extraordinaire. C'a été une grande oeuvre portée sur nos scènes et je voudrais, de nouveau, connaître cette expérience passionnante.

Il y a aussi eu *La nef des sorcières* dont Luce Guilbault a assuré non seulement la mise en scène mais pour laquelle elle a écrit et joué un rôle, celui de « l'actrice en folie ». « Je ne suis pas encore un écrivain, confie-t-elle. Si je le deviens, ça va prendre encore beaucoup de temps et peut-être que je ne suis pas un écrivain de théâtre. J'ai voulu participer au spectacle, c'est moi qui en ai eu l'idée, on avait travaillé ensemble. J'ai eu envie

d'être là, de dire mon mot. J'ai dit un mot qui n'a pas été compris par tellement de gens. J'ai comme balbutié un personnage. J'aimerais le reprendre, le retravailler. »

La nef des sorcières vient d'être jouée en France par une troupe de théâtre amateur. « Mais imaginez, à trois jours de la première, je reçois un appel pour me dire que le texte a été modifié, adapté. Que pouvions-nous faire? Et si l'on faisait ce que l'on veut chez nous avec un texte de Simone de Beauvoir? Elle serait en colère et avec raison. Le texte ne serait plus d'elle... Ce n'était pas dans un grand théâtre, mais quand même, c'était *La Nef des sorcières*, spectacle québécois, écrit par des Québécoises, joué par des Françaises. Ils se servent de nous... vous savez comme ils sont rapaces! Ils ont des choses à dire, mais nous en avons encore tellement plus, en tout cas à ce moment-ci. »

Boude-t-on Luce Guilbault à cause de son engagement féministe? « Je ne sais pas... on m'a

beaucoup, beaucoup employée comme actrice de cinéma... j'ai joué dans une vingtaine de films en quatre ans. Je suis une actrice naturelle du cinéma, je suis drôle et en plus, je n'ai jamais demandé de cachet élevé... de toutes manières, on n'aurait pas pu me l'accorder. On m'a beaucoup vue et les réalisateurs ont eu envie d'employer d'autres personnes. J'ai fait les premiers films de presque tous nos grands réalisateurs, ceux de Denys Arcand, de Marcelle Carrière et de quelques autres. J'ai aussi joué le rôle titre dans le deuxième film d'Arcand *Réjeanne Padovani*. Denys, c'est mon fidèle. Je veux encore faire partie de la grande aventure du cinéma en tant qu'actrice. La lutte est plus difficile, mais je veux continuer à la faire. Je sens que je peux encore être efficace. Je n'ai pas envie d'abandonner la partie. On me disait excellente comédienne. Je ne vois pas en quoi le fait d'être réalisatrice ou metteur en scène devrait me nuire. »

Suite page suivante

Rachel Lortie Réconcilier l'art et l'argent

par Ginette Stanton

Pour vous parler du Théâtre du Bois de Coulonge, je pourrais par exemple vous nommer les architectes Belzile, Brassard et Gallienne qui ont conçu la tente, vous faire savoir que l'aire du jeu est de 27 mètres carrés et que 515 spectateurs peuvent trouver place sur les gradins. Je pourrais également vous dire que l'an dernier à la même date, le coût des aménagements était évalué à \$211,000 et que cette année on a ajouté un système de chauffage, de la ventilation et de nouvelles installations sanitaires. Je pourrais peut-être aussi vous glisser quelques mots sur *Un réel beau beau triste* de l'auteur québécois Jeanne-Mance Delisle qui vient tout juste de prendre l'affiche sous la tente et dont on dit déjà beaucoup de bien... ou encore donner la parole au directeur du théâtre, Jean-Marie Lemieux, pour qu'il nous raconte les aventures et les mésaventures du Théâtre du Bois de Coulonge, qui passe l'été dans les jardins du Lieutenant Gouverneur à Sil-lery, près de Québec.

Mais, voyez-vous, j'ai préféré cette fois braquer les projecteurs sur Rachel Lortie, cette femme qui travaille dans l'ombre et d'arrache-pied à faire du Théâtre du Bois de Coulonge un lieu de théâtre québécois et international: « Pour faire connaître la dramaturgie québécoise, je serais prête à tout... »

Rachel Lortie, directrice administrative du Théâtre du Bois de Coulonge, possède de l'énergie à revendre, un entrainement de diable et une foi à déplacer les montagnes. Pour

sa « cause », elle s'est quasiment faite apôtre: « Je suis la quémenduse officielle du Théâtre du Bois de Coulonge... voilà ma fonction! » Pour atteindre son but, — celui de drainer de plus en plus de Québécois au théâtre « qui, avec les autres formes d'art, est l'une des seules nourritures spirituelles qui nous restent en des temps de matérialisme, » — elle a largué les voiles contre vents et marées.

Travaillant seize heures par jour, Rachel Lortie trouve emprunts et subventions, harcèle l'entreprise privée, rédige rapport sur rapport, négocie avec directeurs artistiques et comédiens. Femme forte et d'enthousiasme, la directrice administrative du TBC aura cependant la voix qui tremble un peu lorsqu'elle me confiera que, pour les directeurs artistiques, les artistes et les artisans, elle est perçue comme l'empêcheur de tourner en rond, celle qui brise les plus beaux rêves, la financière qui ne pense qu'aux gros sous:

« C'est faux! Pour avoir été comédienne pendant dix ans et m'être embarquée à plein dans l'aventure du Théâtre du Bois de Coulonge, je sais que dans ce fichu métier il faut prendre des risques. Partir quelquefois en fou et même être mégalomane! » Sans ça, on risque de plafonner jouer sûr, de se plonger et de devenir commercial.

« Je suis celle qui se bat en arrière pour ramasser des fonds. Je fais du porte-à-porte dans les compagnies, les banques et les restaurants pour aller chercher \$50 ou \$1000. Des fois, je me fais poliment

mettre à la porte ou quasiment jeter dehors par des propriétaires de bars ou de cafés qui ne veulent rien savoir du théâtre. C'est dur à prendre pour ton ego! Durant presque neuf mois, je prépare la saison avec mes associés, une équipe du tonnerre. Je négocie avec chaque artisan, je vais à l'organisation matérielle des lieux. Puis, l'équipe artistique s'amène pour la production et plus elle avance dans son travail, plus elle se l'accapare à son profit. Et quand arrive le soir de la première, on oublie ceux qui ont travaillé jusque sur les premières lignes du front pour que tout cela soit possible.

« Vois-tu, *Un réel beau beau triste*, c'est notre bébé à Jean-Marie et à moi. Nous avions découvert cette pièce et son auteur il y a un an. Pour des raisons personnelles et près de ma vie, nous avons décidé de la monter. Comme j'ai chéri cette pièce! Je savais cependant que je prenais un risque financier en présentant autre chose qu'une comédie en saison d'été alors que le public a plutôt la tête en fleur. Mais c'est une expérience que je voulais tenter et je crois que ça vaut le coup de tâter le terrain. J'ai travaillé fort tout l'hiver et voilà qu'au moment où le bébé vient au monde, l'équipe artistique en réclame la maternité.

« Je sens vraiment que certaines personnes ramassent leurs énergies pour m'évincer. Les artistes et le directeur artistique se conduisent comme des femelles qui viennent de mettre bas. Toutes griffes dehors et le petit dans leur giron, ils se retournent contre moi:

« Disparais! » Faut que je me contente d'être un père et de regarder à travers la vitre! Attendez que le petit grandisse et espérer qu'il me revienne. Parce qu'au fur et à mesure que la production s'éloigne de la première, l'équipe artistique perd de sa fébrilité et de son agressivité. Il suffit d'attendre.

« À mon avis, une seule personne devrait cumuler les fonctions d'administrateur artistique et d'administrateur administratif. Il s'agit de deux pôles dont les intérêts peuvent paraître diversifiés mais qui paradoxalement se rejoignent dans l'amour du théâtre. Cette même personne devrait décider de la qualité du produit et du montant à investir. Avoir un droit de regard sur le spectacle. Actuellement, c'est extrêmement difficile de trouver la ligne d'entente. Par exemple, nous avons eu un problème avec l'un de nos employés. Moi, je trouvais qu'il ne prenait pas les intérêts de la compagnie à coeur. Le directeur artistique, de son côté, ne jurait que par lui. Où donc trancher la ligne? »

« Ma fonction de directrice administrative répugne aux artistes. Pour eux, l'argent est un bien vil métal quand il s'agit de couper dans le budget d'une production! Par contre, si une compagnie fait un petit profit, c'est inévitablement sur leur dos! Comme des parents après le baptême! Et sans se souvenir de ton travail forcé, ils viennent te dire que ce profit tu le dois à leur talent. Aux yeux des artistes, nous sommes des requins si nous ne leur donnons pas le plus d'argent possible. Aux



Photo Jacques Nadeau

yeux des banques, nous sommes une compagnie respectable si nous finissons l'année avec un bilan positif c'est-à-dire avec un profit. Où donc trancher la ligne? »

« Étrange femme d'affaires que Rachel Lortie! Cette façon de parler administrative, pourcentage d'assistance et subventions avec cette passion du théâtre, cet amour des auteurs québécois et cette obsession de donner le goût du théâtre à toutes les couches de la société! Fascinante femme que Rachel Lortie avec cet amour de la vie et des êtres humains: »

« J'ai toujours cru qu'on possédait tout en nous. Il s'agit d'y donner le temps et l'amour. Je suis passionnée par l'être humain et constamment en état de recherche face à lui. Cette préoccupation est à la base de toutes mes démarches. J'étudie le comportement des gens et j'essaie de voir qui est cette personne que je dois rencontrer. Ce directeur de compagnie, ce gérant de banque que j'essaie de sensibiliser à notre projet et à qui

il me faut donner le goût de s'embarquer avec nous. Je sais que je ne dispose que de dix minutes, une demi-heure au plus, pour lancer mon ballon et les convaincre de nous aider. Je me prépare durant des semaines pour quelquefois repartir avec rien. Peu importe... peut-être que cette personne viendra au théâtre une fois par année seulement! »

Québécoise par son père mais américaine par sa mère, Rachel Lortie a eu maintes fois l'occasion de séjourner chez nos voisins du sud. Elle a même étudié à New York, à l'American Academy, et fréquenté les milieux juifs chez qui, dit-elle, le sens de la communauté existe de façon remarquable. Mettant à profit la façon de faire de ces gens dont le collectif prime sur l'individualité, elle s'est lancée à la conquête de l'entreprise privée québécoise dans le but de recueillir des fonds pour suppléer aux subventions gouvernementales. La Fondation Samuel Bronfman, les compagnies Molson et Labatt et les Caisse Populaires Desjar-

dins ont particulièrement répondu à cet appel, mais « j'ai vainement frappé aux portes des autres banques du Québec. A leur refus de nous aider, je leur ai dit: Mais pourquoi? Je sais que vous investissez à Stratford. Pourquoi ne pas donner au Bois de Coulonge alors que nous voulons faire de ce lieu un pendant de Stratford. Je dis bien un pendant parce qu'il ne s'agit pas de copier la formule. Nous trouverons bien la nôtre.

« Ce serait bien facile de s'éviter tout ce travail de qué-mendeur. Nous n'aurions qu'à faire des concessions et accepter de présenter des pièces faciles, des boulevardiers. Mais ce n'est pas notre but. Nous voulons présenter des pièces de répertoire en été et jeter les bases d'un théâtre québécois permanent. Nous voulons faire connaître nos auteurs à l'étranger soit en allant jouer outre-frontière ou en invitant les critiques étrangers à venir voir nos productions. Je suis fatiguée de voir tant de droits d'auteurs sortir chaque été de la province et ne jamais y revenir! »

« Un de mes rêves serait que nos pièces soient traduites en de nombreuses langues et jouées à travers le monde. Je sais que nous pouvons le faire. Depuis que nous avons présenté *Citrouille* à Paris et que le Nouvel Observateur en a parlé, Jean Barbeau a reçu des offres du Chili, de la France, du Portugal, de la Belgique et de l'Espagne. Nous sommes proches des Américains. Nous avons 120 millions de spectateurs à notre porte si l'on compte Chicago, Detroit, Boston et le Maine. Nous jouons bien Tennessee Williams ici, pourquoi pas du Tremblay ou du Garneau là-bas? »

« Mais ce projet d'échange avec les autres pays, nous avons dû le mettre en veilleuse pour un certain temps. Question de budget! Nous avons actuellement du Conseil des Arts et des Affaires Culturelles \$22,500 par production, et il nous faudrait \$16,000 de plus pour arriver. Nous avons demandé \$100,000 pour nos trois productions par année au Ministère des Affaires cultu-

Suite page suivante

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Luce Guilbault

Suite de la page couverture

Quand Luce Guilbault est retournée en France, l'an dernier, elle a apprécié avec elle ses films, *Some American Femmes* et *D'abord ménagères*. Elle a fait le tour de 12 villes en Bretagne; elle est allée dans des maisons de culture, dans des centres de femmes.

« Je ne suis pas restée en France en attendant qu'on vienne me chercher », dit-elle, l'air espiègle. « J'en ai profité pour rencontrer des femmes, des femmes de toutes les classes, de tous les milieux, de tous les âges, des femmes ordinaires, des professionnelles avec qui j'ai partagé, j'ai échangé. Je montrais les deux films. C'a été pour plusieurs un choc. Quand on voit les deux à la fois, on se demande, mais qu'est-ce qui se passe? Dans le premier, ce sont des entrevues avec les grandes féministes de l'heure; dans le second, ce sont des rencontres avec des ménagères, des femmes qui servent leur famille, leur mari, leurs enfants. Plusieurs des spectatrices ont pleuré, mais c'est beau, ça donne de l'énergie. C'est vrai, il faut que ça change. Mais il y en a d'autres qui ne sont pas dupes, qui se rendent compte qu'elles sont servantes, mais qui sont résignées, qui se disent « pourquoi se faire mal? », « à quoi bon? », qui ne veulent pas que ça change. »

Il y a un sujet qui fascine Luce Guilbault. C'est celui de la paternité. « On parle beaucoup de la maternité, dit-elle, mais on a oublié de parler de la paternité. On commence à peine à la faire. Il y a des hommes qui ne peuvent pas accepter la paternité, l'idée même d'avoir un enfant leur est intolérable. Ils n'y sont pas habitués; ils sont habitués à être pourvoyeurs, à parler fort, à discuter... un enfant dans leur vie, c'est ressenti comme un intrus, un être dérangeant. »

Il y a tant de choses à dire et à écrire sur la condition des femmes. « Mais je ne peux pas

faire que ça, ne m'occuper que de ça! La condition des femmes, c'est un tout, c'est un ensemble. »

Luce Guilbault a-t-elle des projets pour l'automne? « J'en ai tellement, j'en ai trop. Je voudrais écrire, je voudrais faire du théâtre, je voudrais qu'on me prenne au sérieux. S'il y a des femmes, des hommes qui ont envie d'écrire des choses pour le théâtre, qui m'aiment comme comédienne, je voudrais qu'on puisse travailler ensemble, qu'on me propose des choses. Je sais que c'est une espèce d'appel au secours, c'est un peu claironnant, mais on vit chacun dans son petit monde. »

« Les auteurs, féministes, ici, lisent leur texte, mais pourquoi ne pas les jouer? Il y a tellement peu de textes qui traduisent notre réalité, nos contradictions, qui s'intéressent aux femmes de mon âge. Quand je vais avoir 45 ans, j'aurai ensuite 46, 47 ans; je n'aurai pas 43, 42 ans. Quelle merveille que de pouvoir parler de ça qui n'est jamais touché! C'est une période de vie sur laquelle on s'est peu arrêté, les hommes tout particulièrement. Il y a Tchekov, oui. Ici, il y a Tremblay qui l'a fait, mais de quelle façon! »

« La quarantaine, c'est un âge formidable. Les enfants sont élevés, mais en même temps, ils peuvent devenir des amis. Je ne suis plus une maman; ma force, ce n'est plus mon ventre. La sexualité devient aussi autre chose. Je me sens belle encore, désirable, mais pas de la même façon. J'ai beaucoup moins peur des hommes qu'avant... leur désir, quand on est jeune, est tellement vif, tellement troublant que c'est gênant. Ça fausse les rapports. J'ai envie d'avoir des amis-hommes. J'ai vraiment envie d'avoir des copains avec qui je puisse faire des choses, avec qui je puisse parler. »

Luce a envie de vivre, de vivre pleinement, de jouer, de faire du théâtre, du cinéma, d'écrire, d'entreprendre des choses ici, au Québec: « Je ne veux pas être dans le paquet des déchets », a-t-elle déjà dit.

R. Lortie

Suite de la page couverture

relles. Je ne crois pas que ce soit tellement exorbitant puisque la qualité de nos spectacles peut favorablement se comparer à celle des productions des théâtres institutionnalisés qui présentent ces mêmes pièces. Ces organismes reçoivent au moins \$115,000 par production des divers gouvernements.

« Chez le Ministère des Affaires Culturelles, c'est l'absence totale d'intérêt. La mort! Je pense même que les fonctionnaires de ce ministère aimeraient mieux saboter un projet que d'y investir de l'énergie. On ne répond pas à nos téléphones. On ne vient ni à nos conférences de presse ni à nos premières. Quel déception! C'est tellement pénible de négocier avec ces gens que j'aimerais mieux recevoir de l'argent de n'importe où ailleurs pour ne pas aller frapper à cette porte. »

« Alors que les fonctionnaires des Travaux publics et ceux des Affaires intergouvernementales ont toujours été à notre écoute et près de nous, ceux du ministère des Affaires Culturelles ne font aucun effort pour comprendre les dossiers. Si ces gens-là ne savent pas monter *Othello* demandant une mise de fonds plus importante que de monter *Chérie Noire*... eh bien, pour négocier, nous attendrons une autre équipe de fonctionnaires. Une équipe qui sait ce dont elle parle! Et quand on nous réplique qu'il faut chercher des fonds dans l'entreprise privée, moi je réponds que le Théâtre du Bois

de Coulonge est peut-être la compagnie qui est allée le plus loin dans ce sens. L'an dernier, le secteur privé nous a donné en dons directs et indirects plus que les Affaires Culturelles, soit \$70,000. »

« Savais-tu que, la première année, nous sommes partis avec \$25,000? Un projet suicidaire! Tellement suicidaire qu'un fonctionnaire des Affaires Culturelles nous a même dit qu'en nous accordant cette subvention, il nous donnait de la corde pour nous pendre! « Moi, j'ai retourné: il n'y aura pas de déficit! J'avais trois mois pour me battre. Avec ma soeur, ma cousine et ma petite gardienne nous avons même monté les gradins. 500 gradins! Allez, les filles, on est aussi fortes que les hommes! » Les ouvriers nous regardaient et n'osaient plus ni prendre leur pause-caté ni fumer. Ils étaient gênés! En sauvant un dix minutes par ci, une demi-heure par là, en construisant nous-mêmes ces banquettes, clou après clou, seize heures par jour, j'ai fait un profit de \$900! Mais à quel prix! »

« La seule chose que je me dis, c'est que je dois continuer. Pas pour mon mérite personnel mais pour la Société Québécoise. Je me dis qu'une fois dans ma vie j'aurai fait quelque chose de gratuit. Peut-être qu'un jour le Théâtre du Bois de Coulonge sera la fierté de mes compatriotes. »

« Quant je pense aux Israéliens qui ont réussi à se serrer les coudes et à gagner le désert pouce après pouce pour en faire une terre arable, comme je l'ai constaté dans les kibboutz que j'ai visités... je me dis qu'avec toutes les richesses qu'ils possèdent, les Québécois devraient pouvoir tout faire. Seigneur! »

Le temps des îles

par Jean Royer

Kéro, photographe, *Les Iles-de-la-Madeleine selon mon cœur*, avec textes de Pierre Germain, Montréal, L'Étincelle, 1979, 46 pages. Pierre Rastoul et Gilles Rousseau, *Les Iles-de-la-Madeleine, itinéraire culturel*, Québec, co-édition France-Amérique/Éditeur officiel du Québec, 1979, 240 pages.

Photos de Georges Jacob, texte de Christian Morissonneau, *L'île d'Orléans*, Barcelona (Espagne), Editorial Escudo de Oro, éditions française et anglaise, 1979, 62 pages.

La photographe Kéro renouvelle notre mémoire des Iles-de-la-Madeleine avec son troisième album de photos d'hommes et de paysages de ces terres unies au Québec. Kéro a bâti là un livre d'une grande tendresse pour « les îles » qu'elle fréquente d'ailleurs depuis longtemps. Disons tout de suite la qualité des photographies où l'on reconnaît l'artiste en intimité avec le paysage. Disons aussi la qualité d'impression du livre. Pour une fois, voici un album de photos avec leurs nuances, sans bavure ni traînée d'encre, sans égratignure. L'Imprimerie Gagné a réussi là un travail rare, trop rare même.

Quant aux photos de Kéro, elles nous font voir les oiseaux et les barques, les cages et les plages, les dunes et les rochers, les filets et les foins, les barques et les maisons, l'horizon et la mer...

Un texte explicatif de Pierre Germain sur les Iles-de-la-Madeleine complète bien ce livre. Nous en savons plus ainsi sur les origines du paysage, sur le climat et les activités de la population des îles. D'ailleurs, on peut en connaître encore plus sur les Iles-de-la-Madeleine en les visitant avec cet « itinéraire culturel » que vient de publier l'Éditeur officiel du Québec. Voici un guide touristique fort bien fait, utile et agréable, où les auteurs, Rastoul et Rousseau, explorent l'espace et le temps des îles. Les auteurs font partie du Groupe de Recherches en Histoire du Québec rural, à Saint-André de Kamouraska.

sez complet sur les Iles-de-la-Madeleine.

D'autre part, c'est un nouvel album de photographies — en couleurs, s'il vous plaît! — qui chante les beautés de l'île d'Orléans. Fabriquée en Espagne (pour coûts d'impression et de droits?), cet album est vraiment magnifique par la qualité d'impression des couleurs. Voici des photographies des plus vieilles maisons de l'île en toutes saisons. L'ensemble de l'album compose un regard vraiment « touris-

que » mais qui rend justice aussi aux paysages de foins et de neige, du fleuve et des terres de l'île. Le texte qui accompagne les photos est un vague commentaire, pas souvent utile. Mais, somme toute, cet album restera comme le souvenir des plus belles maisons de l'île d'Orléans. Il nous fera un peu oublier tout ce qu'on a gaspillé de paysages sur cette île tricentenaire, cette « nef » comme Chartres... », chante Félix Leclerc.



VACANCES '79

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA: \$4.00
ÉTATS-UNIS: \$5.00

À ces tarifs, ajouter \$1.50 pour chaque semaine supplémentaire.

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine
Mon abonnement est payé d'avance
Je le reçois par porteur Je le reçois par la poste

Nom
Adresse actuelle
Adresse de vacances
à compter du
reprise le

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

Mathieu a lu

par Monique Roy

Marmouset et la vie: Vive la mariée! Bonjour petite Sylvie. Au revoir oncle François. Les grandes actions de Marmouset. Marmouset a perdu son chien. Dina-K. Tournour, Éditions Casterman.

Les farfeluches aiment les animaux. Alain Grée et Luis Camps, Éditions Cadet-Rama-Casterman.

MARMOUSET, héros d'une série de livres pour enfants, est un joli petit bonhomme d'environ quatre ans. Casque de cheveux mordorés, yeux bleus, museau angélique, il ressemble bien à tous les petits garçons. Trois nouveaux livres. *Vive la mariée!*, *Bonjour petite Sylvie* et *Au revoir oncle François* abordent les thèmes existentiels de la naissance et de la mort et un thème nouveau dans les livres d'enfants, le sexisme. Dans *Marmouset a perdu son*

chien, les adultes n'ont ni le temps ni le goût d'aider un petit garçon en peine. Le texte de ces quatre livres cartonnés est simple et les dessins rafraîchissants.

Chaque page de l'album cartonné les farfeluches aiment les animaux comporte un jeu s'adressant aux enfants d'âge scolaire. Toutefois, ce livre peut très bien être lu aux enfants apprenant à manier le langage, qui peuvent associer images et mots.

Les première et dernière pages présentent une galerie d'enfants. Encore une fois, « Melba est déjà une parfaite ménagère » et « Agathe est la plus sentimentale de tous » tandis que « Rodolphe n'est heureux qu'un marteau à la main » et que « Patrice combat des indiens imaginaires ». Patrice, parfait homme de maison et le plus sentimental de tous, c'est pour quand?

Jazz/Disques soldés ou non

Je vous ai parlé, il y a quelques mois de quelques disques qui font commerce de disques d'occasion. Je peux dire humblement que j'ai rendu un tel service, en agissant de la sorte, aux collectionneurs qu'on devrait m'élever un monument (tout petit) à la place du socle inoccupé de la place Jacques-Cartier. Avec le résultat qu'on me devance sans arrêt, qu'on achète les disques rares avant que je les trouve, etc. Ça ne fait rien, j'aime tellement rendre service que je vous signale cette semaine un autre endroit où trouver des aubaines. Les disques cette fois sont neufs mais ils proviennent de surplus offerts par les compagnies, de microsillons retirés des catalogues, en tout cas de 33 tours proposés à prix avantageux. Au gré des arrivages, vous y trouvez de vieux Prestige comme des Milestone récents. Je ne vous promets pas le Pérou, mais ça vaut une visite. C'est au 4^e étage du Medical Dental Building, 1396 rue Ste-Catherine ouest, chez Silver. Je peux être généreux, d'autant que j'ai tout rafflé ce qui m'intéressait!

Pour ce qui est des disques récents, je signale l'importance d'un concert enregistré par Jimmy Giuffrè, Lee Konitz, Bill Connors et Paul Bley (*Improvising Artists Incorporated* 77.38.59). Une musique qui frappe tout de suite par son exigence, son austerité, sa grande pureté. Il s'agit d'une suite de duos intelligemment planifiés qui assurent un programme une unité et en même temps une diversité de ton. S'il fallait choisir un musicien en particulier, je crois que c'est Giuffrè au saxo ténor, à la flûte, au saxo soprano et à la flûte basse qui joue avec le plus de brio et d'intériorité à la fois. Mais cette note ne devrait diminuer en rien les mérites des autres instrumentistes qui sont remarquables. Un des très beaux disques de cette année.

La production discographique d'Earl Hines est fort abondante depuis une quinzaine d'années. Aussi peut-on se montrer un peu réticent devant le flot de ses disques qui nous est proposé. *The Legendary Little Theatre Concert of 1964*, vol. 1 (De luxe DE 602) échappe à cette critique. Hines était alors au meilleur de sa forme (si je dis alors c'est que je suppose que vous avez remarqué la date inscrite dans le titre); son œuvre était remise en lumière, il jouait avec une fraîcheur, une roublardise qui étonnaient. Du jazz inspiré et sans problèmes joué en trio.

Ichi-Ban (Muse/Timeless TI 307) est le fruit du travail conjugué de Louis Hayes, batteur, et Junior Cook, saxo ténor. Un jazz musclé donc, héritier des Jazz Messengers. La sonorité est pleine, le ton lyrique et d'une efficace fermeté. La présence de Woody Shaw à la trompette et de Ronnie Mathews au piano apporte une dimension plus complexe à des pièces s'inscrivant dans la lignée bop. Du bon travail, rien d'exceptionnel cependant.

Soft Focus (Muse/Timeless TI 308) nous offre le premier disque en tant que leader de Rick Laird. Joueur de guitare basse, ancien compagnon de John McLaughlin, il a aussi fait partie de groupes dirigés par Joe Henderson, Stan Getz, Hal Galper et Eddie Daniels. En plus de Laird, Joe Henderson au saxo ténor, Tom Grant au piano et Ron Steen à la batterie sont de l'aventure. Henderson, cependant, ne participe qu'à deux des huit morceaux du recueil. Rien de très époustouflant.

Le cahier Culture et Société du journal LE DEVOIR est dirigé par Jean Royer



LA MAISON AUX ÉNERGIES DOUCES
BRENDA et ROBERT VALE
À l'heure où notre vie dépend totalement des services publics qui nous approvisionnent en eau, gaz, électricité, « la maison aux énergies douces » de Brenda et Robert Vale, deux architectes anglais, se suffit à elle-même, captant et stockant l'énergie solaire et éolienne, produisant du gaz à partir du recyclage des déchets.
Ce livre met radicalement en question nos habitudes de consommation; il nous apporte aussi des solutions différentes, mais toujours pratiques, pour vivre sans recourir aux énergies traditionnelles et, par là même, sans nuire à l'environnement.
Illustré par plus de 100 figures plans et graphiques, ce livre, devenu un « classique » dans les pays anglo-saxons, intéressera tous ceux qui sont à la recherche de voies nouvelles en matière d'écologie ainsi que ceux qui souhaitent construire ou faire construire leur maison avec les « énergies douces ».
LE MONTEUR, 1979, 251 pages, 117 figures \$23.10
Veuillez m'expédier ex. de LA MAISON AUX ÉNERGIES DOUCES au prix de \$23.10.
 CHÈQUE MANDAT-POSTE
 Paiement ci-joint à l'ordre de SOMABEC, 275 Sylva Clapin, Case Postale 295, St-Hyacinthe, Qué. J2S 5T5
NOM
ADRESSE
VILLE
CODE POSTAL

Les éditions du SEUIL
vous proposent
LA BONNE ÉTOILE sophia loren Avec la collaboration de A.E. Hotchner 288 pages \$15.95
LE LENDEMAIN ELLE ÉTAIT SOURIANTE... simone signoret 192 pages \$13.95
CARON LIBRAIRE
Là où on trouve aussi les livres des Éditions du Seuil
251 Ste-Catherine E.

À PRIX RÉDUITS, CHEZ SCORPION
Des livres pour vos enfants des best-sellers pour vous
15 titres de la collection QUI? POURQUOI?
prix rég.: \$7.50 prix Scorpion \$4.50 ch.
Notre corps
Des cavernes aux gratte-ciel
dinosaurés
Civilisations perdues
bateaux
Les Chats
LE BOITEUX de Robert Cessieux prix rég: \$11.95 prix Scorpion: \$9.50
FAUSSE-RIVIÈRE de Maurice Denuzière prix rég: \$17.95 prix Scorpion: \$14.50
Le temps d'apprendre à vivre de Frédéric Stewart prix rég: \$14.95 prix Scorpion: \$11.95
Chesapeake de James A. Michener prix rég: \$19.95 prix Scorpion: \$15.95
PALM BEACH de Pierre Rey prix rég: \$13.95 prix Scorpion: \$10.95
TIM de Colleen McCullough prix rég: \$12.95 prix Scorpion: \$10.50
Il y a une librairie du Scorpion près de chez vous!
LES TERRASSES Niveau du métro McGill 288-3514
CENTRE LAVAL Chomedey 888-5422
MAIL CHAMPLAIN Angle Taschereau et Lapinière, Brossard 672-9222
GALERIES D'ANJOU 351-4170
CENTRE DOMAINE angle Langelier et Sherbrooke Metro Langelier 256-9564
Cette offre se termine le 4 août 1979

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les passions d'André Roy

Maintenant les formes parlent

par Claude Beausoleil

André Roy, Les passions du samedi, collection « lecture en vélocipède », Éditions Les Herbes Rouges, Montréal, 1979, 95p.

À la fin de la saison littéraire aura été pleine de bonnes surprises, après Manuscrit trouvé dans une valise (éd. Quinze) de Louis-Philippe Hébert, j'ai lu avec grand plaisir Les passions du samedi le 9ième ouvrage d'André Roy récemment paru...

Gauvreau etc... C'est tout le tableau qui était hétéroclite. La première tendance se retrouvera culminante lors de la parution de L'homme rapailé...

corps, le politique, le prolétariat, le féminisme sont venus habiller les angoisses structurales. Ayant souvent traversé de façon rigoureuse le travail sur la forme...

Et c'est justement ici que se situe le travail d'André Roy. Son livre en effet me semble le plus actuel publié cette année. Il est exactement ce qui se passe. Remarque que ce n'est pas une chose que l'on dit souvent au sujet d'un recueil de poèmes...

et l'inscription politique d'une telle pratique. Je crois que c'est la première fois qu'à tous les niveaux, les hypothèses avancées sur ce rapport sont parfaitement convaincantes. Ici les efforts stylistiques sont devenus des aïsans, des délices...

La vie privée est politique

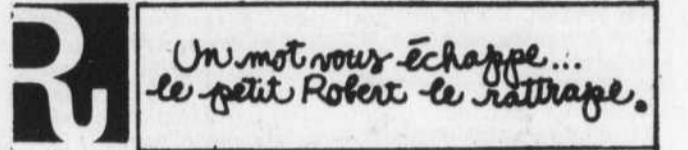
Nicole Brossard écrivait cette phrase percutante qui pourrait définir à merveille le dernier livre d'André Roy. Se présentant comme une chronique de l'individu pris dans la réalité de la ville, les textes

près de la prose défilent devant le lecteur comme des instants écrits d'un quotidien qui vacille intelligemment entre « l'angoisse et la mélancolie ». On pourrait voir dans la présence de l'anecdote une des spécificités de cette écriture. Les traces, les gestes, le souffle des mots et des attitudes...

corps et les liens s'échangent au rythme des musiques, du disco, des stroboscopes, des « poppers », des clins d'oeil sous les blacklights. Ce n'est cependant pas un livre de désespoir, c'est un livre de précision. « Je veux dire ce qui se dégage, ce léger des façons d'aimer, l'organisation de l'espoir autour » (p. 39). Les passions du samedi nous propose de lire une nouvelle version de la ville: « tout contre le désir les signes alertes de la ville » (p. 57). Version ouverte sur la nuit. Les phrases sont comme des énoncés, des constats, des pensées qui scandent la pratique d'un quotidien corporel, référence centrale dont toutes les pulsions dépendent dans cette écriture et dans cet univers qui découpent les images en ne négligeant aucune petitesse, aucune angoisse. « Et les excès/ sont élémentaires: » (p. 71). Il s'agit d'un livre qui arrive à dire ce qui se trame dans le dur tissu des villes. L'audace de l'ouvrage est enrobée dans la douceur, la tendresse, la délicatesse et le zèle que nous rappelle la « table des sentiments et des conduites » qui vient à la fin étaler des repères pour le sens. Bref Les passions du samedi d'André Roy est un livre qui change carrément la thématique explorée même par

la nouvelle poésie québécoise. Et en ce sens il inquiète et est flamboyant. À ranger directement à côté des nouveaux ouvrages de femmes. Dans la lutte. Comme un samedi palpable, comme une passion multiple pour le désir et ce qui

en résulte. Le livre est ouvert, sorte de Saturday night fever stylistique et sémantique, il donne à voir des images du présent. Maintenant les formes parlent et c'est dans cette direction que les surprises abonderont.



LES MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and letters.

Horizontalement

- 1—Qui est de la nature de l'herbe. — Préposition. 2—Exprime ce qu'une personne a cessé d'être. — Viande de porc hachée menu et cuite dans la graisse. 3—Humeur visqueuse contenant des protides. — Taille la tête d'un arbre. 4—Route à suivre dans un voyage. 5—Place, met. — Premier usage d'une chose. 6—Meuble de repos. — Risque. — Un nombre. 7—Fit un rot. — Métalloïde de numéro atomique 5. 8—Prénom masculin. — Briller de sa propre lumière. 9—Extriper par énucléation. 10—Éminence. — Enlèvement. — Interjection. 11—Atome électrisé. — Se dit d'éléments chimiques identiques, ne différant que par les masses de leurs atomes. 12—Métal d'un gris bleuâtre. — Tenter avec audace. — Aride.

Solution d'hier

Grid with solution for yesterday's crossword puzzle.

Vivre en ville

par René Viau

Terre des Hommes, au milieu des vestiges vieillissants d'Expo 67, là même où depuis dix ans les autorités municipales s'acharment à « institutionnaliser » la fête urbaine, le Pavillon Forum des Arts présente jusqu'au 3 septembre une exposition fort populaire auprès du public qui s'y presse nombreux. À ce jour, plus de 55.000 personnes ont visité cette exposition qui s'intitule: Vivre en ville. La nouvelle figuration québécoise face à l'environnement urbain.

La formule de l'exposition se rapproche beaucoup de celle montée l'an dernier au même pavillon. Conçue par M. Léo Rosshandler, subventionnée par une firme privée qui accorde un bon support aux arts visuels, tout comme Avec ou sans couleur l'an dernier, Vivre en ville s'ouvre par une projection audio-visuelle d'Yvan Boulanger qui situe les artistes présents en fonction d'oeuvres et de réalisations de leurs aînés ou de d'autres artistes travaillant dans une veine commune. La projection audio-visuelle accentue ce que les organisateurs ont cherché à développer ici: l'artiste québécois face à la ville, face à sa ville. Alors que l'an dernier de jeunes peintres illustraient ce « retour » à l'abstraction, c'est le « retour » au réalisme — caractéristique des années soixante-dix en peinture — qui est maintenant en vedette avec ces jeunes artistes qui travaillent dans cette voie, tantôt d'une façon candide et bon enfant, ailleurs confuse et malhabile, parfois avec bonheur et précision.

Sur un rythme allègre et entraînant, le diaporama évoque, péle-mêle et avec un désordre sympathique, la vision qu'ont eue de l'urbain et surtout de Montréal des artistes les plus variés: allant des pay-

sagistes du 19e siècle en passant par les Suzor-Côté, Marc-Aurèle Fortin, Adrien Hébert — le châtre du port de Montréal et plus tard, les merveilleuses toiles de Philip Surrey — un peintre que l'on ne voit pas assez souvent —, Lemieux, Roberts, Masson, Antoine Dumas... Ce seront ensuite les Alieyn, Boisvert, Leclerc... le tout entrecroisé de vues de Montréal, de murales extérieures, de bannières, de scènes urbaines croquées sur le vif...

Comment s'est faite la sélection des artistes? Au lieu de faire appel à certains artistes triés sur le volet dont le travail explore des voies liées à la mythologie urbaine, à l'image de la ville — une démarche dont aurait pu éclore une réponse plus dense et plus profonde à la thématique spécifique de l'exposition — les organisateurs ont préféré fonctionner autrement. Au mois de janvier 1979, les artistes figuratifs québécois ont été invités à présenter des oeuvres peintes ou multi-média dont le sujet répondait au thème Vivre en ville. Une cinquantaine d'artistes ont répondu à l'appel, dix-neuf ont été choisis.

Peter Aitkens est là avec une composition silencieuse et précise explorant le paysage industriel des zones périphériques. Louis Bouchard, quant à lui, dans une décomposition psychologique de l'espace, fait des prouesses poétiques pour recréer une atmosphère, un sentiment. Leslie Bush se concentre sur les arêtes géométriques, les jeux de volumes et d'angles qu'elle construit à partir de la représentation des balcons, des fenêtres vues des ruelles de la grisaille. Micheline Gingras, dans ses compositions où une main gigantesque et mécanique se superpose aux vues urbaines, se situe quelque part entre l'illustration et la sculpture. Outre les trompe-l'oeil sympathiques et empreints de fraîcheur de Myriam Laplante, l'hyper-réalisme de bon aloi de Rudy Sparkuhl qui avec une toile en particulier Computer riot exprime la « mémoire de la rue », on verra des oeuvres qui sont des tranches de la vie urbaine au sens littéral du terme. Ainsi Denis Rousseau et Miyuki Tanobe se penchent d'une façon différente sur le monde de l'enfance. Un monde qui grouille sous le béton en essayant de se tailler une place au soleil.

Pour la joie de peindre en plus, on retiendra les merveilleuses « bonnes femmes » de Suzelle Levasseur. Elles val-

sent avec l'expressionnisme à la de Kooning et un pop art enjoué et rieur. Des toiles exubérantes et directes qui ne vont pas sans une certaine complaisance.

Mark Morris propose une approche très contextuelle avec ces objets en latex moulés d'après l'empreinte des trottoirs de la ville. Des objets fascinants par leur texture même et aussi par leur implication. Ailleurs, sauf Seymour Segal et Suzan Scott, les oeuvres exposées sont navrantes, ne dépassant guère le niveau des bonnes productions, la perfection technique en plus, que l'on peut voir chez les meilleurs éléments de nos écoles d'art. Des oeuvres qui cependant « accrochent ».

Malgré ses faiblesses, l'exposition reste bien conçue pour un lieu d'une grande fréquentation. On lui reprochera toutefois de n'avoir exploré que très superficiellement un thème en soi, qui offre des possibilités immenses.

Vivre en ville... Voilà une proposition qui implique des tas de choses! Un peu à la façon de l'exposition-environnement le Musée d'histoire présentée notamment par Alieyn au Musée des beaux-arts en janvier dernier, à la façon de l'exposition Montréal plus ou moins présentée à ce même musée, il y a quelques années ou même du défunt Corridart, de sinistre mémoire, on se plait à rêver d'une fête urbaine célébrant les grandeurs, soulignant les misères de la vie en ville. Une fête visuelle où les artistes cotoieraient des architectes, des chauffeurs de taxi, des photographes, des ménagères, des conservacionnistes, des poètes, des designers... Un rêve fou pour les amoureux du macadam et du néon. En dérivant et en débordant du champ strict des arts plastiques, ce thème aurait pu faire des étincelles.

Les expositions

Au Musée d'art contemporain Depuis le 26 juillet, trois nouvelles expositions sont en cours au Musée de la Cité du Havre. Il s'agit des expositions Alexander Rodchenko, Jean Dallaire et Lee Friedlander.

Organisée par le Museum of Modern Art d'Oxford en Angleterre, l'exposition Rodchenko présente plus de 125 oeuvres de disciplines variées exécutées entre 1913 et 1948 par cet artiste russe qui fut l'une des figures marquantes du mouvement constructiviste.

L'exposition Jean Dallaire illustre les principaux aspects de la production de cet artiste. Elle permet d'en dégager les principales caractéristiques et souligne l'originalité de sa démarche picturale dans l'art québécois.

Mise sur pieds par le Hudson River Museum de New York et subventionnée par le National Endowment for the Arts, l'exposition Lee Friedlander: photographies réunit 150 oeuvres réalisées entre 1862 et 1978 par l'un des grands photographes américains contemporains. Ces trois expositions se termineront le 2 septembre.

À noter qu'à l'occasion de l'exposition Alexander Rodchenko, le film de Lutz Becker Art in revolution sera présenté dimanche 29 juillet à 15 heures ainsi que jeudi 2 août à 20 heures. Ce film recrée l'atmosphère de la révolution russe (1917-1928) alors que se dessine, parallèlement, des profonds changements dans les conceptions traditionnelles de l'art. Ce film, qui dure 50 minutes, date de 1972. R.V.

Livres reçus

Révolution non violente. Martin Luther King. Petite Bibliothèque Payot. La guerre culturelle. Henri Gobard. Copernic. L'administration et le développement coopératif. Marcel Lallamme, André Roy, Éditions du Jour. La double puissance de l'esprit. J.B. Rhine, Payot. Le grand secret des « Rose-Croix ». Roger Facon, Éditions Alain Lefeuve. Le saut de Turin. Pierre Carnac, Éditions Alain Lefeuve.

EXPOSITION LUDWIG FLANCER Peintre naïf Québécois GALERIE DOMINION Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada 1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

P.V. Beaulieu M. Hénaut J.P. Jérôme P. Livernois E. Lachapelle F. Taupin R. Nadon GALERIE FREDERIC PALARDY 1170, rue Victoria (Saint-Lambert) (coin King Edward) 465-3337

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE Exposition Lazard jusqu'au 11 août La liste des artistes canadiens comprend: Jean-Marc Blister, Henri Bordeleau, Albert Cloutier, Marcel Favreau, Oscar de Lall, Viateur Lapierre, Corinne Dupuis-Maillet, Gordon Pfeiffer, L. Schreiner, Ron Simpkins, Powell Trudeau, Vivian Walker, André Zadorozny. EATON

S.I.A.F. INC SOCIÉTÉ D'IMPORTATION D'ANTIQUITÉS FRANÇAISES En direct de France! Fauteuils: Henri II, Louis XV, Louis XVI, Voltaires, armoires, buffets, commodes, vitrines, secrétaires, tables de fermes, chaises, bureaux, meubles en pin. 430 rue St-Pierre - Montréal - Tél.: 842-5975 (Métro: Victoria et Place d'Armes) Ouvert tous les jours de 10h30 à 17h30 - Jeudi de 10h30 à 20h

jacqueline avril vous présente... le Courrou des arts Pendant vos moments de l'art tous les samedis sous cette publicité publicité 844-3361

Le Grand Théâtre de Québec présente: LE PAYS DU SOURIRE Opérette-romantique de FRANZ LEHAR Avec: COLETTE BOKY ANDRÉ JOBIN DANIELLE BÉDARD BRUNO LAPLANTE Direction musicale: Guy Bélanger Mise en scène: Jacques Létourneau Scénographie: Bernard Pelchat Costumes: Gilles Lalonde Le Costumier du Roy Orchestre de 38 musiciens avec la collaboration de L'ASSOCIATION DES MUSICIENS DE QUÉBEC les 4, 9, 11, 16, 18, 23 et 25 août 1979 à 21h00 GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC SALLE LOUIS-FRÉCHETTE. 643-8131 Billets en vente au guichet du Grand Théâtre et dans les marchés Jato de Ste-Foy (St-Louis-de-France), Limoilou, Neufchâtel, Villeneuve, Lévis. Prix: \$9.00, \$12.00, \$14.00, \$15.00

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Cet obscur objet du désir

Un étrange film de Bunuel

par Francine Laurendeau

À ceux qui ont raté, il y a un an et demi, cet obscur objet du désir, l'Élysée offre cette semaine l'occasion de se rattraper. Si ce n'est pas le meilleur Bunuel, c'est sans contredit une des œuvres les plus curieuses que nous ait données le réalisateur du Chien andalou.

Il est intéressant de savoir que Bunuel est au moins le quatrième cinéaste à s'être inspiré de ce roman de Pierre Louÿs décrivant la fascination d'un homme vieillissant pour une très jeune femme qui se moque de lui du début à la fin de cette épouvantable aventure, ne lui offrant aucune compensation, pas même celle de devenir sa maîtresse. Jacques de Baroncelli (père de l'actuel critique du Monde) fut, en 1929, le premier à adapter pour l'écran *La Femme et le Pantin*. En 1935, ce fut au tour de Josef von Sternberg avec bien sûr Marlene Dietrich dans un film intitulé *The Devil is a Woman*. On comprend sans peine que ce personnage de garce aux allures angéliques ait inspiré l'auteur de *l'Ange bleu*. Plus près de nous, il y a une vingtaine d'années, Julien Duvivier tournait *La Femme et le Pantin* avec elle autre que Brigitte Bardot. On s'est efforcé d'oublier ce film qui n'ajoute rien à la renommée de son réalisateur ni de sa vedette.

Pierre Louÿs situe son récit à la fin du siècle dernier à Sé-

ville où, à la faveur du Carnaval, un jeune Français obtient un rendez-vous d'insolite sorte avec une jeune fille nommée Conchita. Il confie sa bonne fortune à un ami qui, pour le mettre en garde contre la perversité de cette femme, lui raconte sa triste histoire avec elle. Mais, à la fin du roman, ni le jeune homme ni son mentor ne seront arrivés à se libérer de cette emprise maléfique... Si Bunuel et son scénariste Jean-Claude Carrière situent également le point de départ de l'action à Séville, l'adaptation n'en est pas moins d'une extrême liberté et d'une férocité toute bunuelienne. Un homme d'un certain âge (Fernando Rey) est très pressé de rentrer chez lui à Paris. A la gare de Séville, il déverse froidement un seau d'eau sur la tête d'une jeune femme dont la figure tuméfiée témoigne d'une récente correction. Intrigués par ce comportement bizarre, ses compagnons de compartiment l'interrogent. Et, pendant le trajet Séville-Madrid, il va leur raconter sa lamentable aventure avec Conchita l'Andalouse.

La petite histoire de l'attribution du rôle de l'Espagnole est particulièrement révélatrice. Le rôle de Conchita devait être interprété par Maria Schneider (*Le dernier tango à Paris*). Mais les premiers jours de tournage furent désastreux, la comédienne ne pouvant pas (ou ne voulant

pas) se prêter à la direction très précise du réalisateur. Bunuel se ravisa donc en extrémis et fit venir auprès de lui deux jeunes comédiennes. Une Française, Carole Bouquet, belle et hautaine comme Conchita. Une Espagnole, Angela Molina, la fille d'un chanteur gitan flamenco (Conchita danse le flamenco). Suspense. Laquelle Bunuel allait-il choisir?

Eh bien justement, il ne choisit pas. Il garda les deux.

Ce qui donne ce contraste assez piquant d'une fille tour à tour chaste et mystérieuse (Carole Bouquet) et sensuelle jusqu'à la provocation (Angela Molina). Cette ambiguïté ressemble assez au film, désarçonnant par son traitement synopé des méfaits d'un héros sans cesse humilié mais d'une inlassable ténacité. Fernando Rey incarne superbement ce personnage distingué qui, avec sérieux et patience, se donne entièrement à son

idée fixe. Le découragement qui le saisit devant la culotte de chasteté de Conchita n'a rien à voir avec les déchainements classiques de la passion. Cela se passe dans une Europe en proie aux attentats d'un groupe de terroristes, le GAREJ (Groupe armé révolutionnaire de l'Enfant Jésus). On salue au passage, ombres familières, les obsessions bunueliennes, les allusions surréalistes, l'humour corroif du grand cinéaste. Les exégètes

ont de qui se livrer à cœur joie au jeu des citations. C'est il y a plus de cinquante ans déjà que Don Luis (comme l'appellent affectueusement ses collaborateurs) faisait éclipser le langage cinématographique. Mais ne vous laissez pas impressionner par les références. Un Bunuel ne se décourage pas, il se déguste.

Au même programme, à l'Élysée. Le juge et l'assassin, excellent film de Bertrand Tavernier.

Bessmertnova: une performance éclatante

N'AYANT pu voir la toute dernière représentation du Bolchoï jeudi à 22 h, je ne peux dire sur quelle note le Bolchoï a quitté la scène montréalaise mais j'ose espérer, avec la distribution qu'on y annonçait, qu'elle a été fort heureuse.

Moins brillante a été cependant la représentation de 18 h de *Giselle*, mis à part le jeu saisissant des deux danseurs principaux, Natalia Bessmertnova et Alexandre Bogatyrev. En effet, le premier acte fut fortement perturbé par la performance misérable d'une jeune personne (dont le programme ne donne pas le nom) interprétant comme soliste le rôle d'une paysanne au corsage rouge dansant avec un jeune homme qui, lui, se défendait assez bien. Celle-ci, d'une nervosité incontrôlée, n'arrivait absolument pas à maîtriser son jeu et a rendu toute la salle mal à l'aise, pour ne pas dire extrêmement déçue de cette qualité médiocre venant du Bolchoï.

par Angèle Dagenais

Par ailleurs, le premier acte nous a appris que le Bolchoï respectait scrupuleusement la version couramment donnée de *Giselle* par la plupart des compagnies reconnues: paysage tyrolien, petites maisons de part et d'autre de la scène dans une clairière ombragée, danses paysannes alternant avec des performances individuelles. Les costumes du Bolchoï pour cette production sont très réussis et parfaitement dans le goût « nord-américain », de même le décor et les accessoires. Toutes les *Giselle* se ressemblent finalement.

Natalia Bessmertnova qui est une danseuse approchant maintenant la quarantaine excellente dans son interprétation de la douce et naïve Giselle. Son jeu est parfaitement convainquant, alliant une maîtrise technique irréprochable à des qualités dramatiques supérieures. Son jeu lors de la scène de la folie, où Giselle s'aperçoit que son amoureux est déjà fiancé et, folle de désespoir, perd la raison, est le plus émouvant qu'il m'est été donné de voir jusqu'à maintenant. De même au cours du deuxième acte, la légèreté de son jeu fait véritablement penser à une ombre, une âme inconsolée qui erre dans la nuit au milieu des âmes sœurs — les Willis — ces esprits féminins qui sortent de leur tombe jusqu'à l'aube, selon la lé-



Natalia Bessmertnova dans le second acte de *Giselle*, interprété par le Ballet Bolchoï au cours de sa dernière soirée de représentation à la Place des arts, jeudi dernier.

gende germanique. Bessmertnova donne beaucoup d'intensité et de profondeur à son personnage et s'exécute avec une éclatante retenue. C'est vraiment cette grande ballerine qui a sauvé du désastre jeudi la représentation de 18 h. Son amoureux, le comte Albrecht, est l'incarnation parfaite du héros romantique, à la stature mince et élancée, au regard ténébreux, enrobé de sa longue cape noire ou vêtu de sa tunique de velours noir cintrée. Bogatyrev s'est montré un danseur discret et sobre, excellent partenaire de Giselle.

Il est à espérer maintenant que le Bolchoï a retrouvé le chemin de Montréal, qu'il viendra à nouveau avant la prochaine décennie comme ce fut le cas cette fois-ci, ne s'é-

tant pas produit depuis Expo 67. Sa virtuosité, son professionnalisme, sa conception du spectacle, le souci qu'il apporte au moindre détail en font un exemple incomparable pour nos jeunes danseurs apprentis et même professionnels, mis à part bien entendu le plaisir esthétique qu'il nous apporte à tous.

Un bon conseil.

Cessez de fumer.
La Fondation du Québec des maladies du cœur

RÉCITAL D'ORGUE

Mercredi, 1 août à 20 h 30

ROBERT GIRARD

Oeuvres de Buxtehude, Kerll, Bach, Hindemith, Messiaen et Heiller.

Organisé par Les Concerts Spirituels

50 billets au prix de l'orgue à \$5,00

Renseignements: 733-8211

ORATOIRE ST-JOSEPH

ACADÉMIE ET ÉCOLE SUPÉRIEURE DES GRANDS BALLETS CANADIENS

COURS D'ÉTÉ

BALLET classique, danse moderne, jazz

Cours à tous les niveaux pour filles et garçons et classes pour adultes

DU 1er AU 25 AOÛT

Inscription: le mardi (31) juillet de 9h. à 20h.

Renseignements: (514) 489-4959

5010 Coolbrook, Montréal H3X 2K9

Permis # 749887 et 749977

FESTIVAL D'ORFORD 1979

Centre d'Art d'Orford

Samedi 28 juillet
18 h 30
20 h 30

Back à l'abbaye: Jacques Boucher, orgue.

Série Internationale: "UNE FÊTE DE MUSIQUE BAROQUE" (Ennio Kirkby, soprano; Lucy van Dael, violon baroque; Sarah Cunningham, viole de gambe; Ricardo Kanji, flûte baroque; Christopher Jackson, orgue; Réjean Poirier, clavecin).

Cours public: "L'art du violoncelle" par Walter Joachim.

Jeunes Artistes: Les Colibris, chorale de Belgique.

Concert de Faculté: Lucy van Dael, violon baroque; Réjean Poirier, clavecin. Sonates de J.S. Bach.

Back à l'abbaye: Richard Park, orgue.

Mardi 31 juillet
20 h 30
22 h 30

Concert de Faculté: Lucy van Dael, violon baroque; Réjean Poirier, clavecin. Sonates de J.S. Bach.

Back à l'abbaye: Richard Park, orgue.

Samedi 4 août
18 h 30
20 h 30

Série Internationale: CLAUDE HELFFER, piano. Récital Debussy.

Renseignements: Centre d'Arts d'Orford (514) 843-3981 (514) 861-0210

Sortie 118 de l'autoroute des Cantons de l'est.

(Réservations acceptées pour les samedis soirs seulement)

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE 1979 ANNÉE BEETHOVEN

Samedi 28 juillet
Musique traditionnelle et folklorique de la région de Lanaudière.

JOLIETTE (plein air) au club des Archers 20 h 30 4 \$

Dimanche 29 juillet
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE TOKYO (Japon) 60 membres

JOLIETTE (CÉGEP) 20 h 30 5 \$

Lundi 30 juillet
BEETHOVEN: Sonates
op. 2 no 1 • op. 27 no 2 "Clair de lune"
op. 31 no 3 • op. 110

Henri BRASSARD, pianiste 20 h 30

JOLIETTE (CÉGEP) 4 \$

Mardi 31 juillet
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL (Uri MAYER) BEETHOVEN: Concerto pour violon et orchestre soliste: Andrew Dawes, violoniste

BIZET et CHABRIER 20 h 30 Joliette (Cégep) 6 \$

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
• par téléphone
à Montréal: 271-2566
à Joliette: 759-2822 - 759-6202

En collaboration avec Radio-Québec

TELEVISION

SAMEDI

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire

9.00 Les nouvelles TVA

9.30 Le héros du samedi

10.00 Tennis extérieur chez les garçons, au Carrefour Laval

11.00 Joe, le fugitif

11.30 Les richesses de la mer: "De curieuses alliances"

12.00 Vivre et survivre

12.00 Documentaire portant sur plusieurs espèces d'animaux menacées de disparition: "la dernière des grandes premières: 70 militaires du corps de génie de l'armée britannique s'attaquent à la descente du Nil Bleu."

13.00 Poly en Espagne

13.30 Émile

14.00 D'hier à demain: "Des frères Wright à Charles Lindbergh. Documentaire réalisé par Helen Jean Rogers."

15.00 Classique Féminine Peter Jackson. En direct du Club de golf de la Vallée du Richelieu.

17.00 Bagatelle

18.00 Le téléjournal

18.45 Echo de la rivière rouge

18.50 Un pays, un goût, une manière

19.00 Documentaire relatant notre histoire: "Les feux fermés au pays de l'hiver"

19.00 Univers inconnus

20.00 Les amis de mes amis

20.00 La vie quotidienne d'enfants qui ont appris seuls à faire face à des responsabilités d'adultes en pratiquant un métier.

20.00 "Les enfants du Péloponèse"

20.30 Cinéma canadien: "Les mensonges que mon père me contait" ("Canada 1975) Film réalisé par Jan Kadar, avec Yossi Yadin, Jeffrey Lynas, Len Birman et Marilyn Lightstone

22.30 Le téléjournal

22.45 Nouvelles de sport

23.00 Cinéma: "Un filic" (Franco-Italien 1972) Drame écrit et réalisé par Jean-Pierre Melville, avec Alain Delon, Richard Crenna, Catherine Deneuve et Riccardo Cucciola.

24.50 Ciné-musé: "France, société anonyme" (François Truffaut) Comédie réalisée par Alain Corneau, avec Michel Bouquet, Allyn Ann McLerie, Michel Vitold, Roland Dubillard, Joël Barcellos, Daniel Ceccaldi et Ann Zacharias.

10 CFTM

11.35 Horaire

12.00 Ciné-Samedi: "Le petit matin" (François Truffaut) Drame sentimental réalisé par Jean-Gabriel Albicocco, avec Catherine Jordan, Mathieu Carrière, Madeleine Robinson et Jean Vilas

14.00 Ciné-jeunes: "Quentin Durward" (Américain 1955) Drame historique réalisé par Richard Thorpe, avec Robert Taylor et Kay Kendall

16.00 S-S

17.00 "Spéologie"

18.00 Le meilleur des tannants

18.00 Soirée canadienne: Endroit: "Notre-Dame-des-anges de Montauban, comte Port-en-dall"

19.00 Invités: Michèle Richard, Patrick Norman, Rina Bert, Michel Stax, Carole Vincolet et The Ritchie Family.

20.00 Les grands spectacles: "Cinq hommes armés" (Italien 1970) Western réalisé par Don Taylor, avec Peter Graves, Bud Spencer, James Daly et Nino Castelnuovo.

17 RADIO-QUÉBEC

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire

9.00 Mini-Fix

9.30 La pierre blanche

10.00 Le jour du Seigneur: Messe célébrée par le père René Guay, à Jonquières

11.00 Les grandes batailles du passé: "Choléra 1793". Documentaire réalisé par Daniel Costelle.

12.00 La semaine verte: Dossier: La régénération forestière au Québec. Chronique horticoles: Les terrasses de la Maison de Radio-Canada. La production des oeufs de la pyrale du maïs.

13.00 Le francophonisme: Jeu questionnaire sur la langue française.

13.30 URU: "Écrivains et poètes d'hier et de aujourd'hui: Victor Hugo en exil."

14.00 Les chrétiens: L'histoire du christianisme.

15.00 Les hérétiques: "Les musiques de Jafar"

15.30 "Le vie qui nous entoure."

16.00 "Les océans devraient-ils se rencontrer?"

16.00 Classique féminine Peter Jackson: En direct du Club de Golf de la Vallée du Richelieu

18.00 Hebdo-dimanche

19.00 Moi et l'autre: Comédie satirique de Gilles Richer

19.30 Les beaux dimanches: Le songe de Cécile: Pascal Auberson. Les beaux dimanches: "Histoire de l'aviation". Documentaire réalisé par Daniel Costelle et René-Jean Bouyer: "Les routes du ciel"

21.30 Les beaux dimanches: "L'aventure de l'art moderne". Documentaires réalisés par Carlos Vilardebó et Antoine Lassaingne. "L'abstraction"

22.30 Téléjournal

22.45 Sports dimanche

23.00 Ciné-club: "La source". Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Brigitta Peterson et Max Von Sydow.

10 CFTM

11.00 Ministère mondial de Rex Humbard

12.00 C'était l'honorable: Inv. Marcel Brodeur

13.20 2000 ans après Jésus-Christ

14.00 Un monde à savoir

Sujets: "la protection du dauphin", "Entre la terre et le soleil", "Qui est le coupable?", "Fou sans fumée", "Akiko, Japonaise d'aujourd'hui", "La sécurité aérienne et les oiseaux"

15.00 L'or et l'argent

Sujet: "Les fonds de pension". Invité: M. Robert Lévesque, directeur du Conseil économique du Canada.

15.30 L'air de voler: "I.A.T.A."

16.00 L'administration provinciale

16.30 Information-voyages: "L'Allemagne"

17.00 Le meilleur des tannants

18.00 Nos royaumes des animaux

18.30 Nos lauréats

18.30 Les Monroes

19.00 Entre livres: "Des larmes de crocodile" (Américain 1974) Drame policier réalisé par Ward Sylvester, avec Richard Bonne, Barbara Bain, Marcel Dunn et Victor Buono.

21.30 Super en fête: Spectacle mettant en vedette: Marie-Claire Séguin, Brault et Fréchette, Gilles Rivard et le groupe les 755.

22.30 Les nouvelles TVA

23.00 Le couleur du temps

23.15 Fermeture

12 CFCF

6.00 University of the Air

7.00 Morning exercises

7.30 Circle square

8.00 Barbapapa

8.30 Kum Kum

9.00 Rocket Robinhood

10.00 44 Fun street

11.30 George

12.00 Bugs Bunny Roadrunner Show Saturday at the Movies.

13.00 "The golden years" (Histoire des grands moments de la coupe Grey de 1930 à 1977)

14.30 Italian travel festival

15.00 "Shark capture"

15.30 You tell us

16.00 Wide World of sports

16.30 Project U.F.O.

20.00 Academy Performance: "Keep it in the family"

22.00 Québec: Claude Lévesque et Diane Tell.

23.00 The Editors

23.00 CTV National News

23.15 Pulse

24.00 "The Twelve Midnight Movie: "W.W. and the Dixie dancekings" (Comédie musicale 1974)

2.30 Emergency

12 CFCF

6.00 Crossroads

6.30 Max Solbrekk

7.00 Rise and Be Healed

7.30 Day of Discovery

8.00 Rex Humbard

9.00 Oral Roberts

9.30 Jimmy Swaggart

10.00 Helene: Program

10.30 Telemonica

11.30 It's Your Move

12.30 Rocket Robin Hood

14.00 Barney Miller

20.30 Three's Company

21.00 A Gift to Last

22.00 Gerry and Zz

22.30 The best of man alive

23.00 The National

23.15 The City Tonight

23.35 Sunday Best: "Forty cats" (Comédie 1973)

1.25 Station closing

12 CFCF

6.00 Crossroads

6.30 Max Solbrekk

7.00 Rise and Be Healed

7.30 Day of Discovery

8.00 Rex Humbard

9.00 Oral Roberts

9.30 Jimmy Swaggart

10.00 Helene: Program

10.30 Telemonica

11.30 It's Your Move

12.30 Rocket Robin Hood

14.00 Barney Miller

20.30 Three's Company

21.00 A Gift to Last

22.00 Gerry and Zz

22.30 The best of man alive

23.00 The National

23.15 The City Tonight

23.35 Sunday Best: "Forty cats" (Comédie 1973)

1.25 Station closing

UN FILM CHOC, COURONNE DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX!

Nino Manfredi

PAIN ET CHOCOLAT

le DAUPHIN 2

TOUTE LA SEMAINE: 1.10 - 3.10 - 5.20 - 7.20 - 9.30

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

WALT DISNEY

Un Amour de Goccinelle

DEAN JONES MICHELLE LEE

Champlain 1 524-1685

Jean-Talon 725 7000 Longueuil 677 7933

Ciné-parc Odéon 2 655-0692 - 523-9751

Ciné-parc St-Mathieu 659 3445 - 861 0659

Le Resorde Malacampa

WALT DISNEY

Le Livre de la Jungle

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT

Le Dauphin 1 721-6060

Carrefour 866-8057

Ciné-parc Vaudreuil 455 5154 - 861 0659

LES CINÉMAS FRANCE FILM

AUCUNE FORCE NE PEUT DETRUIRE SA PASSION POUR L'HOMME QU'ELLE AIME!

De l'autre côté de minuit

MARIE-FRANCE PISIER

JOHN BECK

SUSAN SARANDON

12:15 - 3:05

5:55 - 8:50

Cinéma du COMPLEXE

desjardins 1

BASILAIRE 1 288-3141

DRACULA

On est prêt à te croquer

12:30 - 2:15

4:00 - 5:45

7:30 - 9:20

Cinéma du COMPLEXE

desjardins 2

BASILAIRE 1 288-3141

ROMY SCHNEIDER PLUS QUE PARFAITE

une histoire simple

Un film de CLAUDE SAUTET

desjardins 4

BASILAIRE 1 288-3141

Le Juge et l'Assassin

Un film de BERTRAND TAVERNIER

Philippe Noiret

Michel Galabru

Cet Obscur Objet du Désir

"L'œuvre de BUNUEL est à la fois magistrale et excitante..."

"D'un humour captivant, superbement réussi..."

Sem: 7h-15, 9h-30; Sam: 5h-15, 7h-30, 9h-40; Dim: 1h-30, 3h-15, 5h-30. Salle climatisée

ELVISEE 1

35 MILTON / 642-6053

La comédie de l'année!

ROBERT et ROBERT

un film de CLAUDE LELOUCH

Salle climatisée

ELVISEE 2

35 MILTON / 642-6053

Sonate d'Automne

JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES

applaudi par des millions de spectateurs

Du GRAND BERGMAN!

Cinéma 7 art

722 0302

3180 rue BELANGER

L'appel de la conférence du MIT

Mettre la science au service de la paix et de l'égalité

par
Gérard Gauthier

BOSTON — La Conférence du MIT qui voulait jeter les bases « d'une société juste, écologiquement responsable et fondée sur la participation » a clôturé ses travaux le 24 juillet. Rappelons qu'environ 900 participants, aux deux tiers des scientifiques, étaient réunis pendant deux semaines au Massachusetts Institute of Technology sous les auspices du Conseil oecuménique des Églises pour baliser les chemins de cette société.

L'ordre du jour des travaux a été bouleversé dans les dernières heures par trois événements imprévus. D'abord, une résolution sur le désarmement, intitulée: *la science au service de la paix*; « nous, scientifiques, ingénieurs, théologiens, et membres d'Églises chrétiennes du monde entier, participant à la Conférence mondiale du COE sur la foi, la science et l'avenir, réunie actuellement au Massachusetts Institute of Technology, reconnaissons dans la repentance le rôle joué par la science dans l'élaboration d'armes de destruction massive et l'incapacité des Églises à s'y opposer et désirons plaider auprès des nations de la terre la cause de la limitation et, par la suite, de l'abolition de ces armes. »

Les participants ont voulu lancer de ce haut lieu de la science et de la technologie un appel solennel au monde pour l'inviter à se libérer de la peur, de la course aux armements et pour « consacrer au service des pauvres » les sommes fabuleuses qui sont destinées aux armements.

S'adressant aux membres des communications représentées au COE, aux membres des Églises soeurs, aux représentants des autres religions et croyances, aux membres de la communauté scientifique et technique, aux membres des associations et syndicats pro-

fessionnels, aux gouvernements de tous les pays et particulièrement aux puissances nucléaires, ainsi qu'à tous les habitants de la terre préoccupés par ces problèmes, les participants à la Conférence du MIT « les invitent à *entreprendre immédiatement les tâches suivantes:*

- soutenir le programme du COE sur le désarmement.
- appuyer les démarches des Nations unies dans ce domaine.
- demander l'application des accords Salt II, favoriser la limitation des armes nucléaires dans le cadre de Salt II, enfin, une interdiction générale des essais nucléaires.
- éduquer les populations pour leur faire prendre conscience des réalités de la guerre nucléaire.
- s'opposer aux fauteurs de haine et de militarisme.
- élaborer un plan d'action visant à convertir les laboratoires et usines d'armements à des utilisations civiles.
- décider de ne plus jamais laisser la science et la technologie menacer l'espèce humaine de destruction et accepter de les mettre au service de la paix.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Ensuite, une résolution présentée en marge des travaux, proposant un moratoire nucléaire. Cette résolution prévoit l'interdiction pour une période de cinq ans de la construction de toute nouvelle centrale nucléaire, la mise en oeuvre d'une politique de conservation des énergies, une

utilisation croissante des énergies renouvelables et elle fait appel à la participation du public aux prises de décisions de matière énergétique. En effet, le but du moratoire est d'encourager et de permettre un débat public, dans chaque pays concerné, sur les risques, coûts et bénéfices de l'énergie nucléaire. L'adoption de cette résolution n'a pas été acquise sans une forte opposition d'un groupe de diverses personnalités scientifiques dont le physicien nucléaire David Rose du MIT qui sont convaincus que le nucléaire, malgré les problèmes qu'il nous pose, est nécessaire dans une phase transitoire pour répondre aux besoins de l'humanité.

Si l'on jette un regard en arrière, sur ces deux semaines de travaux intensifs, quel bilan peut-on faire?

Cette rencontre de scientifiques et de croyants du monde entier sur le thème d'une *société juste, écologiquement responsable et fondée sur la participation* constitue un précédent heureux. C'est la première fois que savants et théologiens confrontent leurs vues sur le monde et son avenir et se trouvent par là obligés de remettre en question certains de leurs présupposés. S'ils reconnaissent la difficulté de trouver un langage commun, ils s'accordent pour s'efforcer de parler un langage compréhensible à tout homme.

L'attitude des savants a bien montré que l'époque est revenue où la science prétendait pouvoir tout expliquer, et à termes, trouver des solutions à tous les problèmes. L'esprit du positivisme n'est plus. Et les scientifiques reconnaissent volontiers avec Rabelais que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Les problèmes de science, de technologie et d'économie ont dominé la très grande majorité des débats. Les ques-

tions théologiques n'ont pas occupé la place que certains participants auraient souhaité qu'elles occupent. Les scientifiques sont venus dans un esprit de grande humilité partager leurs angoisses et parfois témoigner des sentiments de culpabilité qui les habitent devant les applications récentes de la science et leur exploitation à des fins essentiellement commerciales. On avait l'impression qu'ils attendaient des hommes de foi une parole qui ne s'est pas toujours fait entendre... Peut-être est-ce là aussi un témoignage de l'humilité des théologiens ou de leur incapacité à parler un langage simple.

Le nombre et la variété des thèmes abordés n'ont pas permis une concentration suffisante et trahissent les ambitions peut-être trop grandes des organisateurs. Cela paraît au niveau des rapports — généralement de qualité — et de leurs recommandations qui, presque toutes, suggèrent de poursuivre les débats amorcés au MIT mais dans des canaux plus restreints et demandent instamment au COE d'y veiller, en collaboration avec l'UNESCO, le PNUE, l'OTT et les CE.

Bien que les plus récentes implications sociales de la technologie moderne (l'utilisation des ordinateurs, celle des satellites, les manipulations génétiques, les choix énergétiques) aient été exposées et discutées, c'est l'économie qui a dominé cette conférence.

Le monde moderne vit une crise, crise de survie dans les pays riches où l'on cherche à maintenir le niveau de vie des citoyens, crise alimentaire et financière dans le reste du monde où, pour des centaines de millions d'êtres, la préoccupation immédiate est de se procurer la ration de riz ou de maïs qui permettra de survivre encore un peu... Pas étonnant dès lors que les

représentants du tiers-monde se soient vivement affrontés à ceux des pays riches. Le terme généralement employé pour désigner ces pays est « l'Occident ». Mais l'on a vu ici que, pour la plupart des pays du tiers-monde, l'Occident comprend aussi l'URSS et les pays d'Europe de l'Est.

L'attitude passionnée des représentants des pays en voie de développement s'explique sans doute aussi par un sentiment d'abandon, de lassitude. Il y a tant de conférences internationales qui n'aboutissent à aucun résultat concret, l'écart entre pauvres et riches ne cessant de grandir.

Beaucoup d'espoirs avaient certainement été mis dans celle-ci mais c'est là peut-être que réside une des ambiguïtés de la Conférence du MIT. Pour les organisateurs, il s'agissait de se concentrer sur ce que doit signifier une société juste, écologiquement responsable et fondée sur la participation et peut-être d'envisager les voies pour y parvenir. Il semble que pour beaucoup de représentants du tiers monde il s'agissait tout naturellement d'utiliser l'Église et la Conférence comme moyen de pression.

Mais si le tiers monde a de bonnes raisons de parler de l'exploitation de ses ressources par les pays riches, le professeur Dumas pense qu'il devrait aussi s'interroger sur les nationalismes qui le divisent et qui favorisent la course aux armements en faisant de plusieurs de ses pays des marchés favorables.

Le premier terme, celui de « justice » a certainement polarisé l'attention. On pourrait dire, que le second l'a suivi de près dans les débats. Mais, là aussi, on a vu diverger les riches des pauvres qui, sans nier l'importance de l'écologie en soi afin que la terre puisse assurer une vie durable et saine à ses habitants, préten-

dent que certains problèmes écologiques relèvent de la responsabilité immédiate des riches et de leur surdéveloppement, de leur surindustrialisation, de leur gaspillage.

Le point sur lequel riches et pauvres se rejoignent c'est celui de la participation. Bien des problèmes leur semblent attribuables au manque de participation des citoyens aux décisions qui affectent leur vie. Ainsi en est-il, par exemple, dans l'attribution des ressources concernant la recherche et ses applications, dans le contrôle de la pollution, dans la nature du développement.

Si l'on s'accorde pour reconnaître que les démocraties occidentales ne font pas une grande place à la participation, on observe aussi que les régimes dits socialistes ne la garantissent que théoriquement. Quant aux pays du tiers monde s'ils ne sont pas d'un de ces types, ils sont exploités par une oligarchie nationale liée aux intérêts étrangers, capitalistes le plus souvent mais pas uniquement.

Cependant, le mot de participation semble prendre le relais d'autres mots qui ont connu leurs jours de gloire comme « démocratie » par exemple, mais comme eux ils sont souvent plus près de la nature du slogan en ce sens qu'ils sont répétés sans que l'on définisse exactement leur contenu.

Une société qui se veut juste, écologiquement responsable et fondée sur la participation ne peut pas ne plus se préoccuper d'énergie. Comment va-t-on se procurer de l'énergie? Comment peut-on faire une part équitable à chacun? L'économie est nécessairement politique mais elle se doit d'être morale et c'est cette conviction des participants qui a distingué certains débats de la Conférence de débats onusiens.

Si l'on n'a pas trouvé les voies de la participation — et elles peuvent différer beaucoup d'un pays à l'autre — on s'est du moins accordé unanimement pour reconnaître que les problèmes que vivent nos

sociétés sont dus en grande partie au manque de participation et qu'inversement une participation active des citoyens est la seule garantie que la science et ses applications seront utilisées pour le bien de l'homme et l'équilibre de la nature et non à des fins de profit ou de domination militaire ou idéologique.

Le Conseil oecuménique des Églises, en organisant cette conférence a voulu témoigner de sa préoccupation de l'avenir pour l'homme d'aujourd'hui et de son espérance. Il

s'est engagé à poursuivre très prochainement cet effort de réflexion vers des solutions concrètes seul ou parfois conjointement avec l'UNESCO, l'OMS, l'OIT et d'autres organismes internationaux. Mettre la science et la technologie au service de la paix et de l'égalité entre tous les hommes, voilà le grand défi que se sont engagés à relever savants et hommes de foi réunis au MIT en ce mois de juillet 1979, et l'appel qu'ils lancent à tous les hommes de bonne volonté.

(collaboration spéciale)

Maisons d'enseignement

COURS de GROISIÈRE



ÉCOLE DE VOILE 697-3267
Stefan Marshall

Baie Valois
90, Bord-du-Lac
Pointe-Claire

Qui a tué Zuheir Mohsein et pourquoi ?

par
Victor Cygielman

TEL-AVIV — Qui a tué Zuheir Mohsein? Si l'on veut sérieusement essayer de répondre à cette question, il faut d'abord se demander à qui le crime profite, autrement dit: qui avait intérêt à la mort de Zuheir Mohsein?

La radio de l'OLP à Beyrouth s'est dépêchée d'accuser le Mossad (services secrets israéliens) de l'attentat qui a coûté la vie à Mohsein. Sans doute, personne de sensé ne peut éliminer Israël de la « liste des suspects ». Surtout que tous les gouvernements israéliens, depuis Golda Meir à Menahem Begin, ont officiellement proclamé que leur politique est de « frapper les terroristes palestiniens, partout où ils se terrent, à tout moment et par tous les moyens ». Or, Zuheir Mohsein fut, sans conteste, un des terroristes en chef de l'OLP.

Du côté officiel israélien, on se refuse à tout commentaire. Comme d'habitude, à Jérusalem c'est motus et bouche cousue chaque fois qu'un célèbre terroriste palestinien ou de l'OLP trouve une mort violente en Europe occidentale.

Cependant, quand on examine — même superficiellement — la scène moyennement orientale, on s'aperçoit que feu Zuheir Mohsein avait beaucoup d'ennemis mortels dans la région. Pas seulement en Israël. D'abord en Irak. En tant que leader de la ZAZ (Le Tonnerre), organisation palestinienne d'obédience syrienne, Mohsein combattait depuis

des années toutes les organisations palestiniennes financées par Bagdad et avant tout celle d'Abou-Nidal qui dépend directement des services spéciaux irakiens.

Bien qu'il soit né, il y a 43 ans, à Tulkare, ville palestinienne en Cisjordanie occupée, Zuheir Mohsein n'était pas exactement un nationaliste palestinien, malgré son appartenance à la direction de la Saika et il ne s'en cachait même pas, avant toute chose, il était un fervent partisan du Baath syrien — il faisait même partie du comité exécutif du Baath — et un propagandiste infatigable de son idéologie pan-arabiste.

Dans une interview au journal hollandais *Trouw*, en avril 77, Mohsein avoua: « Pour moi la lutte pour l'indépendance palestinienne est secondaire par rapport à la lutte pour l'unité arabe. La création d'un Etat palestinien ne sera qu'un instrument de plus pour continuer le combat contre Israël et pour l'unité arabe. Bien sûr, puisque Golda Meir affirme qu'il n'y a pas de peuple palestinien, moi je proclame le contraire. Mais au fond, il n'y a pas de différence entre Jordaniens, Palestiniens, Syriens ou Libanais... »

Ce n'est pas par hasard que Mohsein a cité ces quatre

peuples, appelés — dans l'esprit des dirigeants de Damas — à faire partie un jour de la « Grande Syrie », premier jalon devant mener vers la future « Grande nation arabe » sous hégémonie syrienne.

C'est ici que Mohsein, fidèle lieutenant d'Assad, se heurta directement à l'Irak, dont les dirigeants aspiraient aussi à unifier le monde arabe, mais sous hégémonie irakienne. Zuheir Mohsein s'était vigoureusement opposé au récent rapprochement syro-irakien et avait averti Assad — non sans raisons apparement — que ce rapprochement n'allait profiter idéologiquement qu'à Bagdad et pouvait avoir une influence déstabilisatrice sur le régime d'Assad.

Sous ce rapport, Mohsein avait de solides inimicités dans la direction du Baath syrien où plus d'un jugeait l'influence de cet « étranger » excessive et dangereuse pour la Syrie. Au sein de l'OLP, Zuheir Mohsein faisait figure d'« outsider » et était carrément haï par plusieurs dirigeants palestiniens. Toléré à cause de la force de son patron, le président Assad, il était suspecté même de cette allégeance sans faille.

Les autres dirigeants palestiniens de l'OLP ne lui ont jamais pardonné d'avoir pris le parti de Damas pendant la guerre civile au Liban et d'avoir ordonné aux hommes de la Saika de combattre les forces palestiniennes aux côtés des troupes syriennes.

Enfin, l'Égypte. Les services spéciaux égyptiens ont d'excellentes raisons d'avoir cherché à éliminer Mohsein. Sur le plan politique, il était l'un des principaux animateurs de la campagne contre l'Égypte, suite à la paix avec Israël, et contre Sadate personnellement. Sur le plan proprement terroriste, les « Aigles de la Révolution palestinienne », organisation créée et télécommandée par la Saika, avaient plusieurs fois pris pour cible des citoyens égyptiens (voir le dernier kidnapping à Ankara), les bureaux de la compagnie aérienne égyptienne, etc.

Sur le plan israélien, Zuheir Mohsein est jugé responsable de l'attaque du train transportant des juifs soviétiques en route pour Israël, près de la frontière austro-tchèque, en septembre 73. Il aurait également ordonné les attentats, en 78 et 79, contre un hôtel d'étudiants juifs à Paris, l'ambassade israélienne à Nicosie, le Centre communautaire juif à Berlin-Ouest, le Centre communautaire juif à Vienne.

Cela dit, les experts militai-



Zuheir Mohsein

res israéliens soulignent le fait que Z. Mohsein a ouvert lui-même la porte à son assassin. L'aurait-il fait, lui l'homme qui voyageait toujours sous un faux nom, qui se méfiait de tout et de tous, s'il n'avait pas personnellement connu le meurtrier?

Ajoutons encore que les circonstances de sa mort ont créé un certain malaise dans les milieux palestiniens en Cisjordanie et Gaza.

Déjà le fait que les dirigeants palestiniens ne se battent jamais à la tête de leurs troupes (contrairement aux autres mouvements de guérilleros), même pendant la guerre civile au Liban ou pendant l'opération Litani contre les Israéliens, provoque irritation et mécontentement. Maintenant, le fait que Zuheir Mohsein, ce « dur des durs », ce « pur des purs », ait trouvé la mort au seuil de son appartement luxueux, sur la Riviera française, après avoir passé la soirée à la roulette d'un casino de Cannes (il fréquentait de préférence les casinos de Namur, en Belgique, et de Cannes), ne fait rien pour grandir le personnage aux yeux des Palestiniens.

La mort de Zuheir Mohsein, qui a toujours mené une lutte à outrance contre l'Etat hébreu dont il souhaitait ouvertement la liquidation, a causé une vive satisfaction en Israël.

On se félicite à Jérusalem de voir s'allonger la liste de leaders palestiniens, éliminés par mort violente.

Cependant, on peut se demander si le succès relatif du contre-terrorisme israélien a fait progresser, en quoi ce soit, la lutte politique contre l'OLP, c'est-à-dire contre le droit à l'autodétermination nationale du peuple palestinien dont l'OLP est le porte-parole reconnu.

Et bien, il semble y avoir très peu de rapports entre l'é-

limination réussie de tel ou tel leader, terroriste ou non, et l'élimination de l'influence de l'OLP dans le monde et l'affaiblissement des aspirations nationales du peuple palestinien.

L'influence politique de l'OLP ne fait que croître, comme le témoigne, entre autre, la récente rencontre entre Arafat, Kreisky et Brandt à Vienne. Par ailleurs, l'idée que le peuple palestinien a droit lui aussi à une vie nationale indépendante, non pas à la place mais aux côtés de l'Etat hébreu, est aujourd'hui acceptée dans la plupart des pays du monde.

Bien qu'ils en soient conscients, les milieux officiels israéliens répugnent à admettre ouvertement ou bien mettent cette évolution des esprits soit sur le compte du « chantage au pétrole », soit sur le compte de « la faiblesse des campagnes d'information d'Israël », soit sur les deux à la fois.

« Qui sème le vent, récolte la tempête », nous dit à propos de la mort de Z. Mohsein le Dr Meir Pail, député du Sheli (gauche sioniste), également colonel de réserve et historien militaire, précisant: « Quelqu'un comme Z. Mohsein, chef de la Saika, organisation purement terroriste, et qui dirigeait aussi la section militaire de l'OLP, c'est-à-dire un homme qui planifiait, organisait les opérations de guérilla contre Israël, pour la plupart des attentats terroristes contre des civils, devait s'attendre à ne pas mourir dans son lit. Deux remarques s'imposent ici: »

1) Il est normal et justifié que l'Etat d'Israël, confronté par un terrorisme permanent cherche à défendre ses citoyens en portant la guerre dans le camp ennemi, en essayant d'infiltrer les rangs de l'OLP et frapper, si possible, à la tête. Une action qui élimine, de façon précise, un chef terroriste est à mon avis bien plus justifiée que les bombardements aériens, nécessairement aveugles, des camps palestiniens au sud du Liban, raids dont sont victimes non seulement des terroristes de l'OLP, mais aussi et surtout des civils innocents.

2) Cela dit, il est évident que la guerre contre le terrorisme ne remplace pas et ne peut remplacer la recherche du dialogue avec les Palestiniens, y compris avec l'OLP, afin d'élaborer ensemble une solution juste du problème palestinien, basée sur la reconnaissance du droit palestinien à l'autodétermination nationale, aux côtés de l'Etat hébreu.

(Collaboration spéciale)

L'Espagne aura Guernica en 81

PARIS (AFP) — « Guernica », l'un des plus célèbres tableaux de Picasso qui commémore le bombardement de la petite ville basque de Guernica par les Stukas de la légion Condor, durant la guerre civile espagnole, en avril 1937, sera déposé au musée du Prado, à Madrid, vers octobre 1981, pour le centième anniversaire de la naissance du peintre.

Interviewé hier sur la deuxième chaîne de télévision française, Me Roland Dumas, avocat à la cour et exécutif testamentaire de Picasso, a déclaré que « la démocratie était déjà sur ses bases » en Espagne et que dans ces conditions, l'oeuvre de Picasso pouvait être remise à ce pays.

L'avocat parisien avait en effet été chargé par le peintre de décider de l'opportunité de

remettre cette oeuvre, à laquelle il attachait une importance primordiale. « Si l'actuelle démocratie espagnole n'est pas du même type que celle de la France, a déclaré Me Dumas, les syndicats y exercent leurs activités et les partis politiques peuvent s'exprimer. »

Après avoir confirmé que le tableau appartenait à la République espagnole — il avait été conçu pour le pavillon de l'exposition universelle de Paris en 1938 — Picasso avait ajouté qu'il pourrait être donné à l'Espagne que lors du complet rétablissement des libertés publiques.

Déposé par précaution en 1939 au Musée d'art moderne de New York, le chef-d'oeuvre de Picasso s'y trouve toujours.

De la VOILE pour tous

<p>Adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> — cours d'initiation et de perfectionnement — location de Voiliers <p>du 2 juin au 16 sept. prix à compter de \$50.00 le cours</p>	<p>Garçons et filles 8 à 15 ans</p> <p>Semaine de voile et camping</p> <p>du 24 juin au 31 août \$70.00 par personne</p>
---	---

LES CENTRES DE VOILE DE
LA CITÉ DES JEUNES DE VAUDREUIL
400 BOUL. ROCHE, VAUDREUIL, QUÉBEC, 455-1664

Subventionné par le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

ÉDOUARD MONTPETIT

a plein de cours dans son sac!

venez faire un tour



éducation des adultes
du Collège Édouard Montpetit
945 CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL, J4H 3M6
Information: 463-1840 ou 679-2630 poste 146

INSCRIPTIONS
du 13 au 16 août de 13h30 à 16h00
du 20 au 23 août de 19h00 à 21h30
les 14,16,20,21,22 de 19h00 à 21h30

(Collaboration spéciale)

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

PRENEZ AVIS que JOSEPH THOMAS MARCEL CLOUTIER domicilié au 1914 Lepailleur à Montréal demande au ministre de la Justice de changer son nom en celui de Joseph Thomas Marcel Lavigne. Le procureur du requérant, Lucien Cataphard, Notaire.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

Prenez avis que la compagnie LES PRODUCTIONS MAXI-SERVICES INC. demandera au ministre des institutions financières la permission d'abandonner sa chartre.

Avis est par les présentes données que le contrat en date du 18 juillet 1979 par lequel Piquage Canada C.O. Limited, Canada Quilting Ltd., a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, et a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 20 juillet 1979, sous le numéro 2985345 Banque de Montréal le 23ème jour de juillet 1979.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 juillet 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Gordon W. Braloy faisant affaires sous le nom de Refitco Filter Co. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 9e jour de juillet 1979, sous le numéro 29939991.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC PERMIS SPÉCIAL

ART. 2.74 - RÉGLEMENT 2 (1978)
La requérante FREDERICK TRANSPORT LTD., ayant sa place d'affaires au Québec à 500 Place d'Armes, Suite 1200, MONTRÉAL (Québec) et détenteur du permis no. 19040-V, demande à la Commission des Transports du Québec de bien vouloir lui accorder le permis spécial suivant: TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE ROUTE - ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ - CONTRAT - A la frontière Québec-Ontario (po. d'entrée: Rivière Beauport, Pointe-Fortune et Valcourt, Québec, pour le transport de motoneiges, leurs accessoires et pièces accessoires destinés à Toledo, et retour, avec des motoneiges avariées ou refusées seulement jusqu'à installations de l'exploitateur à Valcourt, Québec. Ladite marchandise sera transportée en transit à travers la Province de l'Ontario, via la frontière internationale Ontario-U.S.A. située aux Rivières Détré et Raines, située aux Rivières Détré et Raines.

ART. 2.74 - REG 2 (1978)
PRENEZ AVIS que Russell Savage de South St. Lawrence, ayant son nom de "SAVAGE & RACIOTY TRANSPORT ENR.", permis no. 3655-V (M-300313), s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour faire transférer son système de transport à Brandon Sykes de Knowlton et de demander le maintien dudit permis.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

Avis est par les présentes donné que la compagnie BARLA TOURS INC., constituée en incorporation en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social dans la ville et district de Montréal, demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives de la province de Québec, la permission d'abandonner sa chartre, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

PRENEZ AVIS, que le requérant, Sylvio Tremblay, 282, Richemond, Chicoutimi, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no. 0-504-181-001 région 02, en faveur de Monique Durocher, Route 155, Lac-Bouchette, comté Roberval. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande dans les cinq jours qui suivent la 3ème parution de cet avis.

1ère parution: 26 juillet 1979
2ème parution: 27 juillet 1979
3ème parution: 28 juillet 1979

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-00921-796. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, DEMANDE -vs- LA CIE D'EXCAVATION J.P.L. INC., Défenseuse. Le 6 août 1979, à 10 heures de l'avant-midi au garage de la défenderesse au No 1660 rue des Perrons en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bulldozer John Deere JD 555 & acc., 1 camion avec pompeuse Ford, autres véhicules et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, 25 juillet 1979. RONALD DUBE, Huisier. Tél.: 288-6721

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-00763-780. DESLAURIERS AUTOMOBILE L.TÉE, Demanderesse -vs- WILLIAM FARELL, Défendeur. Le 9 août 1979, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 23 rue Claire, en la cité de Saint-Sauveur, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile Chrysler quatre portes, bleu, Hard Top, licence: 218474079, un véhicule automobile Chevrolet, un stéréo AM-FM 5 mxc. Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, 28 juillet 1979. ROGER WHITFORD, Huisier. Tél.: 436-8282

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE ANDRE FRANCOEUR FAISANT AFFAIRES SOUS LES NOMS ET RAISON SOCIALE DE: Pièces d'Auto Chomedy Inc. 3807 boul. St-Martin ouest, Chomedy, Laval, P.Q.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS
AVIS, est par les présentes donné que PIECES D'AUTO CHOMEDEY INC., la compagnie débiteuse, a fait cession de ses biens, le 20ème jour de juillet 1979, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28ème jour de août 1979, à neuf heures trente (9:30) de l'avant-midi, au bureau du 54-estro office, 10 est rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

C.A. MICHAUX -vs- SYNDIC
5157 1979
BUREAU DE C.A. MICHAUX
110 ouest, Place Crémazie, suite 320
Montréal, P.Q. H2P 1B9
Tél.: 382-6141

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
ART. 2.74 - REG 2 (1978)
PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

PRENEZ AVIS que la demande de permis de transport de marchandises par camion de 38 tonnes maximum, présentée par M. Yves Larivière, 4500 Avenue de la Vallée, Montréal, le 27 juillet 1979, sous le numéro 2945520 Mobus Industries Ltd. a été notifiée.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-04868-784. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, DEMANDE -vs- LA CIE D'EXCAVATION J.P.L. INC., Défenseuse. Le 6 août 1979, à 10 heures de l'avant-midi au garage de la défenderesse au No 1660 rue des Perrons en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bulldozer John Deere JD 555 & acc., 1 camion avec pompeuse Ford, autres véhicules et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, 25 juillet 1979. RONALD DUBE, Huisier. Tél.: 288-6721

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-00763-780. DESLAURIERS AUTOMOBILE L.TÉE, Demanderesse -vs- WILLIAM FARELL, Défendeur. Le 9 août 1979, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 23 rue Claire, en la cité de Saint-Sauveur, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile Chrysler quatre portes, bleu, Hard Top, licence: 218474079, un véhicule automobile Chevrolet, un stéréo AM-FM 5 mxc. Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, 28 juillet 1979. ROGER WHITFORD, Huisier. Tél.: 436-8282

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-04-00073-794. DAME MONIQUE MORIN DEMEUR, Demanderesse -vs- DENIS DUBOIS, Défendeur. Le 9 août 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 6728 rue Henri-Julien, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Mercury Mustang, 2 portes, Hard Top, de couleur vert, plaque d'immatriculation: 405H189/01979. Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, 28 juillet 1979. ROGER WHITFORD, Huisier. Tél.: 288-6793

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-04-00175-791
VILLE DE MONTRÉAL
Véronique Verthuy et RUBEN ROTH, autrefois du 1044 Oxford à Montréal, et maintenant de lieux inconnus. Il est enjoint au défendeur RUBEN ROTH, à l'intention d'acquiescer au copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour, de comparaître dans les cinq (5) jours de la présente publication, à l'adresse ci-dessous.

RONALD CHASSÉ, procureur adjoint de la Cour Provinciale
Péloquin, Bédard, Allard et Lacroix, 275, est, rue Notre-Dame à Montréal
Procureurs de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-00073-794
Partie demanderesse
CATALINA ORDONEZ
-vs-
GONZALO ORTIZ
-vs-
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, GONZALO ORTIZ, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant cette publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour, le 23 juillet 1979.

ARMAND BEAULIEU
REGISTRARE
BORENSTEIN, DUQUETTE, BROTT & TSIMBERIS
5311 ave du Parc
Montréal, H2V 4C9

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-02-027619-795
ROBERT L'HEUREUX
Demandeur
-vs-
SERGE ROY
-vs-
Défendeur

L.P. THIBAUT INC.
-vs-
Tierce-saisie
AVIS: A Serge Roy, défendeur, adresse inconnue.

PRENEZ AVIS qu'une action a été prise contre vous par le demandeur, que votre copie du bref d'assignation a été déposée au greffe à votre attention et qu'à défaut par vous de comparaître dans les 30 jours de la parution de la présente, jugement par défaut sera obtenu contre vous.

Proc. Chagnon & Ass.
Procureur du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-00216-794
DAME DIANE COMEAU,
Demanderesse
-vs-
EDWARD MCINTOSH,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication. Une copie de l'action a été laissée au greffe de la Cour Supérieure.

PRENEZ PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en séparation de corps.

SYLVESTRE, COHEN, BRISSON, DUPIN & CHARBONNEAU
2465 St-Jacques Ouest
Montréal, Qué.
H3J 1H9 937-8943
Procureurs de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-00236-792
ANTONIO JORGE NICO, rentier, résident et domicilié au 3625 rue St-Dominique, dans les cité et district de Montréal,
demandeur,
-vs-
DAME MARIA JOSE CERQUEIRA MACEDO, d'adresse inconnue,
défenderesse

PRENEZ AVIS QU'EN CONFORMITÉ DE L'ARTICLE 39 DE LA LOI SUR LE TRANSPORT, la mise-en-cause, Redwing Refrigerated, INC., détenteur du permis #17081-V, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.

PRENEZ AVIS QU'EN CONFORMITÉ DE L'ARTICLE 39 DE LA LOI SUR LE TRANSPORT, la mise-en-cause, Redwing Refrigerated, INC., détenteur du permis #17081-V, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.

PRENEZ AVIS QU'EN CONFORMITÉ DE L'ARTICLE 39 DE LA LOI SUR LE TRANSPORT, la mise-en-cause, Redwing Refrigerated, INC., détenteur du permis #17081-V, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.

PRENEZ AVIS QU'EN CONFORMITÉ DE L'ARTICLE 39 DE LA LOI SUR LE TRANSPORT, la mise-en-cause, Redwing Refrigerated, INC., détenteur du permis #17081-V, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.

PRENEZ AVIS QU'EN CONFORMITÉ DE L'ARTICLE 39 DE LA LOI SUR LE TRANSPORT, la mise-en-cause, Redwing Refrigerated, INC., détenteur du permis #17081-V, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.

PRENEZ AVIS QU'EN CONFORMITÉ DE L'ARTICLE 39 DE LA LOI SUR LE TRANSPORT, la mise-en-cause, Redwing Refrigerated, INC., détenteur du permis #17081-V, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.

PRENEZ AVIS QU'EN CONFORMITÉ DE L'ARTICLE 39 DE LA LOI SUR LE TRANSPORT, la mise-en-cause, Redwing Refrigerated, INC., détenteur du permis #17081-V, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.

PRENEZ AVIS QU'EN CONFORMITÉ DE L'ARTICLE 39 DE LA LOI SUR LE TRANSPORT, la mise-en-cause, Redwing Refrigerated, INC., détenteur du permis #17081-V, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEURS FRANÇAIS (OU) ANGLAIS (langue seconde)

- Temps partiel
- Connaissance parfaite de la langue maternelle.
- Minimum B.A.
- Expérience ou formation dans l'enseignement du français (ou) de l'anglais aux adultes.
- Formation pédagogique.

Faire parvenir curriculum vitae accompagné de lettres de références.

Dossier 3195
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

TRADUCTEUR

L'Association des comptables généraux licenciés du Canada est à la recherche d'un traducteur pour son Service de traduction.

Fonctions:

- Traduction, principalement de l'anglais au français, de textes généraux et de textes de nature technique portant sur des sujets tels que la théorie comptable, la gestion financière, l'informatique, l'économie et les assurances.
- Exécution de travaux connexes.

Exigences:

- Diplôme universitaire en traduction.
- Une ou deux années d'expérience, de préférence dans les domaines susmentionnés.
- Connaissance parfaite de la langue française.
- Souci de la rigueur technique.

Conditions de travail:

- Excellente rémunération.
- Gamme complète d'avantages sociaux.
- Ambiance agréable.
- Lieu de travail au centre-ville de Vancouver.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 août 1979, à:

Monsieur Douglas J. MacDonald
Vice-président directeur
Association des comptables généraux licenciés du Canada
535, rue Thurlow, bureau 800
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 3L2

Discrétion assurée.

CENTRE D'ACCUEIL DE RIMOUSKI

(Centre pour mésadaptés socio-affectifs, garçons 12-18 ans) recherche:

ÉDUCATEUR(TRICE)

Fonctions:

Personne qui, de façon immédiate assure l'éducation et la rééducation des jeunes selon les programmes d'interventions établis en collaboration avec l'équipe en place.

L'éducateur organise la vie quotidienne des jeunes, prépare, anime et coordonne les activités prévues au programme de l'unité de vie en vue de la rééducation du jeune.

Exigences:

Posséder un diplôme universitaire en psycho-éducation ou un diplôme d'études collégiales en éducation spécialisée.

— ou une formation équivalente avec expérience pertinente auprès de jeunes mésadaptés socio-affectifs.

- autonomie et initiative.
- capacité de travailler en équipe.

Supérieur immédiat:

Chef d'unité de réadaptation.

Salaire:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Date de la fermeture du concours: le 6 août 1979.

Entrée en fonction: immédiatement.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 août 1979, à:

Centre d'accueil de Rimouski
C.P. 7,
Ste-Luce-sur-Mer, Québec,
G0K 1P0

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 21, 22 et 23

RELATIONS PUBLIQUES

COORDONNATEUR NATIONAL

La Société canadienne de la Croix-Rouge recherche un relationniste d'expérience pour coordonner ses activités de relations publiques au niveau national et pour diriger son service national de relations publiques. Le poste à combler est à Toronto.

Le candidat idéal doit être parfaitement bilingue, posséder au moins trois ans d'expérience en relations publiques dans un poste cadre, être particulièrement qualifié en communication, en administration et en gestion du personnel.

Une expérience des secteurs de l'édition, de la radio, de la télévision et de la publicité serait souhaitable. En outre, une connaissance et une certaine expérience dans le domaine du bénévolat serait un atout. Le traitement annuel peut varier de \$23.000 à \$28.000.

Adresser, sous pli confidentiel, un curriculum vitae détaillé, d'ici le 10 août 1979, à M. F.H. Badgley, commissaire national adjoint, Société canadienne de la Croix-Rouge, 95, rue Wellesley est, Toronto, M4Y 1H6



Bourse de Montréal

Vous recherchez un poste intéressant au cœur de l'activité boursière de Montréal?

Le voic: Adjoint au directeur du Service des Inscriptions

VOS FONCTIONS:

La personne recherchée aura à administrer et à superviser sous l'autorité du directeur du service, un petit groupe de professionnels qui connaissent les exigences de la Bourse et appliquent leurs talents analytiques et le bon jugement envers les compagnies déjà inscrites, celles qui veulent le devenir, en plus de tenir le pouls du marché des valeurs cotées.

VOS QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire avec option soit finance ou comptabilité, une à trois années d'expérience de l'administration et de la supervision d'une petite équipe de professionnels, une connaissance du marché des valeurs mobilières ou de l'analyse financière serait un atout, et finalement bilinguisme et dynamisme.

TRAITEMENT:

Entre \$15.000 et \$17.000 incluant des avantages sociaux comme les assurances majeure médicale, dentaire, vie, accident et régime enregistré d'épargne-retraite.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae ou téléphoner à:

Mme Francine L. Beauchemin
Directeur du Service des Inscriptions
BOURSE DE MONTRÉAL
C.P. 61, Tour de la Bourse
MONTRÉAL, Qué. H4Z 1A9
Tél.: 871-2442.

Ce poste est offert aux hommes et aux femmes

Professeur en Management

L'INSTITUTION: L'Université du Québec à Rimouski, dont les axes de développement sont l'océanographie et le développement régional, offre plus de quarante programmes de premier cycle et six programmes de deuxième cycle. Elle comptera, en septembre 1979, près de 4.000 étudiants dont 1.000 à temps complet.

LE POSTE: Professeur régulier en management pour l'enseignement des cours d'introduction à la gestion et de politique générale de l'entreprise.

LES EXIGENCES: Doctorat ou maîtrise en administration avec spécialisation en management.

LE TRAITEMENT: Très concurrentiel, selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Immédiate

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h.00, lundi le 6 août 1979, à l'adresse suivante:

Monsieur Jean-Claude Michaud, directeur
Département des Sciences de l'Administration
Université du Québec à Rimouski
300, ave des Ursulines, Rimouski, Qué. G5L 3A1, Tél.: 724-1558



Université du Québec à Rimouski

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

PROFESSEUR EN EDUCATION

Le département des sciences de l'éducation du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois à Hull est à la recherche d'un professeur suppléant pouvant oeuvrer dans l'un ou l'autre des champs suivants: développement; troubles d'apprentissage; comportement en milieu scolaire.

Exigences: Les candidats devront normalement posséder une scolarité de doctorat dans une discipline appropriée. Les candidats possédant un diplôme de 2^{ème} cycle, appuyé d'une expérience pertinente de quelques années, seront également considérés.

Lieu de travail: Hull

Date d'entrée en fonction: Immédiate

Durée du contrat: jusqu'au 31 mai 1980

Traitement: Selon la convention collective en vigueur

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature avant 17h00 le vendredi 10 août 1979 à l'adresse suivante:

Directeur du département
Sciences de l'éducation
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Université du Québec
Case Postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7

79-80-011



Université du Québec

Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL

REQUIERT LES SERVICES D'UN

PRINCIPAL

CONCOURS 79-01

pour l'école institutionnelle de Chevery. Cette école est formée d'écoles de quatre (4) villages non reliés par réseau routier. Les villages sont situés sur la Basse Côte-Nord. La clientèle scolaire est de 160 étudiants. La langue d'enseignement dans ces écoles est l'Anglais.

ATTRIBUTIONS:

- Sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la commission, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école;
- Il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel, et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission;
- Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école;
- Il doit remettre un rapport annuel d'activités;
- Il doit voir au maintien et au bon usage des biens meubles et immeubles de la commission;
- Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction;
- A cause de la nature du territoire, les candidats doivent être prêts à voyager fréquemment.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

- Ce poste nécessite:
- Une autorisation permanente d'enseigner, décernée par le Ministère.
- Une formation exigeant au moins seize (16) ans de scolarité.
- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
- Cinq (5) années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel dont au moins trois (3) comme enseignant.
- Le postulant s'exprimera couramment en anglais et aura une connaissance usuelle du français;
- Une connaissance des programmes français et anglais;
- Une connaissance des programmes de l'élémentaire et du secondaire.

RÉMUNÉRATION ET BÉNÉFICES MARGINAUX:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation, plus une prime d'éloignement et une prime de rétention.

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible.

Tout candidat devra s'assurer que son offre de service parviendra à nos bureaux au plus tard le 8 août 1979, à l'attention de:

M. Richard Fiori, directeur
Services du Personnel
661, avenue Brochu
SEPT-ÎLES, Québec G4R 4L2

COMMISSION SCOLAIRE
DU LITTORAL

La Société d'Ingénierie de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, responsable de la conception et du développement des centrales nucléaires de la filière CANDU, est à la recherche de candidats qualifiés pour combler le poste suivant à son bureau de Montréal.

INGÉNIEUR DE PROJET

Système de manutention du combustible du réacteur CANDU

Fonctions:

- Réviser la portée des travaux pour s'assurer qu'elle est conforme au contrat.
- Réviser les lots d'ingénierie du contrat ainsi que toutes les activités de l'échancier pour anticiper et éliminer les problèmes potentiels.
- Contrôler le travail de conception.
- Assumer le travail de liaison avec le client et les autres départements de l'équipe de direction du projet.

Exigences:

- Diplôme en génie d'une université reconnue ou l'équivalent.
- Des connaissances de base du réacteur CANDU, en manutention du combustible de préférence.
- De l'expérience en ingénierie de projet ou en conception mécanique.

La connaissance des langues française et anglaise est essentielle. Les personnes unilingues peuvent toutefois poser leur candidature à condition qu'elles démontrent qu'elles peuvent devenir bilingues et qu'elles veulent devenir bilingues dans un espace de temps maximum de deux ans après leur entrée en fonction.

Toutes les personnes doivent être membres d'une association provinciale d'ingénieurs professionnels ou y être admissibles.

— Ce poste est également ouvert aux femmes et aux hommes.

Les personnes intéressées devraient poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae en mentionnant leurs exigences salariales et en rappelant le numéro de dossier D79-132M au: Bureau du personnel, l'Énergie Atomique du Canada Limitée, Société d'Ingénierie, 2001 rue University, 9^e étage, Montréal, (Québec) H3A 2N2.



L'Énergie Atomique
du Canada, Limitée

Atomic Energy
of Canada Limited

Coordonnateur des services de marketing

QUALIFICATIONS:

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique qui possède un diplôme en commercialisation, de préférence un M.B.A., et deux ou trois années d'expérience pertinente. La connaissance de l'aérospatiale serait préférable.

RESPONSABILITÉS:

Au début, le titulaire du poste assumera des responsabilités d'ordre administratif; il s'occupera, entre autres, de diffuser du matériel publicitaire aux clients éventuels, de faire des présentations aux clients potentiels et de leur faire visiter nos installations, de voir à leur hébergement et à leurs réservations et de veiller à leur confort pendant leur visite. Le bilinguisme ou le multilinguisme serait un atout certain.

RÉMUNÉRATION:

Nous offrons un salaire à la mesure de vos qualifications et de votre compétence de même qu'une gamme exceptionnelle d'avantages sociaux. Une indemnité de déménagement sera versée, s'il y a lieu.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à Phil R. Gauthier.



Canadair
C.P. 6087
Succursale 'A'
Montréal, Québec
H3C 3G9

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEUR

Département des sciences de l'éducation

TITRE: Professeur au Département des sciences de l'éducation.

FONCTIONS: Enseignement, recherche, encadrement d'étudiants et autres fonctions connexes.

DISCIPLINE(S): Formation des maîtres de l'enseignement professionnel des niveaux secondaire et collégial. Répondre aux besoins de nature psychopédagogique qu'exige la formation professionnelle de l'enseignant, secteur hydrothermie.

EXIGENCES: Maîtrise en éducation. Formation en sciences appliquées et/ou formation de base de niveau collégial professionnel.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTREE EN FONCTION: Immédiatement.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h00 le 15 août 1979, à:

M. Louis Dessureault, directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS:

Sous la direction du Conseil d'administration et du recteur, le secrétaire général:

- assiste, en tant que secrétaire d'assemblée, aux réunions du Conseil d'administration, du Comité exécutif et de la Commission des études. Est responsable de la rédaction des procès-verbaux, des convocations, de l'ordre du jour et du suivi des assemblées de ces organismes;
- est responsable du secrétariat des sous-commissions ou comités de la Commission des études;
- est responsable des services juridiques de l'Université;
- fournit l'expertise et les services juridiques en matière de relations de travail;
- a la garde des archives, du sceau et des registres que lui confie l'Université;
- assume toute tâche que lui confie le Conseil d'administration ou le recteur.

EXIGENCES:

Le candidat doit posséder

- a) une formation universitaire de préférence en droit
- b) une bonne expérience de la gestion des organisations
- c) une expérience variée des relations de travail
- d) une connaissance appropriée des structures académiques et administratives de l'UQAM, de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au secrétariat général avant 17 heures le 20 août 1979, au bureau 7210 du pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19, 21, 22 et 23

MÉDECIN OMNIPRATICIEN

Médecin demandé pour secteur de la rive sud...

Opportunité d'achat d'équipement...

Clièntèle établie...

Local bien organisé...

Loyer raisonnable...

Pourrait partager frais de réceptionniste avec dentistes.

Pour information: Tél: (514) 655-9605



Université de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation

Section d'orthopédagogie

2 professeurs à plein temps

La section d'orthopédagogie est à la recherche, pour une durée de deux ans, de deux professeurs pour son programme de maîtrise professionnelle.

Fonctions

Collaborer avec les autres professeurs de la section aux activités éducatives de ce programme: identification des besoins de formation, enseignement, encadrement des étudiants, supervision de l'internat, direction de projets de recherche, planification et organisation des activités.

Exigences

Doctorat en orthopédagogie obtenu ou scolarité de doctorat terminée; expérience dans le domaine de la rééducation en langage et/ou en logico-mathématique; si possible, expérience dans l'enseignement aux adultes.

Traitement

Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction

1er septembre 1979

Date de clôture des candidatures

11 août 1979.

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Monsieur André Girard
Vice-doyen à l'administration
Faculté des sciences de l'éducation
Case postale 6203, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Postes occasionnels

Accessibles aux hommes et aux femmes

Analyste financier

Office de planification et de développement du Québec

Fonctions

Analyser et évaluer financièrement les demandes de subvention présentées au programme expérimental de création d'emplois communautaires dans le cadre de OSE (Opération solidarité économique). Faire les recommandations appropriées au comité d'approbation des projets. Contribuer au suivi administratif des projets subventionnés.

Exigences

Diplôme universitaire en gestion financière, en administration ou en comptabilité et au moins un an d'expérience en analyse financière.

Durée

Six mois avec possibilité de renouvellement.

Conditions d'emploi

Selon les normes et barèmes déterminés par la Commission de la fonction publique du Québec, compte tenu de la scolarité et de l'expérience.

Inscription

Les candidats intéressés pourront s'inscrire au Centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de leur domicile ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Robert Pousquet
Centre de main-d'oeuvre du Québec
85, de Martigny ouest, suite 2.24
Saint-Jérôme, P.Q.
J7Y 3R8

Date limite d'inscription: 8 août 1979

* Seules les inscriptions accompagnées d'un curriculum vitae et de preuves de scolarité seront considérées.

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail
et de la Main-d'oeuvre

VICE-RECTEUR (EXÉCUTIF)

FONCTIONS:

- assiste le recteur, de qui il relève directement, dans l'exécution de ses tâches;
- conseille le recteur sur l'ensemble de ses responsabilités;
- assume la responsabilité de dossiers ne relevant normalement d'aucun autre officier de l'Université;
- assure la coordination et la préparation de grands dossiers généraux de l'Université;
- agit en qualité de représentant du recteur auprès de certains organismes de l'Université;
- assume toute responsabilité additionnelle que lui confie le recteur;
- est membre du Conseil d'administration.

EXIGENCES:

Le candidat doit posséder

- a) une formation universitaire, de préférence de 3e cycle
- b) une large expérience de l'enseignement et de la recherche universitaire
- c) une connaissance étendue de la gestion universitaire
- d) une connaissance appropriée des structures académiques et administratives de l'UQAM, de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au secrétariat général avant 17 heures le 20 août 1979, au bureau 7210 du pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

La Société d'Ingénierie de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, responsable de la conception et du développement des centrales nucléaires de la filière CANDU, est à la recherche de candidats qualifiés pour combler le poste suivant à son bureau de Montréal.

ADMINISTRATEUR DE CONTRATS

Fonctions:

En tant que membre de l'équipe de direction du Projet Wolsung:

- Administrer les plaintes aux contrats.
- Évaluer les risques et l'aspect financier des contrats du projet.
- Analyser et évaluer les changements et les conditions du contrat.
- Implanter des procédures et superviser les contrats pour le chantier de construction, l'approvisionnement, le contrôle des matériaux, l'envoi et le transport, l'assurance, les transactions douanières et le change étranger.

Exigences:

- Diplôme en génie, en sciences, en commerce ou en administration des affaires d'une université reconnue.
- Un minimum de 5 années d'expérience pertinente en administration de contrat et en direction de projet.
- Une connaissance d'usage de la loi des contrats, de la direction de projet et des pratiques commerciales générales.
- Une expérience des pratiques de l'approvisionnement et des opérations de projet comprenant le chantier de construction et la mise en service.
- Connaître le système CANDU serait un atout.

La connaissance des langues française et anglaise est essentielle. Les personnes unilingues peuvent toutefois poser leur candidature à condition qu'elles démontrent qu'elles peuvent devenir bilingues et qu'elles veulent devenir bilingues dans un espace de temps maximum de deux ans après leur entrée en fonction.

Toutes les personnes doivent être membres d'une association provinciale d'ingénieurs professionnels ou y être admissibles.

Ce poste est également ouvert aux femmes et aux hommes. Les personnes intéressées devraient poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae en mentionnant leurs exigences salariales et en rappelant le numéro de dossier D79-134M au: Bureau du personnel, l'Énergie Atomique du Canada Limitée, Société d'ingénierie, 2001 rue University, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 2N2.

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée Atomic Energy of Canada Limited

La Société d'Ingénierie de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, responsable de la conception et du développement des centrales nucléaires de la filière CANDU, est à la recherche de candidats qualifiés pour combler le poste suivant à son bureau de Montréal.

INGÉNIEUR DE PROJET Systèmes du réacteur CANDU

Fonctions:

- Réviser la portée des travaux pour s'assurer qu'elle est conforme au contrat.
- Réviser les lots d'ingénierie du contrat ainsi que toutes les activités de l'échéancier pour anticiper et éliminer les problèmes potentiels.
- Contrôler le travail de conception.
- Assumer le travail de liaison avec le client et les autres départements de l'équipe de direction du projet.

Exigences:

- Diplôme en génie d'une université reconnue ou l'équivalent.
- Des connaissances de base des systèmes du réacteur CANDU.
- De l'expérience en ingénierie de projet ou en conception mécanique.

La connaissance des langues française et anglaise est essentielle. Les personnes unilingues peuvent toutefois poser leur candidature à condition qu'elles démontrent qu'elles peuvent devenir bilingues et qu'elles veulent devenir bilingues dans un espace de temps maximum de deux ans après leur entrée en fonction.

Toutes les personnes doivent être membres d'une association provinciale d'ingénieurs professionnels ou y être admissibles.

Ce poste est également ouvert aux femmes et aux hommes.

Les personnes intéressées devraient poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae en mentionnant leurs exigences salariales et en rappelant le numéro de dossier D79-133M au: Bureau du personnel, l'Énergie Atomique du Canada Limitée, Société d'ingénierie, 2001 rue University, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 2N2.

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée Atomic Energy of Canada Limited

CONCOURS 79-02

pour l'école institutionnelle de Tête-à-la-Baleine, village isolé de la Basse Côte-Nord, situé à environ 300 milles au nord-est de Sept-Îles. La clientèle scolaire est de 175 élèves.

ATTRIBUTIONS:

- Sous l'autorité du directeur général ou de la personne délégué à cette fin par la commission, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école;
- Il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel, et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission;
- Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école;
- Il doit remettre un rapport annuel d'activités;
- Il doit veiller au maintien et au bon usage des biens meubles et immeubles de la commission;
- Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

- Ce poste nécessite:
 - une autorisation permanente d'enseigner, décernée par le Ministère;
 - une formation exigeant au moins seize (16) ans de scolarité;
 - une expérience démontrant une habilité à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
 - cinq (5) ans d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel dont au moins trois (3) comme enseignant;
 - une connaissance des programmes de l'élémentaire et du secondaire.

RÉMUNÉRATION ET BÉNÉFICES MARGINAUX: Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation, plus une prime d'éloignement et une prime de rétention.

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible.

Tout candidat devra s'assurer que son offre de service parvienne à nos bureaux au plus tard le 8 août 1979, à l'attention de:

M. Richard Fiori, directeur
Services du Personnel
661, avenue Brochu
SEPT-ÎLES, Québec G4R 4L2

COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Représentant technique

Demandés dans la vente de filtres à air, volets, événements d'aération, systèmes d'épuration d'air et cabines insonorisées.

Doit posséder de l'expérience, être bilingue et avoir des contacts avec des ingénieurs-consultants et usagers industriels.

Faire parvenir résumé à:

F Don Rae, Ing.
Directeur du marketing
FARR INC
2785 Francis Hughes
Laval, Québec H7L 3J6

Société de cartographie du Québec

Chef comptable

La Société de Cartographie du Québec désire engager un chef comptable.

La Société est une entreprise para-publique à caractère commercial dans le domaine de la photographie aérienne, la cartographie photogrammétrique et le laboratoire photographique.

Sous la supervision du directeur général, le chef comptable est responsable du contrôle financier et budgétaire de la Société, ainsi que de la section comptabilité. Principalement il prépare les états financiers mensuels, élabore les budgets, veille aux actifs de la compagnie et s'assure de l'efficacité du contrôle. Il participe de plus aux négociations de la convention collective.

Le traitement offert dépendra de la compétence et de l'expérience du candidat.

Les offres de service, avec les documents appropriés, seront gardées strictement confidentielles et devront être envoyées avant le 15 août 1979 à:

Monsieur Grégoire Girard, président,
Société de Cartographie du Québec,
1650, rue Louis-Jetté,
Québec
G1S 4W3



RECHERCHE

UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DU MODULE SANTÉ

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur général, planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion des services et des programmes de santé actuels et futurs de l'établissement comprenant entre autres: urgence, consultation, prélèvements, soins à domicile, périnatalité, planification familiale, immunisation et santé scolaire.
Membre du Comité de Régie.

Exigences minimales:
Détenir un diplôme d'infirmier(ère) et posséder une formation en santé communautaire ou en administration des services de la santé;
Posséder une expérience de travail et de gestion d'au moins trois (3) ans.

Rémunération:
Selon la politique salariale du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 août 1979, à 17.00 heures, au:

Directeur général
CLSC Ste-Thérèse
26, rue Blainville ouest
Ste-Thérèse, Québec
J7E 1V4



Le Collège Saint-Jean-sur-Richelieu recherche les services de deux professeurs en:

ÉLECTROTECHNIQUE
Temps partiel/pleine charge (plein temps/session) 243-330
Machines et contrôles CC - 243-985 Electromécanique

ELECTROTECHNIQUE
Temps partiel/pleine charge (plein temps/session) 243-120
Propriétés des circuits - 243-550 Technique des impulsions

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 août 1979 à:

Jules Roy
Directeur du personnel
Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
C.P. 1018
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué.
J3B 7B1

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION ENSEIGNANT À TEMPS COMPLET, LATIN

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT
Secondaire.

TITRE REQUIS
Diplôme universitaire de premier cycle avec option dans la spécialité.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Celles du personnel enseignant du Collège.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
Le 1er septembre 1979.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 3 août 1979 au:

Secrétaire général
Collège de l'Assomption
270, boul. l'Ange-Gardien
L'ASSOMPTION J0K 1G0



RECHERCHE

TRAVAILLEUR SOCIAL

Centre d'activité:
Programme de planification des naissances

Fonctions:
En collaboration avec un(e) infirmier(e) et un médecin:

- Mise sur pied du programme de planification des naissances au CLSC
- Dans le cadre du dit programme, assurer l'information et la consultation individuelle ou de couple
- Participer à des interventions préventives suscitées par les demandes des groupes du milieu.

Exigences:
Bacc en Service social;
Expérience de deux (2) ans dans le domaine de la planification des naissances ou domaines connexes;
Expérience d'animation auprès des groupes.

Rémunération:
Selon la convention collective.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 août 1979, à 17.00 heures, au:

Directeur général
CLSC Ste-Thérèse
26, rue Blainville ouest
Ste-Thérèse, Québec
J7E 1V4

OFFRE D'EMPLOI INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Sous l'autorité du Directeur d'ingénierie d'une compagnie d'avant-garde dans la fabrication de machineries lourdes de la région du Lac St-Jean, le titulaire de ce poste aura la responsabilité des tâches suivantes:

- tenue des dossiers techniques des produits déjà existants;
- élaboration de solutions à des problèmes de production ou d'opération;
- implantation de nouveaux matériaux ou composantes nouvelles sur nos produits;
- supervision du personnel attaché à ce département;
- conseils en matière d'achats et d'installation de nouvel équipement de production.

Qualifications requises:

- Détenir un baccalauréat en sciences, option génie mécanique.
- Membre de l'O.I.Q.
- Posséder une expérience totale de deux (2) à cinq (5) ans, de préférence dans les domaines de la conception, de la production ou de l'entretien de machineries lourdes de type forestier ou autres.
- Etre de tempérament dynamique et avoir de la facilité à travailler en équipe.

Traitements:
A déterminer, selon l'expérience des candidats et conforme aux usages vérifiés par l'O.I.Q. auprès de ses membres.

Les candidats intéressés par ce poste, sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 10 août 1979, à l'adresse suivante:

Les Industries Tanguay Limitée
a/s Directeur du Personnel
447 Principale, C.P. 220
ST-PRIME, P. Québec
G0W 2W0

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19, 20, 22 et 23

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DES COMTÉS DE STORMONT DUNDAS ET GLENGARRY

requiert pour le 1er septembre 1979

PROFESSEUR

pour enseigner

— Dactylographie (niveaux 1, 2 et 3) et Consumer Studies (level 2)

à

L'ÉCOLE SECONDAIRE GÉNÉRAL VANIER

Faire parvenir votre demande par écrit à:

M. Richard Forrester,
Directeur,
1500 n., rue Cumberland,
CORNWALL, Ontario.
K6J 4K9

DIRECTEUR

CENTRE RÉGIONAL POUR ENFANTS DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE INFANTILE

Hôpital Royal Ottawa
École de Médecine
Faculté des Sciences de la Santé
Université d'Ottawa

Ce poste à plein temps dans un hôpital enseignant universitaire offre des possibilités dans les domaines de services cliniques, d'enseignement et de recherche. Le salaire et les bénéfices sociaux sont attractifs et proportionnés à l'ancienneté ainsi qu'au rang académique.

L'Hôpital Royal Ottawa donne des services de psychiatrie générale et spécialisée pour adultes, adolescents et enfants. De ses 185 lits, 24 sont pour enfants et adolescents avec problème psychiatrique. À l'unité interne s'ajoutent un centre de jour, une clinique externe, une école spécialisée pour enfants et adolescents. L'Hôpital est le centre régional pour enfants et dessert les besoins psychiatriques de diagnostic et de traitement pour la région d'Ottawa-Carleton et l'est de l'Ontario. Des cliniques satellites existent à Cornwall, Pembroke et Hawkesbury.

Ce poste sénior implique des responsabilités de direction. Le candidat doit être qualifié en psychiatrie pour enfants et adolescents et être avant tout un clinicien. Des intérêts en recherche, en développement de personnel et une capacité d'établir des interactions avec 10 pédopsychiatres ainsi qu'une équipe multidisciplinaire sont prérequis.

Pour autres renseignements, s'il vous plaît communiquer avec:

Hyman Caplan, M.D.
Consultant en psychiatrie infantile
Hôpital Royal Ottawa
1145 Carling Avenue
Ottawa, Ontario
K1Z 7K4

Avec copie à: Selwyn M. Smith, M.D., F.R.C.P.(C)
Psychiatre-en-chef,
Hôpital Royal Ottawa

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement

Institut d'urbanisme
Professeur substitut
(à demi-temps)

Fonctions
Enseignement des principes et méthodes d'analyse économique appliqués aux problèmes d'aménagement et d'urbanisme en général et aux problèmes de logement en particulier. Participation aux recherches en cours dans ces domaines.

Exigences
Doctorat en sciences économiques et formation universitaire d'études supérieures en aménagement ou en urbanisme, ou une formation équivalente.

Traitements
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le plus tôt possible après le 17 août 1979.

Date de clôture des candidatures
17 août 1979

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Jean McNeil
Directeur
Institut d'urbanisme
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal
Case postale 6128, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Directeur du bureau régional

CONCOURS L1113AJ/JD
Commission des loyers - emploi à Trois-Rivières

Fonctions — À titre d'attaché d'administration et sous l'autorité du directeur des bureaux régionaux, organiser, diriger et contrôler le bureau régional ainsi que les bureaux locaux et itinérants: préparer les rôles de l'administrateur et lui offrir tout le soutien administratif nécessaire; assurer la coordination intrarégionale; analyser certains problèmes d'ordre administratif provenant des bureaux locaux et itinérants et s'assurer de leur solution; seconder et conseiller le directeur dans l'implantation de la Régie du logement et dans la conception et la mise en place de méthodes de travail.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en administration ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente reliée aux attributions de l'emploi plus particulièrement dans la gestion; Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec. Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitements — De \$19,500 à \$25,944. Période d'inscription: du 21 juillet au 3 août 1979.

Avocat

CONCOURS L1156A/JD Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de répondre aux besoins immédiats ou futurs suivants:

Divers ministères — emplois à Montréal.
Fonctions — Interpréter les diverses lois et règlements régissant le ministère et en surveiller l'application; donner des opinions juridiques aux gestionnaires sur les problèmes soulevés par les opérations du ministère; collaborer à la préparation et à la rédaction de projets de lois, arrêtés en conseil, réglementation, amendements et contrats. Au besoin, plaider devant les tribunaux.

Exigences — Membre de l'Ordre des avocats du Québec; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions. Inclure une photocopie de sa carte de membre en règle.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec. Complexe Desjardins Tour sud, 22e étage, Case postale 781, Montréal H5B 1B9.

Traitements — De \$19,655 à \$29,480. Période d'inscription: du 28 juillet au 10 août 1979.

Avocat-plaideur

CONCOURS L1156D/JD Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de répondre aux besoins immédiats ou futurs suivants:

Divers ministères — emplois à Montréal.
Fonctions — À titre d'avocat, représenter un ministère ou un organisme devant les tribunaux en y plaçant les causes, conseiller à l'occasion les autorités de ce ministère ou organisme sur toute question de droit.

Exigences — Membre de l'Ordre des avocats du Québec; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions. Inclure une photocopie de sa carte de membre en règle.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec. Complexe Desjardins Tour sud, 22e étage, Case postale 781, Montréal H5B 1B9.

Traitements — De \$19,655 à \$29,480. Période d'inscription: du 28 juillet au 10 août 1979.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire Offre de service de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute Offre de service doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de les produire peut entraîner le rejet de votre candidature.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Centre d'accueil Val Séjour

Centre d'accueil pour mésadaptés socio-affectifs garçons et filles, de 12 à 18 ans

requiert les services de

3 POSTES AGENTS DE RÉÉDUCTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE

RESPONSABILITÉ:
Personne qui, selon les règles de sa profession et de l'approche du service, conçoit, actualise et exerce des activités d'évaluation, de consultation et de traitements adaptés aux besoins individuels et collectifs des bénéficiaires en vue de leur réadaptation et de leur réinsertion sociale.

SERVICE:
• Rééducation institutionnelle (garçons)
• Rééducation sécuritaire (garçons)

CADRE THÉORIQUE: Behaviorisme

QUALIFICATIONS:

- Maîtrise en psychologie
- Toute combinaison d'expérience et du diplôme de premier cycle (baccalauréat) dans la matière ci-haut mentionnée sera prise en considération.

1 POSTE AGENT DE RÉÉDUCTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE

RESPONSABILITÉ:
Telles que décrites ci-haut.

SERVICE:
Rééducation institutionnelle mixte.

CADRE THÉORIQUE: Psychanalytique.

QUALIFICATIONS:

- Maîtrise en psychologie
- Toute combinaison d'expérience et du diplôme de premier cycle (baccalauréat) dans la matière ci-haut mentionnée sera prise en considération.

1 POSTE AGENT DE RÉÉDUCTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE

RESPONSABILITÉ:
Telles que décrites ci-haut.

SERVICE:
Centre de jour.

CADRE THÉORIQUE: Psycho-éducation.

QUALIFICATIONS:

- Maîtrise en psychologie ou maîtrise en psycho-éducation.
- Tout combinaison d'expérience et du diplôme de premier cycle (baccalauréat) dans les matières ci-haut mentionnées sera prise en considération.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
De \$15 055.00 à \$28 033.00 (à être ajusté en date du 01-07-79) selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le lundi 6 août 1979, 16.00 heures, au:

Directeur des services administratifs
Centre d'accueil Val Séjour
301 rue Jacques-Cartier
VALLEYFIELD
J6T 5H3

C.L.S.C. JARDIN DU QUÉBEC

Le C.L.S.C. Jardin du Québec se situe en milieu rural, il offre des services médicaux et psycho-sociaux à une population d'environ 13,000 habitants. Le territoire d'une superficie de 77,447 acres comprend 6 paroisses.

Endroit: St-Rémi (30 minutes de Montréal)

Le Poste:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités:

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur général est responsable:

- de l'administration de l'établissement;
- de l'élaboration et de la direction des services et des programmes, le tout en conformité avec les politiques, les objectifs et les directives émises par le Conseil d'Administration et des Affaires sociales en tenant compte des besoins du milieu.

Exigences:

- Détenir un bac en sciences administratives, en sciences humaines ou avoir une expérience administrative jugée exceptionnelle;
- Un minimum de cinq (5) ans dans le réseau des affaires sociales dont deux (2) ans dans un poste de direction;
- Aptitudes manifestées au travail de conception, de coordination et de direction;
- De plus, le candidat recherché sera capable de souplesse et de collaboration avec les organismes du réseau et le personnel.

Rémunération:
Suivant les normes du Ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, au:

Président du Jury
Poste de Directeur général
155 rue St-Jean-Baptiste
St-Rémi, Comté Napierville, J0L 2L0

Date limite: avant le 8 août 1979, 17 heures.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CONTRÔLEUR COMPTABLE

La compagnie que nous représentons se spécialise dans la location de bail (leasing) d'automobiles et est l'une des plus importantes dans le secteur. Son siège social est présentement situé dans le nord de Montréal, mais d'ici 6 à 12 mois sera relocalisé à Ville de Laval.

LE POSTE: Relevant du président, le candidat assumera l'entière responsabilité du système comptable ainsi que la préparation des états financiers mensuels. Les candidats devront démontrer un certain dynamisme et posséder une bonne connaissance des principes de base comptable et du traitement informatique. Le salaire sera en fonction de l'expérience et des connaissances du candidat.

Veillez faire parvenir votre "curriculum vitae" au Bureau de:
WHALEN, BRUNEAU & ASSOCIÉS
 Att.: M. Roland Thibault
 Dossier: C-101
 1155 ouest, boul. Dorchester, suite 3610,
 Montréal, H3B 3T9

KENWORTH DU CANADA

10, rue Sicard,
 Ste-Thérèse, Québec

Entreprise spécialisée dans la fabrication de camions routiers, recherche les services d'un:

COORDONNATEUR EN RELATIONS DE TRAVAIL

- Excellente chance d'avancement.
- Salaire et avantages sociaux intéressants.

Exigences:

Diplôme en relations de travail, de préférence 1 à 2 années d'expérience.

Pour rendez-vous, les candidats sont priés de communiquer avec Céline Poirier, à 435-6171

Voir autres Carrières et Professions,
 en pages 19, 20, 21 et 23

Nous recherchons les services d'un:

PSYCHOLOGUE

Pour notre urgence psychiatrique

Le poste:

Sous l'autorité du chef du service de psychologie, le professionnel accomplit notamment les tâches suivantes:

- intervention thérapeutique en temps de crise;
- participation aux travaux de l'équipe multidisciplinaire affectée à l'urgence psychiatrique.

Les exigences:

- Être membre de la Corporation des psychologues du Québec;
- posséder cinq (5) années d'expérience en pratique clinique avec adultes.

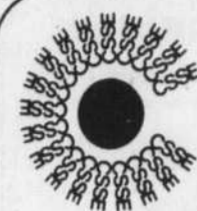
La rémunération:

Selon les normes en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Tout candidat (homme ou femme) intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae avant le 8 août 1979, à:

Richard Comeau
 Direction des ressources humaines

HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR, MONTRÉAL
 5400 ouest, boulevard Gouin
 Montréal, Québec H4J 1C5



LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

est à la recherche d'un

DIRECTEUR

DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sommaire de la fonction:

- Planifier, organiser, coordonner, contrôler toutes les activités de sa direction dans le but d'assurer une gestion adéquate des ressources humaines, matérielles et financières de l'organisme.
- Cette direction regroupe le Service du personnel, le Service finance et comptabilité et le Service contribution parentale et recouvrement.

Exigences:

- Diplôme universitaire en sciences administratives; minimum de quatre (4) ans d'expérience dans un poste de responsabilité;
- Une connaissance du réseau des Affaires Sociales serait un atout important;
- Démontrer un leadership certain et une habileté à communiquer.

Traitement:

- Selon les échelles de salaire et autres conditions des cadres du réseau des Affaires Sociales.

Veillez S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
C.S.S. DE L'ESTRIE
 594, boul. Queen Nord
 Sherbrooke P.Q.
 J1H 3R7

Premier gestionnaire de porte-feuille

Le Trust Royal a présentement un poste à combler à son service d'investissement pour un officier supérieur en investissement.

Le poste comprend la supervision du personnel de placements dont les responsabilités sont associées à la gestion des investissements des comptes personnels de crédit. De plus, le titulaire sera entièrement familier avec les marchés de titres et valeurs, l'impôt sur le revenu et les contraintes légales affectant les portefeuilles personnels de crédit.

Le salaire sera en fonction des qualifications et de l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, en toute confiance, au:

Superviseur de l'embauche

Trust Royal

630 ouest, boulevard Dorchester
 24ième étage
 Montréal, Québec H3B 1S6

Université de Montréal

Département d'éducation physique

Professeur en didactique

Fonctions:

Enseignement de la didactique, des théories, des styles et des stratégies d'intervention propres à l'éducation physique, à la danse et au mouvement expressif. Recherche dans le domaine.

Exigences:

Doctorat en éducation physique

Traitement:

Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction:

1er janvier 1980

Date de clôture des candidatures:

21 septembre 1979

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae

Georges Larivière
 Directeur intérimaire
 Département d'éducation physique
 Université de Montréal
 C.P. 6128, Succursale A
 Montréal, Qué.
 H3C 3J7

C.L.S.C. Des Chenaux

OFFRE D'EMPLOI

Infirmière - infirmier

FONCTIONS:

Dans le cadre d'une équipe de maintien à domicile, assurer les soins infirmiers à domicile auprès d'une clientèle composée de 75% de personnes âgées.

EXIGENCES:

- Détenir un permis de l'A.I.J.Q.
- un minimum de deux (2) ans d'expérience en nursing (surtout médecine-chirurgie) et/ou un certificat en nursing communautaire et/ou études en gérontologie.
- capacité et intérêt à travailler en milieu rural et posséder une automobile.
- débrouillardise sur le terrain et esprit d'équipe.
- patience, diplomatie et intérêt envers les personnes âgées.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Poste syndiqué selon les normes salariales en vigueur. Les personnes intéressées devront poster leur candidature au plus tard le 3 août 1979 au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
C.L.S.C. Des Chenaux
 30, rue St-Charles, C.P. 8
 Ste-Geneviève-de-Batiscan

CLSC Mont-Joli

COORDONNATEUR DE PROGRAMMES ET DE SERVICES

(Ouvert aux hommes et aux femmes)

RESPONSABILITES

- Sous l'autorité immédiate du Directeur Général, le Coordonnateur de Programmes et de Services
- est responsable de la gestion des programmes et des personnels qui lui sont confiés
 - contribue à la gestion des ressources matérielles et financières de l'établissement
 - fait rapport régulièrement au Directeur Général.

TACHES

- Élaborer, à partir de l'identification des besoins du milieu et des priorités du C.L.S.C., les programmes de santé et les programmes socio-communautaires, en collaboration avec les personnels concernés
- Établir le plan de distribution des services, la répartition des tâches et les horaires de travail des personnels sous sa responsabilité
- S'assurer de l'exécution des programmes, de leur évaluation
- S'assurer des liens fonctionnels entre les programmes et les personnels dont il est responsable et les autres secteurs d'activités du C.L.S.C.
- Participer à l'embauche des personnels sous sa responsabilité
- Assurer l'évaluation du personnel dont il est responsable et leur assurer l'encadrement administratif requis
- Présider et participer aux réunions d'équipes qu'il coordonne
- Être membre du Comité de Régie
- Toute autre tâche connexe que lui confie le Directeur Général.

EXIGENCES

- **Formation académique**
 Diplôme d'études universitaires de premier (1er) cycle (minimum): en Sciences de la Santé ou dans un domaine connexe.
- **Expérience**
 Expérience jugée pertinente dans les domaines de la gestion et du travail professionnel, particulièrement au niveau des services de 1ère ligne et des services auprès des adultes et des personnes âgées.
- **Qualités personnelles**
 - Capacité d'initiative
 - Sens des responsabilités
 - Intérêt et aptitudes à la polyvalence des tâches
 - Facilité à travailler en équipe
 - Une bonne connaissance du domaine des Affaires Sociales, des établissements du réseau et des organismes coopérants serait souhaitable.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

Cadre (intermédiaire) selon la Politique salariale du réseau des Affaires Sociales.

ÉCHÉANCE

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 24 août 1979 (16:00), à

Directeur Général,
Concours 79-05P,
C.L.S.C. - Mont-Joli Inc.,
780, Chemin du Sanatorium,
Sac 3000,
MONT-JOLI, Qué.
G5H 3R3
TÉLÉPHONE: (418) 775-2251

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

est présentement à la recherche de candidats pour combler des que possible les postes suivants:

I. CHEF DE SECTION FAMILLE-ENFANCE (poste 79-011)

FONCTION:

Sous l'autorité du chef de service famille-enfance:

- planifie, organise, dirige et contrôle les activités de sa section,
- supervise l'actualisation des standards de pratique dans sa section,
- définit, opérationnalise et réévalue périodiquement les objectifs opérationnels de sa section en conformité avec les objectifs du programme Famille-Enfance.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Être détenteur d'un diplôme d'études universitaires en service social. Expérience clinique de trois ans. Capacité de comprendre et d'appliquer les principes de gestion et d'encadrement professionnel.

ENDROIT DE TRAVAIL:

Granby

II. CHEF DE SECTION RÉMUNÉRATION (poste 79-012)

FONCTION:

Sous l'autorité du directeur de la Division Budget-Comptabilité:

- planifie, organise, dirige et contrôle les activités et opérations relatives à la rémunération des employés, en conformité avec les objectifs opérationnels de la division et de sa section,
- voit à la cueillette de toutes les informations pertinentes à la préparation et à l'émission de la paie régulière et des paies spéciales (rétro, indexation, etc.),
- est responsable de la conciliation des totaux des paies versus la gestion financière et collabore à la gestion bancaire du compte salaire,
- vérifie l'exactitude de la programmation salariale et du dossier de paie,
- voit à l'application des articles des conventions collectives et des politiques internes au niveau de la rémunération.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales terminal en administration et quelques années d'expérience pertinente. À défaut du diplôme requis, la candidature d'une personne avec plusieurs années d'expérience dans le domaine, de la rémunération serait également considérée. Avoir une connaissance de base en comptabilité générale et posséder une expérience pratique en système salarial informatisé.

ENDROIT DE TRAVAIL:

Longueuil

RÉMUNÉRATION:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro du poste brigué d'ici le 7 août 1979 à:

Yvon Poirier,
Directeur, Division Gestion du Personnel,
C.S.S. Richelieu,
201 Place Charles Lemoyne,
Longueuil, Québec.
J4K 2T5

sid société d'investissement desjardins

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Services corporatifs

L'ENTREPRISE

La Société d'Investissement Desjardins, propriété du Mouvement des Caisses populaires Desjardins est une entreprise qui recherche des participations importantes au capital-actions d'entreprises industrielles au Québec. À la fin de 1978, elle avait des actifs de plus de \$125 millions.

LE POSTE

Le directeur général adjoint, Services corporatifs, a comme responsabilités de maintenir un contact étroit avec les entreprises associées à la S.I.D. et d'évaluer leur performance. De plus, il devra développer une compétence dans les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise et mettre celle-ci au service des compagnies associées.

LE CANDIDAT

Le candidat idéal est titulaire d'un diplôme universitaire de 2e cycle en administration ou en commerce allié à une expérience considérable dans le domaine de l'analyse de l'investissement et de la gestion d'entreprise, et ce, dans des postes de niveau supérieur. Des qualités personnelles de tact et de diplomatie sont essentielles de par la nature même de la fonction. Ce poste, qui offre un défi intéressant et varié, devrait intéresser les candidats dont le salaire actuel se situe aux environs de \$40,000.00.

Toute demande sera traitée confidentiellement et devra parvenir à l'adresse suivante avant le 10 août 1979. (Mentionner le numéro de concours: S.I.D.-D.G.A.-001) LD.

Société d'Investissement Desjardins
1, Complexe Desjardins
Bureau 1222
C.P. 760
Succursale Desjardins
Montréal, Qué.
H5B 1B8

À l'attention du vice-président exécutif.



Directeur des services du personnel

Vanier College

821 boulevard Ste-Croix,
 Montréal, Québec H4L 3X9

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRIE SERVICE DU PERSONNEL

POSTE VACANT: CONSEILLER PÉDAGOGIQUE OFFRE D'EMPLOI NO SEA 22

Nature du travail:

- L'emploi de conseiller pédagogique est un emploi de professionnel qui comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil auprès du personnel de cadre responsable des services d'enseignement et d'animation pédagogique, auprès des instituteurs et des autres professionnels relativement à l'implantation, au développement, à l'évaluation des programmes d'enseignement, à l'organisation scolaire qui convient de même qu'au choix et à l'utilisation des méthodes, des techniques, de l'équipement, du matériel didactique...
- Ce conseiller pédagogique est responsable au Service de l'éducation des adultes des deux (2) dossiers suivants:
 - formation générale, temps plein;
 - formation éducation populaire pour le secteur Val d'Or.

Qualifications requises:

- **Scolarité:**
 Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.
- **Expérience:**
 Un minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente.

Renseignements complémentaires:

- **Lieu de travail:**
 Polyvalente Le Carrefour
 Service de l'Éducation des Adultes
 125 Self, Val d'Or.
- **Salaire:** Selon la convention collective.
- **Début d'emploi:** Dans les meilleurs délais.
- **Heures de travail:**
 Horaire flexible avec période fixe de 13:30 à 18:00 heures.
 Les heures normales de travail se totalisent entre 32:30 et 35:00 heures semaine.
- **Les postulations seront reçues jusqu'au:** Lundi le six (6) août 1979, à 16:00 heures, à l'adresse suivante:

M. ANDRÉ JETTÉ
Directeur du Personnel
C.S.R. LA VÉRENDRIE
528 avenue Centrale
VAL D'OR, P.Q.
J9P 1P7

RECRUTEUR DE CADRES

Nous sommes à la recherche d'un recruteur de cadres pour combler un poste créé dû à l'expansion de notre entreprise. La personne recherchée détient préférentiellement un diplôme universitaire, est bilingue et a à son actif quelques années d'expérience industrielle.

Pour renseignements additionnels, contacter:

M. C. Labrecque,
(514) 866-2807

PROLONGATION DE CONCOURS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Centre de Réadaptation de Québec est en voie de réorganisation avec la fusion du Centre d'accueil les Habitants-Plus, une nouvelle orientation est donnée et on doit faire le changement de structure, de centre hospitalier à Centre d'accueil.

Fonctions: Sous l'autorité du conseil d'administration, il est responsable de la planification, de l'organisation et du contrôle de l'ensemble des activités de l'établissement.

Rémunération: Classe 19, et condition de travail selon les normes du secteur des affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le jeudi, 2 août, 17 heures, au soin de l'administrateur-délégué du Centre de Réadaptation de Québec.

525, boul. Hamel,
Québec, G1M 2S8



Le Centre local de services communautaires
Le Moulin

RECHERCHE

UN(E) TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL(E) PROFESSIONNEL(LE) POUR LE SECTEUR TEMPLETON-PERKINS

Fonctions: Membre d'une équipe multidisciplinaire, le candidat devra:

- 1- assurer les services psycho-sociaux de première ligne au niveau social soit l'assistance en cas de crise, l'assistance préventive, l'information, la référence et la relance;
- 2- susciter et supporter les groupes d'entraide bénévoles;
- 3- susciter et supporter les regroupements d'usagers qui désirent trouver ensemble des solutions à des problèmes affectant leur vie quotidienne;
- 4- travailler en complémentarité avec les membres de l'équipe.

Exigences de base:
1- baccalauréat en Service Social ou l'engagement à le compléter;
2- connaissance du milieu, ou aptitudes à le connaître;
3- posséder une voiture personnelle.

Conditions de travail: Selon les normes établies par la convention collective en vigueur.

Fin du concours: Mardi, le 21 août 1979

Adresse:

CLSC Le Moulin
a/s coordonnateur social
175, rue Maple
Gatineau J8P 5B9

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19, 20, 21 et 22

AVOCAT

La Fédération des policiers du Québec, organisme syndical, requiert les services d'un avocat ayant au moins 2 ans d'expérience en relations de travail.

Les responsabilités du candidat recherché seront, entre autres, la préparation des conventions collectives, la négociation, la conciliation, l'arbitrage et les griefs inhérents.

Lieu de travail: Montréal. Cependant, le candidat doit s'attendre à de nombreux déplacements en province.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec références, avant le 13 août 1979, à:

M. Guy Marcil, Directeur exécutif,
Fédération des Policiers du Québec,
480, rue Gifford,
Montréal, Québec,
H2J 1N3



Université Laurentienne Technicien

Le Département de biologie sollicite des candidatures au poste de Technicien. Le(la) titulaire s'occupera des approvisionnements en produits chimiques, de l'herbier et du jardin botanique, préparera des réactifs et du matériel de laboratoire pour les cours et assurera une aide technique générale dans le Département. Les candidats, de préférence bilingues, doivent posséder un grade universitaire en sciences biologiques ou en chimie, et pouvoir commencer à travailler immédiatement. Le traitement (échelle de 1978) varie de \$11,431 à \$16,651, suivant les titres et qualités, et l'expérience. Les personnes que ce poste intéresse sont priées de faire parvenir un résumé et les noms de trois répondants au: **Professeur D.H. Williamson, Doyen des sciences, Université Laurentienne, Sudbury (Ontario), P3E 2C6.**

Les Centres de jeunesse Shawbridge recherchent un:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Centre d'accueil

Offre une gamme différentielle de services de réadaptation pour délinquants et jeunes mésemploés; il comprend des unités résidentielles sécuritaires et non-sécuritaires, des foyers de groupes, des foyers de réadaptation communautaire et des services de réinsertion sociale dans des centres de jour et de soir.

Le poste

Cet établissement du réseau des Affaires sociales offre une excellente occasion pour un professionnel innovateur d'assurer le succès continu des Centres de jeunesse Shawbridge en assumant la direction générale de l'ensemble des activités du centre d'accueil. Ce poste comporte la responsabilité d'un budget de \$6 millions, 220 employés et la liaison avec les organismes de planification locaux et régionaux.

Les compétences requises:

Les candidats doivent posséder une expérience de cadre supérieur en service social et la formation académique professionnelle appropriée. Le bilinguisme est absolument requis. Une aptitude exceptionnelle à la motivation des autres et une compétence supérieure en relations humaines sont essentielles à ce poste.

Veuillez faire parvenir votre résumé, en toute confiance. Toutes candidatures seront accusées.

Directeur du personnel
LES CENTRES DE JEUNESSE SHAWBRIDGE
7200, rue Hutchison
Montréal, Québec H3N 1Z1, Canada

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Chef du service de l'aide technique à l'Industrie alimentaire

Concours L6200BT/JD

Ministère de l'Agriculture — Emploi à Québec

Fonctions — Sous l'autorité du directeur du développement industriel, fournir une aide technologique à l'industrie agro-alimentaire pour le conditionnement et la transformation des produits agricoles afin d'accroître la productivité et la qualité des produits alimentaires. À cette fin, élaborer et administrer des programmes ou autres mesures susceptibles de favoriser le développement technologique de cette industrie.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en agronomie, en ingénierie avec spécialisation en alimentation, en administration ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment au niveau du développement industriel, de la gestion d'entreprises industrielles dans le secteur agro-alimentaire ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8

Traitement — Pouvant atteindre \$40 929
Administrateur, classe IV

Période d'inscription:
du 28 juillet au 10 août 1979

Directeur du développement industriel

Concours L6200CA/JD

Ministère de l'Agriculture — Emploi à Québec

Fonctions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à la commercialisation et au développement, orienter le développement de l'industrie agro-alimentaire par l'élaboration, la conception et la coordination des programmes, mesures et initiatives favorisant notamment une plus grande transformation des produits agro-alimentaires; planifier et coordonner les activités des services de l'aide technique à l'industrie alimentaire et de la gestion financière en administrant les ressources humaines, matérielles et financières à sa disposition.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en agro-alimentaire, en économie ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine agricole au niveau de l'industrie alimentaire, ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8

Traitement — Pouvant atteindre \$45 014
Administrateur, classe III

Période d'inscription:
du 28 juillet au 10 août 1979

Directeur des affaires pénales

Concours L6200CB/JD

Ministère de la Justice — Emploi à Québec

Fonctions — Sous l'autorité du sous-ministre associé et directeur général des affaires civiles et pénales, orienter, coordonner et superviser les activités relatives à l'application des lois pénales. À cette fin, déterminer les programmes et politiques d'action en ces matières, rédiger des projets d'amendements à la législation et à la réglementation en vigueur, et assurer un lien étroit avec les différents organismes oeuvrant dans des sphères d'activités connexes.

Exigences — Être membre en règle du Barreau du Québec. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'administration ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre en règle.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8

Traitement — Pouvant atteindre \$45 014
Administrateur, classe III

Période d'inscription:
du 28 juillet au 10 août 1979

Enseignement supérieur Directeur du Service de la formation générale et professionnelle

Concours L6200CC/JD

Ministère de l'Éducation — emploi à Québec

Fonctions — Sous l'autorité du directeur général de l'enseignement supérieur, assurer une coordination générale des programmes d'études universitaires et participer à l'élaboration de nouveaux programmes de formation en concertation avec les principaux organismes publics intéressés; évaluer les besoins de formation et de perfectionnement au niveau des carrières supérieures et proposer des plans de développement; élaborer une politique ministérielle sur la reconnaissance, le financement et le développement des activités de formation pratique dans les programmes universitaires; participer à divers comités et groupes de travail.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'enseignement universitaire ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8

Traitement — Pouvant atteindre \$40 929
Administrateur, classe IV

Période d'inscription:
du 28 juillet au 10 août 1979

Directeur du service des normes de financement

Concours L6200CG/JD

Commission des Accidents du Travail — emploi à Québec

Fonctions — Sous l'autorité du directeur des services financiers, assumer la responsabilité de l'élaboration des normes de financement des activités de la Commission des accidents du travail. À cette fin, assurer une classification adéquate des unités d'employeurs; établir annuellement les taux de cotisation (la tarification) pour chaque unité; interpréter les tendances dans les secteurs importants et y identifier les problèmes rencontrés afin d'optimiser les normes de financement en vigueur.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée ou être membre d'une corporation de comptables professionnels. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'administration financière ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études ou de sa carte de membre en règle.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8

Traitement — Pouvant atteindre \$40 929
Administrateur, classe IV

Période d'inscription:
du 28 juillet au 10 août 1979

Directeur du service du financement

Concours L6200CH/JD

Commission des Accidents du Travail — Emploi à Québec

Fonctions — Sous l'autorité du directeur des services financiers, assumer la responsabilité de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes visant le financement des activités de la Commission des accidents du travail. À cette fin, assurer l'enregistrement de tous les employeurs assujettis à la Loi des accidents du travail; percevoir les comptes à recevoir de la Commission; assurer une vérification sélective des rapports soumis par les employeurs concernant les salaires déclarés et la classification.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée ou être membre d'une corporation de comptables professionnels. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'administration financière ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études ou de sa carte de membre en règle.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8

Traitement — Pouvant atteindre \$45 014
Administrateur, classe III

Période d'inscription:
du 28 juillet au 10 août 1979

Chef de la division de la gestion financière

Concours L6210AM/JD

Commission des Accidents du Travail — Emploi à Québec

Fonctions — Sous l'autorité du directeur du Service de la comptabilité, assumer la responsabilité de planifier, d'organiser et de contrôler les activités de vérification et d'analyse des opérations comptables et financières, la préparation des états financiers et les opérations de caisse et de placement à court terme.

Exigences — Diplôme universitaire, de premier cycle en sciences de l'administration option comptabilité ou dans une autre discipline appropriée ou être membre d'une corporation de comptables professionnels. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de la comptabilité et de la gestion financière. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études ou de sa carte de membre en règle.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8

Traitement — Pouvant atteindre \$37 188
Adjoint aux cadres supérieurs

Période d'inscription:
du 28 juillet au 10 août 1979

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'œuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de les produire peut entraîner le rejet de votre candidature.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Université de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation

Section d'orthopédagogie

Professeur à plein temps

La section d'orthopédagogie est à la recherche d'un professeur responsable des stages de la deuxième année du baccalauréat.

Fonctions — Dispenser l'enseignement de la didactique et assumer la responsabilité du séminaire d'intégration; conseiller les stagiaires afin d'assurer leur adaptation au rôle d'enseignant; analyser l'enseignement du stagiaire; assister le stagiaire dans l'apprentissage de l'auto-évaluation.

Exigences — Doctorat ou maîtrise en orthopédagogie ou dans un domaine connexe et expérience de 5 ans dans l'exercice de cette profession auprès d'enfants. Connaissance des milieux de stage québécois ainsi que des programmes scolaires, etc. Intérêt marqué pour la pédagogie et la formation pratique, et si possible, pour la recherche dans ces domaines.

Traitement — Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction 1er septembre 1979.

Date de clôture des candidatures 11 août 1979

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Monsieur André Girard
Vice-Doyen à l'administration
Faculté des sciences de l'éducation
Case postale 6203, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Dracula". Sam. dim. 12 h 45, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 17 h 10, 19 h 00, 21 h 10.

— "Les chiens de mer": 12 h 20, 16 h 00, 19 h 45, "Jeux de la mort": 14 h 30, 16 h 00, 19 h 45. BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Hôtel des voyeurs": 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. "Il conviendra de bien faire l'amour": 13 h 40, 16 h 40, 19 h 40.

— "Les chiens de mer": 12 h 20, 16 h 00, 19 h 45, "Jeux de la mort": 14 h 30, 16 h 00, 19 h 45. BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Hôtel des voyeurs": 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. "Il conviendra de bien faire l'amour": 13 h 40, 16 h 40, 19 h 40.

Cette page est préparée par Mmes Louise Valiquet (sur scène, cinéma, expositions) et Claudine Inizan (horaires-tv). Toutes les informations à publier dans ce calendrier des événements culturels doivent parvenir par écrit au DEVOIR avant le mercredi de chaque semaine.

25. "La victime": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "The villain": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sam.: 23 h 30.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Baby face": 12 h 20, 15 h 00, 17 h 45, 20 h 30. "Carnal games": 13 h 35, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45. JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

Dim. lun.: "A perfect couple" mar. jeu. "Le privé de ces dames" 12 h 15, 14 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. SEVILLE? 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — Sam.: "The rocky horror picture show" 19 h 00. "Swept away by an unusual destiny in the blue sea of august" 21 h 30. "Halloween" 24 h 00. Dim.: "California suite" 17 h 00. "Halloween" 19 h 00. "Murder by decree" 21 h 15.

SURSCÈNE

ARENA MAURICE RICHARD, (Métro Vial) — "L'OSM, dir.: Raymond Dessaint, solistes: Paul Trépanier, Pauline Vallancourt, Angèle Dubeau, Hutchins, mer.: 20 h 15". Programme: Bisset, Chaminate, Gounot, Rossini, Paganini.

PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, aurotoute du Nord, sortie 83. (523-1131) ou 1-(819)-326-3655 — Ginette Reno, du 17 juillet au 5 août. Sem. dim.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00.

THÉATRE DU BOUT DU MONDE, Notre-Dame-des-Bois, Mont Mégantic (819)888-2541 — "La guerre des étoiles" de Raymond Lévesque avec Céline Arsenault, Luc Archambault, Raymond Lévesque. Jusqu'à 25 août.

Jacques Galipeau, Aubert Pallascio, Alpha Boucher, George Carrère. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Relâche dim. lun. Jusqu'à 1er septembre. Mise en scène: George Carrère.

25. "La victime": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "The villain": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sam.: 23 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

Dim. lun.: "A perfect couple" mar. jeu. "Le privé de ces dames" 12 h 15, 14 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. SEVILLE? 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — Sam.: "The rocky horror picture show" 19 h 00. "Swept away by an unusual destiny in the blue sea of august" 21 h 30. "Halloween" 24 h 00. Dim.: "California suite" 17 h 00. "Halloween" 19 h 00. "Murder by decree" 21 h 15.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

STUDIO-THÉÂTRE, Ste-Sophie-de-Lacorne (9 Km à l'est de St-Jérôme) (436-1304) Rythmes variés (africains, sud-américains etc.) avec Anne-Marie Durand, Dominique Messier, Denis Sauvé et Jean-Luc Ethier. Jeu., ven.: 20 h 00.

THÉATRE DU COIN, Cinéma St-Félix, 4330 rue Dufresne, St-Félix de Valois, Aurotoute 40, sortie 122 (334)5370) — "L'Épi d'or": campignol de Robert Lavoie avec Marie-Claude, Robert Lavoie, Thérèse Morange, Richard Niquette, Sylvia Gariépy et Carole Séguin. Mise en scène: Claude Colbert. Jeu. ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00, 21 h 00. Jusqu'à 1er septembre.

THÉATRE DU PETIT BRULE, 5340 boul. Ste-Rose, Laval-Ouest (627-2151) — "Le cheval de Don Juan" de Jacques Ferron avec Monique Gauthier, Michel Roy, Gilles Simard. Jusqu'à 2 septembre.

THÉATRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies, Joliette, Aurotoute 40, sortie 122 (514)756-0559 — "Un sur six" de Ron Clark et Sam Bobrick avec Pierre Dufresne, Ghyslain Tremblay, Marc Messier, Johanne Seymour, Marthe Choquette. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'à 1er septembre.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

CAFÉ RIMBAUD, 24 St-Stanislas 1-(418)692-1466 — "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay. Mise en scène: André Brassard. Tous les soirs: 20 h 30. Relâche lundi. Récital Georges Brassens, Chansons et guitare de Yonel Bonaventure avec Jean-Guy Côté, guitariste et Marc Maltais, contrebassiste, jusqu'au 12 août. 22 h 30, 24 h 30, relâche lundi. Entrée libre.

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE, 1500 La Fenière, Ancienne-Lorette, Québec (418) 872-1424 — "Une nuit chez vous... Madame!" de Jean de Létras. Mise en scène: Michel Gariépy. Du 30 juin au 9 août. Tous les soirs 21 h 00. Relâche lun.

THÉÂTRE DE LA GRANGE DES SOEURS, Marieville, Aurotoute 19, sortie 37 (813-3755) — "Les oeufs de l'autruche" d'André Roussin avec Gérard Poirier, François Faucher, Benoît Girard. Mise en scène: Richard Martin. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Relâche dim. lun. Jusqu'à 2 septembre.

THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT, 2405 Ile Charon Longueuil (651-5250) — "Double jeu", comédie à suspense de Robert Thomas avec Réjean Lefrançois, Janine Mignolet, Yvan Ducharme, Gabrielle Mathieu, Bertrand Gagnon. Mise en scène: Jean Dumar. Mar. à ven.: 19 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'à 1er septembre.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

LA RELEVÉ MICHAUD, Calixa-Lavallée, Verchères, Aurotoute 30, sortie 149. (514)583-3776 — "Ti-Mine. Oscar, Clara et les autres" de Raymond Lévesque avec Claude Michaud, Yvon Leroux, Monique Chabot. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00. Relâche dim. lun. Jusqu'à 1er septembre.

THÉÂTRE DE L'ARTILLERIE, Parc de l'Artillerie (face à l'Hôtel Dieu de Québec) (418) 694-3900 — "Signe particulier: réveur" avec Marie Aubut, Jean-Jacques Boutet, Gilbert Dumar, Raymond Gagnier, Ginette Guay et Pierre Powers. Mise en scène: Jean-Pierre Matte. Mar. à sam.: 21 h 00. Jusqu'à 25 août.

THÉÂTRE TOUT COURT, Ste-Luce-sur-mer, salle de l'école (418)739-4955 — "L'Anse-aux-oux" de Christian Bédard avec Paul Dion, Francine Vernac, Marc Briand. Mise en scène: Claire Ifrane. Tous les soirs 20 h 30. Jusqu'à 5 août. Relâche lun. inf. à Montréal: 849-3377.

THÉÂTRE DU VIEUX FORT, Vieux Fort, 200 de Bourgogne, Fort Chambly, Route 116. (676-5008) — "A tout événement" de Gaëtan Gladiu avec Danièle Manseau, Septimiu Sever et Mario Lirette. Jeu. ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'à 2 septembre.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

LA BELLE MONTAGNE, 1026 Belle Montagne, St-Jean-de-Matha (866-2737) — Pour enfants: Le Théâtre des trois Chardons présente "Pitou, l'Enfant-Roi", sam.: 14 h 30, dim.: 13 h 30. Spectacles fantastiques: Chocolat, sam.: 20 h 30. Chatouille et Chocolat, les 27 et 28 juillet 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke (819)563-1778 — "La perche et le poulet" comédie policière de Robert Thomas avec France Aubert, Gisèle Trépanier, Véronique LeFlaquais, Jacques Thériault, Pierre Gobeil, René Lefebvre, Benoit Dumont. Mise en scène: Jean Faucher. Du 28 juin au 4 août, en alternance avec "In one bed and... out the other" de Mawby Green et Ed Fellber. Mar. jeu. ven.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 18 h 30, 21 h 30. Pour enfants: Théâtre de marionnettes: "La grande invention": mer. à sam. 13 h 30 (en français), 15 h 00 (en anglais).

THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin du Tour du Lac, Lac Beauport (418) 949-4461 — "Trois actrices, un coq" ou "J'ai me déguiser" de Clémence Desrochers avec Albert Millaire, Catherine Bégin, Marie-Pelletier et Lucie Saint-Cyr. Mise en scène: Albert Millaire. Jusqu'à 2 septembre. Jeu. au dim.: 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

LA PETITE GALERIE, 296 St-Paul (845-3000) — Exposition des peintures récentes de Raymond Dupuis, Albert Rousseau, John Walsh, Edgardo Garmise, Lillian Richard et Marguerite Potvin.

THÉÂTRE DES ANCIENS, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170. (819)395-2253 — "Entre le rire et le rêve" de George Dor avec Reine France, Andrée Champagne, Jean-Pierre Masson et Camille Ducharme. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'à 2 septembre.

THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin du Tour du Lac, Lac Beauport (418) 949-4461 — "Trois actrices, un coq" ou "J'ai me déguiser" de Clémence Desrochers avec Albert Millaire, Catherine Bégin, Marie-Pelletier et Lucie Saint-Cyr. Mise en scène: Albert Millaire. Jusqu'à 2 septembre. Jeu. au dim.: 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — Robert Girard, organisateur, mer.: 20 h 30. Œuvres de Buxtehude et Kerll, Bach, Hindemith, Mesthagen et Heller.

THÉÂTRE DES ANCIENS, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170. (819)395-2253 — "Entre le rire et le rêve" de George Dor avec Reine France, Andrée Champagne, Jean-Pierre Masson et Camille Ducharme. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'à 2 septembre.

THÉÂTRE DES ANCIENS, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170. (819)395-2253 — "Entre le rire et le rêve" de George Dor avec Reine France, Andrée Champagne, Jean-Pierre Masson et Camille Ducharme. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'à 2 septembre.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

EXPOSITIONS

MUSEE CONTEMPORAIN, Cité du Havre (873-2878) — Jean Dailaire, Lee Friedlander: photographies, Alexander Rodchenko, du 26 juillet au 2 septembre. Mar. à dim.: 10 h 00 à 18 h 00, jeudi de 10 h 00 à 22 h 00.

MUSEE DES BEAUX ARTS, 3400 Avenue du Musée (285-1600) — Dessin inuit de la mer (Au fil des collections) jusqu'au 16 septembre. Le paysage dans les dessins et les estampes, jusqu'au 9 septembre. "Paysagistes de Montréal et de Toronto 1860-1890", jusqu'au 19 août.

MUSEE D'ART DE SAINT-LAURENT, 615 boul. Ste-Croix, Ville Saint-Laurent (747-7367) — "Les Amérindiens et l'imagination des Européens" et "Artefacts amérindiens", jusqu'à 5 août. Dim. Mar. à ven.: 11 h 00 à 17 h 00.

MUSEE D'ART DE SAINT-LAURENT, 615 boul. Ste-Croix, Ville Saint-Laurent (747-7367) — "Les Amérindiens et l'imagination des Européens" et "Artefacts amérindiens", jusqu'à 5 août. Dim. Mar. à ven.: 11 h 00 à 17 h 00.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Le trésor de Matabumba": 15 h 30, 19 h 30. KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Meatballs": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30 sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

— "Un amour de coccoline": 13 h 30